

Rapport financier et de gestion 2019

Sommaire

4	Déclaration des personnes responsables
5	Résultats de l'exercice 2019
22	États financiers consolidés 2019
23	Compte de résultats consolidé
24	État consolidé du résultat global
25	État consolidé de la situation financière
26	État consolidé des variations des capitaux propres
27	Tableau des flux de trésorerie consolidé
28	Notes annexes aux états financiers consolidés
87	Rapport du Commissaire
95	Comptes annuels statutaires résumés 2019
99	Déclaration de gouvernance d'entreprise
99	Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration, de gestion et de contrôle
104	Politique de diversité
104	Rapport de rémunération
108	Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques
126	Informations sur le capital
128	Déclaration d'information non-financière
178	Index du contenu GRI D'Ileteren
192	Informations sur l'action

Contenu du rapport de gestion consolidé *

5	Évolution des affaires, résultats et situation de la société
99	Déclaration de gouvernance d'entreprise
99	Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration, de gestion et de contrôle
103	Dérogations au code belge de gouvernance d'entreprise
104	Politique de diversité
42, 104	Rapport de rémunération
108	Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques
126	Informations sur le capital
127	• Publicité des participations importantes (loi transparence)
127	• Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'OPA sur les titres de la Société
61	• Capitaux propres
128	Déclaration d'information non-financière
57	Gestion des risques financiers
71	Prestations fournies par le commissaire
72	Événements postérieurs à la date de clôture

* Les rubriques de l'article 119 du Code des Sociétés, définissant le contenu du rapport de gestion, sans objet pour D'Ileteren n'ont pas été intégrées dans ce sommaire.

Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et sur le caractère fidèle du rapport de gestion.

Nicolas D'leteren, Président du Conseil d'administration, et Olivier Périer, Vice-Président du Conseil d'administration, attestent, au nom et pour le compte de la société s.a. D'leteren n.v., qu'à leur connaissance, les états financiers consolidés, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de s.a. D'leteren n.v. et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion sur les états financiers consolidés contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de s.a. D'leteren n.v. et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Résultats de l'exercice 2019

D'Ieteren a adopté la norme IFRS 16 "Contrats de location" le 1er janvier 2019, en optant pour la méthode rétrospective. Les contrats de location qui étaient auparavant comptabilisés comme des contrats de location simples sont désormais inclus dans le bilan. Les frais d'amortissement pour droit d'utilisation des actifs et la charge des dettes sur les passifs au titre de la location sont désormais pris en compte de résultats. Les résultats de l'exercice 2019 sont présentés sur base "post-IFRS 16" et "pré-IFRS 16". La présentation "pré-IFRS 16" a pour but de faciliter la comparaison avec les résultats de l'exercice 2018. Sauf mention contraire, les commentaires repris dans ce chapitre se rapportent aux chiffres présentés "pré-IFRS 16".

Les résultats du groupe D'Ieteren se sont améliorés considérablement en 2019, sous l'effet de l'excellente performance de Belron et d'une nouvelle année d'amélioration du côté de D'Ieteren Auto. L'indicateur clé de performance du groupe – le résultat consolidé *ajusté* avant impôts, part du groupe¹ – a augmenté de 39,8 % (prévision : "hausse d'environ 35 %") pour s'établir à 300,7 millions EUR sur une base comparable (participation de 52,48 % dans Belron en 2018 et en 2019).

- La part de marché de **D'Ieteren Auto**² s'est améliorée de 130 pb dans le marché belge des voitures neuves² (hors immatriculations de moins de 30 jours) qui a enregistré un repli de 2,5%. La progression des ventes (+6,7%) et du résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹ (+6,1%), reflètent surtout une augmentation des volumes d'importation, partiellement compensée par une diminution de la contribution des activités de vente au détail.
- **Belron** a enregistré une vigoureuse croissance organique⁵ des ventes (+7,5%). Son résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, a augmenté de 110,5%, ce qui reflète la croissance des volumes, un effet de mix positif et les progrès réalisés grâce au programme "Fit for Growth".
- Les performances de **Moleskine** se sont avérées décevantes en 2019, les ventes et le résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, diminuant respectivement de 5,9% et 48,2%. Un nouveau CEO rejoindra l'entreprise en avril 2020.
- Le secteur **Corporate & non-alloué** (englobant les activités corporate et immobilières) a enregistré un résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, de -10,3 millions EUR en 2019, venant de -6,9 millions EUR en 2018.
- Le Conseil d'administration propose un **dividende ordinaire brut d'1,00 EUR par action** (stable par rapport à 2019).

1. Synthèse Groupe

A. VENTES

Les ventes consolidées selon les normes IFRS se sont établies à **3.798,8 millions EUR (+6,1%)**. Ce montant ne tient pas compte de Belron. Les ventes combinées (incluant Belron à 100%) se sont inscrites à **8.026,9 millions EUR (+8,2%)**.

B. RÉSULTATS

Le **résultat consolidé avant impôts selon les normes IFRS** s'est inscrit à 93,2 millions EUR (contre 64,7 millions EUR en 2018). Notre indicateur clé de performance, le **résultat consolidé ajusté avant impôts, part du groupe¹**, s'est élevé à 300,7 millions EUR, en hausse de 39,8% sur une base comparable (participation de 52,48% dans Belron).

La **part du groupe dans le résultat net** a atteint 64,5 millions EUR (1.048,0 millions EUR en 2018). Le montant pour 2018 incluait la plus-value globale liée à la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R. Le **résultat net ajusté, part du groupe¹**, s'est établi à 211,6 millions EUR (participation de 52,48% dans Belron), venant de 182,2 millions EUR en 2018 (participation de 57,78% dans Belron).

C. DIVIDENDE

Le Conseil d'administration propose un **dividende ordinaire brut d'1.00 EUR** par action. S'il est approuvé par l'assemblée générale des actionnaires le 28 mai 2020, le dividende sera mis en paiement le 5 juin 2020 (date ex-coupon le 3 juin et date d'enregistrement le 4 juin).

D. TRÉSORERIE

La position de trésorerie nette du secteur "Corporate & non-alloué", qui inclut les activités corporate, est passée de 1.142,2 millions EUR à la fin 2018 à **1.521,0 millions EUR** à la fin de l'année 2019.

2. D'Ieteren auto

- Les ventes ont crû de 6,7% pour atteindre 3.634,9 millions EUR ;
- Le résultat opérationnel s'est élevé à 116,5 millions EUR (contre 106,8 millions EUR en 2018) ;
 - o Le résultat opérationnel *ajusté*¹ a progressé de 5,3% pour atteindre 119,0 millions EUR. La solide performance reflète surtout une augmentation des volumes de véhicules neufs et un effet de mix prix/modèles positif ;
 - o Les éléments d'*ajustement*¹ (-2,5 millions EUR) se rapportent à l'implémentation de la stratégie "Market Area" ;
- Le résultat avant impôts a augmenté de 6,8% pour s'inscrire à 122,5 millions EUR ;
- Le résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, s'est inscrit à 128,4 millions EUR (121 millions EUR en 2018), en hausse de 6,1% ;

2.1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

Marché et livraisons

Le marché belge des voitures neuves s'est révélé plus solide que prévu. En excluant les immatriculations de moins de 30 jours², le nombre d'immatriculations de voitures neuves en Belgique a diminué de 2,5 % pour atteindre 515.051 unités. En incluant les immatriculations de moins de 30 jours, ce nombre atteint 550.003 unités (+0,1%), le deuxième niveau le plus élevé depuis le pic historique de 2011 (572.211). L'augmentation de 5% de la demande dans le segment professionnel (56% du total des immatriculations de voitures neuves) a été compensée par une diminution de 6% dans le segment privé. La part des SUV a augmenté, passant de 38% en 2018 à 40% en 2019. Les marques de D'Ieteren Auto ont enregistré une augmentation de 33% du nombre d'immatriculations de SUV, qui constituent désormais 36% de l'assortiment.

La part de marché de D'Ieteren Auto a atteint 22,75% en 2019 (+130 pb) si l'on exclut les immatriculations de moins de 30 jours. Toutes les marques ont gagné des parts de marché, à l'exception de Porsche.

Le nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires légers (0 à 6 tonnes) neufs a augmenté de 4,3% à 81.820 unités, et la part de marché de D'Ieteren Auto a progressé de 23 pb (10,79%).

Le nombre total de véhicules neufs, utilitaires compris, livrés par D'Ieteren Auto a atteint 129.575 unités en 2019 (+6,1%).

Ventes

Les ventes de D'Ieteren Auto ont augmenté de 6,7% (+5,8% sur une base comparable) pour s'établir à 3.634,9 millions EUR en 2019, ce qui reflète surtout l'augmentation des volumes soutenue par le succès des modèles SUV. Les ventes de véhicules neufs ont enregistré une hausse de 6,6% pour s'établir à 3.188,3 millions EUR.

Résultats

Le résultat opérationnel a atteint 116,5 millions EUR (+9,1%) et le résultat opérationnel *ajusté*¹ (119,0 millions EUR) a augmenté de 5,3% ou de 7,9% si l'on exclut l'impact de la reprise de provisions (4,5 millions EUR en 2018 et 1,9 million EUR en 2019). Cette solide amélioration reflète principalement la hausse des volumes de véhicules neufs et l'augmentation des marges brutes de l'activité d'importation. Ces facteurs positifs ont été partiellement compensés par une moindre contribution de l'activité de vente au détail et une augmentation des dépenses informatiques pour de nouveaux projets.

Le résultat avant impôts a atteint 122,5 millions EUR (+6,8%) ou 125 millions EUR (+6,6%) après exclusion des éléments d'*ajustement*¹.

Le résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, a progressé de 6,1% pour s'inscrire à 128,4 millions EUR. La contribution des entités mises en équivalence s'est élevée à 12 millions EUR (contre 10,6 millions EUR en 2018).

Les charges d'impôts ont atteint 36,7 millions EUR (contre 38,4 millions EUR en 2018). Les charges d'impôts *ajustées*¹ ont atteint 38,8 millions EUR (contre 40,5 millions EUR en 2018). Ce repli reflète la comptabilisation d'actifs d'impôts différés.

Le résultat après impôts, part du groupe, s'est élevé à 85,8 millions EUR (contre 76,3 millions EUR en 2018). Le résultat *ajusté* après impôts, part du groupe¹, a progressé de 9,4 millions EUR pour s'inscrire à 86,2 millions EUR.

8 - Rapport financier et de gestion 2019

2.2. DETTE NETTE ET FLUX DE TRÉSORERIE

La dette nette de D'Ieteren Auto³ a augmenté de 59,4 millions EUR pour s'établir à 120,2 millions EUR à la fin 2019.

Le flux de trésorerie net *ajusté*¹ (après impôts) s'est inscrit à -18,7 millions EUR en 2019 (-54,3 millions EUR en 2018). Cette évolution est principalement due aux éléments suivants :

- Une augmentation de l'EBITDA *ajusté*^{1,5} (128,9 millions EUR en 2019, contre 120,7 millions EUR en 2018) ;
- L'impact des "Autres éléments sans effet de trésorerie" (9,2 millions EUR en 2019 contre -6,1 millions EUR en 2018) ;
- L'augmentation des impôts décaissés (-38,1 millions EUR en 2019 contre -24,6 millions EUR en 2018) ;
- Les variations du fonds de roulement (-86,2 millions EUR en 2019, contre -120,1 millions EUR en 2018). L'augmentation de 48,7 millions EUR des stocks (bilan) sur un an reflète un pic au niveau des livraisons (anticipées) par les usines à la fin de l'année et l'extension du réseau de vente. Les créances ont augmenté de 62,6 millions EUR pour s'établir à 414,2 millions EUR (bilan) en raison d'une facturation importante en fin d'année ;
- L'augmentation des dépenses d'investissement nettes (-27,2 millions EUR versus -18,3 millions EUR) reflète surtout les investissements informatiques (par ex. système de gestion des dealers et logiciel de gestion des pièces de rechange) et l'aménagement d'une nouvelle concession Porsche.

2.3. PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

2019 fut une année charnière marquée par des projets de transformation, parmi lesquels :

- Le **projet Magellan** qui a défini la stratégie pour les 5 prochaines années et repose sur trois piliers :
 - o "S'adapter" pour devenir le meilleur de sa catégorie dans chaque secteur d'activité (par ex. revoir la structure de l'organisation et les services de support) ;
 - o "Se développer" via des activités connexes (par ex. établissement d'un trading desk de véhicules d'occasion) ;
 - o "Innover" pour se préparer à l'avenir. Cela implique notamment des investissements dans la mobilité électrique via EDI (Electric by D'Ieteren) et le lancement de nouvelles formes de mobilité par le biais de Lab Box.
- Un **bureau de transformation** a été mis en place pour coordonner les programmes de changement. Quelques 20 initiatives Magellan ont été initiées l'an dernier.
- Le programme "**Leading the D'Ieteren Auto Way**", qui a pour but de renforcer les valeurs au sein de l'organisation, a été déployé dans tous les comités de direction.

3. Belron

Au niveau de Belron (à 100 %) :

- Les ventes externes (4.228,1 millions EUR) ont progressé de 10,1%, se répartissant en une croissance organique⁵ de 7,5%, une croissance liée aux acquisitions d'1,3% et un effet de change positif de 2,5%, partiellement compensés par des cessions (impact de -1,2%).
- Le résultat opérationnel s'est élevé à 333,0 millions EUR (contre 103,6 millions EUR en 2018) :
 - o L'amélioration de 77,4% du résultat opérationnel *ajusté*¹ (400,5 millions EUR) reflète l'impact d'une croissance en termes de volume et de valeur, notamment grâce au mix de produits, et d'une gestion efficace des coûts ;
 - o Les éléments d'*ajustement*¹ s'élevaient à -67,5 millions EUR (voir détails en pages 18-19).

Au niveau du secteur opérationnel de Belron dans les comptes consolidés de D'Ieteren :

- Le résultat avant impôts s'est élevé à 256,9 millions EUR (contre 1.010,9 millions EUR en 2018). Le montant pour 2018 inclut la plus-value globale liée à la cession de 40% de la participation dans Belron ;
- Le résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, a augmenté de 110,5%, passant de 82,1 millions EUR en 2018 à 172,8 millions EUR en 2019. Le montant pour 2018 a été retraité pour refléter la même participation moyenne de 52,48% qu'en 2019. Cette nette amélioration provient de l'augmentation de la performance opérationnelle sous-jacente partiellement compensée par une augmentation des charges financières suite aux refinancements intervenus au quatrième trimestre de 2018 et au quatrième trimestre de 2019.

3.1. VENTES ET RÉSULTATS**Ventes**

Les ventes totales de **Belron** ont augmenté de 10,1 % pour s'établir à 4.228,1 millions EUR en 2019. L'augmentation de 11,3% des ventes venant des activités poursuivies se décompose comme suit :

- croissance organique⁵ de 7,5% ;
- un effet de change positif de 2,5%, principalement lié au dollar américain plus fort ;
- croissance liée aux acquisitions d'1,3%.

Les ventes en **Amérique du Nord** (54% du total) ont progressé de 20,2%. La croissance organique⁵ de 13,1% reflète des augmentations en termes de volumes et de valeur, incluant le mix de produits et une augmentation des recalibrages ADAS et des produits et services à valeur ajoutée. Les acquisitions régionales, dont la principale était celle de TruRoad en août 2019, ont contribué à 2,1% de la croissance. Un effet de change favorable a généré une croissance supplémentaire de 5%.

Les ventes venant des activités poursuivies dans la **zone euro** (33% du total) ont augmenté de 2,7%, se décomposant en 2,4% de croissance organique⁵, 0,2% de croissance liée aux acquisitions de moindre ampleur et 0,1% de contribution positive de l'effet de change. La croissance organique reflète des améliorations au niveau de la valeur commerciale, incluant le mix de produits et une augmentation des revenus découlant des recalibrages ADAS et des produits et services à valeur ajoutée, compensés par une baisse des volumes imputable aux conditions météorologiques plus clémentes au premier semestre de l'année.

Les ventes venant des activités poursuivies dans le **reste du monde** (13% du total) ont augmenté d'1,9%, dont 1,1% de croissance organique⁵ et 1% de croissance liée aux acquisitions. Un repli de 0,2% a été enregistré à cause de l'effet de change. La croissance organique reflète des améliorations au niveau de la valeur commerciale, incluant le mix de produits et une augmentation des revenus découlant des recalibrages ADAS et des produits et services à valeur ajoutée, compensés par une baisse des volumes au Royaume-Uni imputable aux conditions météorologiques plus clémentes au premier semestre de l'année. La croissance liée aux acquisitions se rapporte principalement à l'acquisition d'une entreprise qui offre des services de réparation et de remplacement en cas de sinistre immobilier en Océanie, en mars 2018.

Le nombre total de clients servis (franchises comprises) a atteint 18,2 millions (-0,2%), dont 17,6 millions (-0,6%) dans les services de réparation et de remplacement de vitrage de véhicules et de gestion de déclaration de sinistres. Le Net Promotor Score (NPS) global de 84,2% reflète la vision de Belron : "faire la différence en s'impliquant avec un soin réel dans la résolution des problèmes des clients".

Résultats

Le résultat opérationnel a progressé de 221,4% pour s'établir à 333,0 millions EUR et le résultat opérationnel *ajusté*¹ s'est amélioré de 77,4% pour atteindre 400,5 millions EUR. Ces résultats positifs sont dans une large mesure dus au succès de l'accélération du programme "Fit for Growth" qui se concentre sur la croissance (par ex. investissements dans la capacité de recalibrage, produits et services à valeur ajoutée) tout en stimulant la rentabilité de l'activité – notamment dans les domaines de l'approvisionnement, de la productivité et de l'optimisation des opportunités.

Les charges associées au plan d'incitant à long terme du management (plan rolling à 3 ans lancé en 2017) s'élèvent à 59,8 millions EUR (2018 : 34,1 millions EUR). Ceci reflète l'amélioration de la performance de Belron. Ce plan est désormais remplacé par un programme d'actionnariat, le Management Reward Plan, et par conséquent ces charges cesseront après la fin de l'année 2019.

10 - Rapport financier et de gestion 2019

Les éléments d'*ajustement*¹ repris dans le résultat opérationnel s'élèvent à 67,5 millions EUR (voir pages 18-19 pour plus de détails).

Le résultat financier net était de -76,2 millions EUR en 2019, contre 907,3 millions EUR en 2018. Ce dernier incluait la plus-value globale (987,7 millions EUR comptabilisés au premier semestre 2018) sur la cession de 40% de la participation dans Belron. Les charges financières nettes *ajustées*¹ ont augmenté, passant de 59,1 millions EUR en 2018 à 71,4 millions EUR en 2019 suite à l'émission d'emprunts à terme fixe au quatrième trimestre 2018 et au quatrième trimestre 2019, dont le produit a été versé aux actionnaires.

Le résultat avant impôts était de 256,9 millions EUR en 2019 (contre 1.010,9 millions EUR en 2018). Le résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, a augmenté de 110,5% pour s'établir à 172,8 millions EUR sur une base comparable (en se basant sur une participation de 52,48% en 2018 et en 2019). Les charges d'impôts *ajustées*¹ ont atteint 99,9 millions EUR (39,1 millions EUR en 2018).

Le résultat après impôts, part du groupe, s'est établi à 88,5 millions EUR (contre 991,6 millions EUR en 2018). Le résultat *ajusté* après impôts, part du groupe¹, s'est amélioré de 60,7% à 120,4 millions EUR.

3.2. DETTE NETTE ET FLUX DE TRÉSORERIE

La dette financière nette³ de Belron a augmenté, passant de 1.638,6 millions EUR fin 2018 à 2.324,4 millions EUR fin 2019 (100%). Au quatrième trimestre 2019, Belron a émis un nouvel emprunt à terme fixe d'une durée de 7 ans pour un montant de 830 millions USD et un emprunt supplémentaire de 100 millions EUR qui s'ajoute à l'emprunt à terme existant en EUR qui arrive à échéance en 2024. Le produit, équivalant à environ 850 millions EUR, a été distribué aux actionnaires. Le ratio dette financière nette³/EBITDA⁴ (ratio de levier net de la dette senior sécurisée) de Belron a atteint 3,67x au 31 décembre 2019.

Le flux de trésorerie net *ajusté*¹ (après impôts) s'élève à 432,5 millions EUR (164,5 millions EUR en 2018) ou 413,5 millions EUR (145,6 millions EUR en 2018) après les sorties de trésorerie associées à l'ancien plan d'incitant à long terme du management. Cette forte augmentation est principalement liée aux éléments suivants :

- Une augmentation de l'EBITDA *ajusté*^{1,4} (amélioration de 184,4 millions EUR) ;
- Un effet positif des variations du fonds de roulement (41,9 millions EUR, comparé à -8,6 millions EUR en 2018) ;
- Une diminution des investissements (-86,9 millions EUR, contre -111,6 millions EUR en 2018) partiellement compensée par une augmentation de l'impôt sur le résultat et des charges d'intérêt.

Le flux de trésorerie net après l'impact des restructurations (éléments d'*ajustement*¹) s'est inscrit à 375,8 millions EUR en 2019 (98,4 millions EUR en 2018).

4. Moleskine

- Les ventes ont diminué de 5,9% à 163,9 millions EUR en 2019 ;
- La perte opérationnelle s'est élevée à 83,7 millions EUR (contre un bénéfice de 28,6 millions EUR en 2018) et se répartit comme suit :
 - o Un résultat opérationnel *ajusté*¹ de 18,6 millions EUR (-35%) ;
 - o Une perte de valeur (élément d'*ajustement*¹) de 102,3 millions EUR.
- Le résultat avant impôts s'est affiché à -92,5 millions EUR (contre un bénéfice de 18,9 millions EUR en 2018) ;
- Le résultat *ajusté* avant impôts¹ est de 9,8 millions EUR (-48,1%) ;
- Le flux de trésorerie net a progressé de 75% pour s'établir à 21 millions EUR grâce à une gestion active des stocks ;
- Un nouveau CEO rejoindra l'entreprise en avril 2020.

4.1. VENTES

Les ventes ont chuté de 10,2 millions EUR à 163,9 millions EUR. Le canal B2B dans la région EMEA et le canal des ventes en gros en Amériques représentaient respectivement 71% et 14% du repli des ventes.

Évolution des ventes par canal :

- **Ventes en gros** (54% du total) : -3%. Ce recul était le plus prononcé aux États-Unis en raison de problèmes spécifiques rencontrés par des détaillants (par ex. changement d'actionnaire de Barnes & Noble) et d'une baisse de trafic chez certaines enseignes. Les ventes à Amazon et Office Depot (nouveau client) ont toutefois augmenté. Les revenus de la vente en gros sont en hausse au Canada. Au Japon, la filiale de Moleskine fondée en 2018 a enregistré des résultats positifs ;
- **B2B** (25% du total) : -14%. Ce repli était le plus prononcé dans la région EMEA car de très grosses commandes enregistrées en 2018 n'ont pas été répétées en 2019 ;
- **Vente au détail** (14% du total) : -5%. Toutes les régions ont rapporté une diminution des ventes, à l'exception de la région EMEA. L'élargissement du réseau de magasins a eu une incidence sur les ventes, le nombre de magasins ayant diminué de 80 à la fin de l'année 2018 à 77 à la fin de l'année 2019. Douze magasins ont fermé et 9 ont ouvert au cours de l'exercice ;
- **E-commerce** (5% du total) : -2%.
- **Autres** (1% du total) : +30% grâce au succès des applications digitales.

Évolution des ventes par région :

- **EMEA** (46% du total) : -9%. Ce recul était quasiment entièrement dû à une diminution des ventes B2B. Les ventes dans les canaux e-commerce et retail se sont légèrement améliorées ;
- **Amériques** (37% du total) : -2%. L'augmentation des ventes B2B a été compensée par une diminution des ventes dans les autres canaux ;
- **APAC** (17% du total) : -6%. Tous les canaux ont rapporté une diminution des ventes, la plus forte chute étant observée dans le canal retail.

4.2. RÉSULTATS

Le résultat opérationnel *ajusté*¹ a atteint 18,6 millions EUR en 2019, contre 28,6 millions EUR en 2018. Ce recul est principalement dû à une baisse des ventes, à des droits de douane imposés par les États-Unis et à des inefficiences en matière de coûts directs.

Le résultat opérationnel de 2019 inclut une reprise de provisions de 4,1 millions EUR associée au programme d'incitation à long terme de 2016-2021. Le résultat de 2018 a été affecté par une charge d'1,7 million EUR liée à ce programme.

Une perte de valeur de 102,3 millions EUR (éléments d'*ajustement*¹) a été enregistrée sur le goodwill. Le test de perte de valeur s'est basé sur le business plan pour 2020-2023 et un coût moyen pondéré du capital (WACC) de 7,94%. La valeur résiduelle du goodwill s'élève à 69,8 millions EUR après la perte de valeur. Après déduction de la perte de valeur, Moleskine a réalisé une perte opérationnelle de 83,7 millions EUR en 2019, à comparer avec un bénéfice de 28,6 millions EUR en 2018.

12 - Rapport financier et de gestion 2019

Les charges financières nettes ont atteint 8,8 millions EUR (contre 9,7 millions EUR en 2018). Le résultat avant impôts s'est élevé à -92,5 millions EUR et le résultat *ajusté* avant impôts¹ à 9,8 millions EUR (18,9 millions EUR en 2018). Les charges d'impôts se sont élevées à 4,8 millions EUR. En 2018, le produit d'impôts de 3,9 millions EUR incluait les revenus des brevets.

4.3. DETTE NETTE ET FLUX DE TRÉSORERIE

La dette nette de Moleskine était de 267,5 millions EUR (dont 190,8 millions EUR d'emprunts intra-groupe) à la fin 2019, contre 282,2 millions EUR à la fin 2018.

Le flux de trésorerie net *ajusté*¹ (après impôts) s'est inscrit à 21,0 millions EUR en 2019, venant de 12,0 millions EUR en 2018. Cette amélioration reflète une amélioration (9,9 millions EUR) du fonds de roulement et une diminution des intérêts nets payés. Une gestion efficace des stocks a permis d'enregistrer une réduction de 11,6 millions EUR des stocks.

4.4. NOMINATION D'UN NOUVEAU CEO

Lorenzo Viglione a démissionné de sa fonction de CEO, de commun accord avec D'Ieteren eu égard au développement futur de Moleskine. Un nouveau CEO rejoindra l'entreprise en avril 2020.

5. Corporate & non-alloué

5.1. RÉSULTATS

Le secteur opérationnel "Corporate & non-alloué" englobe principalement les activités corporate et immobilières (D'Ieteren Immo S.A.). Le résultat opérationnel *ajusté*¹ était de -15,4 millions EUR en 2019, venant de -12,2 millions EUR en 2018 en raison d'une hausse temporaire des coûts corporate et de certaines taxes administratives.

L'élément d'*ajustement*¹ de 6,5 millions EUR du résultat opérationnel a trait à la plus-value réalisée sur la cession d'un bien immobilier. L'élément d'*ajustement*¹ du résultat financier inclut la variation de juste valeur d'un passif lié à la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R.

Le résultat *ajusté* avant impôts, part du groupe¹, a atteint -10,3 millions EUR (-6,9 millions EUR en 2018).

5.2. TRÉSORERIE NETTE

L'augmentation significative de la trésorerie nette (de 1.142,2 millions EUR fin 2018 à 1.521,0 millions EUR à la fin 2019) résulte principalement de la participation de D'Ieteren (460,7 millions EUR) dans la dernière recapitalisation des dividendes de Belron (au quatrième trimestre 2019), partiellement compensée par le paiement de dividendes aux actionnaires de D'Ieteren en juin 2019 (54,8 millions EUR).

6. Recherche et Développement

Les coûts de Recherche et Développement (R&D) à l'échelle du groupe se sont élevés à 12 millions EUR en 2019 :

- A travers sa filiale Lab Box, D'Ieteren Auto explore, analyse et développe des services de mobilité flexibles et innovants, en particulier des solutions d'intermodalité et plateformes MaaS ("Mobility as a Service"). Par exemple, l'application Pikaway permet le routage, la réservation et le paiement de trajets intermodaux. Les investissements dans Lab Box ont atteint 9,5 millions EUR en 2019 venant de 6,5 millions EUR en 2018.
- Belron possède sa propre division de Recherche et Développement, Belron Technical. Cette dernière développe des normes techniques et innovations pour révolutionner le secteur de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicule. Le budget R&D de Belron s'est élevé à 1,8 millions EUR en 2019 contre 2,7 million en 2018.
- Chez Moleskine, les départements en charge du développement numérique et de la Recherche et du Développement ont oeuvré à la recherche de solutions pour combler le vide entre l'analogique et le numérique, créant ainsi une connexion entre les produits Papier et digitaux. La Cellule d'Innovation digitale a dépensé environ 700.000 EUR en Recherche et Développement en 2019 contre 500.000 EUR en 2018.

Notes

1 Afin de mieux refléter sa performance opérationnelle et aider les investisseurs à obtenir une meilleure compréhension de sa performance financière, le groupe utilise des indicateurs de performance alternatifs ("Alternative Performance Measures" ou APM). Ces APM sont des indicateurs de performance non définis par les normes IFRS. Le groupe ne présente pas ces APM comme des alternatives aux indicateurs financiers définis par les normes IFRS et ne donne pas aux APM plus d'importance qu'aux indicateurs définis par les normes IFRS. Voir page 14 pour la définition de ces indicateurs de performance.

2 Afin de présenter une image plus précise du marché automobile, Febiac, la Fédération Belge de l'Automobile et du Cycle, publie les statistiques de marché en supprimant les immatriculations qui ont été annulées dans les 30 jours. La majorité d'entre elles concernent des véhicules qui n'ont probablement pas été mis en circulation par le client final en Belgique.

3 La dette financière nette n'est pas un indicateur défini par les normes IFRS. D'Ieteren utilise cet indicateur de performance alternatif afin de refléter son endettement. Cet indicateur non-GAAP est défini comme la somme des emprunts diminuée de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des investissements en actifs financiers non courants et courants. Voir page 21.

4 L'EBITDA n'est pas un indicateur IFRS. Cet indicateur de performance alternatif (indicateur non-GAAP) se définit comme le résultat avant intérêts, impôts, réductions de valeur et amortissements. La méthode de calcul de l'EBITDA n'étant pas définie par les normes IFRS, la méthode utilisée par le groupe peut ne pas être similaire à celle adoptée par d'autres entreprises et peut dès lors ne pas être comparable.

5 La "croissance organique" est un indicateur de performance alternatif utilisé par le groupe pour mesurer l'évolution du chiffre d'affaires entre deux périodes consécutives, à taux de change constant et à l'exclusion de l'effet des variations de périmètre de consolidation et des acquisitions d'entreprises.

Annexe

Indicateurs de performance alternatifs (APM)

Cadre conceptuel et définitions

Afin de mieux refléter sa performance opérationnelle et aider les investisseurs, les analystes financiers et les tierces parties intéressées à obtenir une meilleure compréhension de sa performance financière, le groupe utilise des indicateurs de performance alternatifs (« Alternative Performance Measures », ci-après « APM »). Ces indicateurs de performance alternatifs sont utilisés en interne afin d'analyser les résultats du groupe et de ses unités opérationnelles.

Ces APM sont des indicateurs de performance non définis par les normes IFRS. Ils sont extraits des comptes IFRS certifiés. Les APM peuvent ne pas être comparables à des indicateurs similaires utilisés dans d'autres entreprises et ont des limites en tant qu'outils analytiques. Ils ne doivent pas être considérés de manière isolée ou en remplacement des indicateurs utilisés pour analyser le rendement ou la liquidité du groupe sous les normes IFRS. Le groupe ne présente pas ces APM comme des alternatives aux indicateurs financiers définis par les normes IFRS et ne donne pas aux APM plus d'importance qu'aux indicateurs définis par les normes IFRS.

Chaque ligne du compte de résultats (voir ci-dessous) et chaque sous-total du compte de résultats sectoriel (voir ci-dessous) est ventilé de manière à fournir des informations sur le résultat *ajusté* et sur les éléments d'*ajustement*.

Les éléments d'*ajustement* sont identifiés par le groupe afin de présenter des informations comparables, en donnant aux investisseurs une meilleure vision de la manière dont le groupe mesure et gère ses performances financières. Ils comprennent les éléments suivants, sans pour autant s'y limiter :

- (a) les gains et pertes comptabilisés sur les instruments financiers (la variation de juste valeur entre l'ouverture et la clôture de la période, à l'exclusion des flux de trésorerie courus générés par les instruments de couverture du groupe au cours de la période), dans la mesure où la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39/IFRS 9 n'est pas appliquée (dans ce cas, les gains et pertes comptabilisés sur les instruments financiers sont comptabilisés directement dans l'état consolidé du résultat global) ;
- (b) les gains et pertes de change résultant de la conversion des emprunts en devises aux cours de clôture ;
- (c) les pertes de valeur relatives au goodwill et aux autres actifs non courants ;
- (d) l'amortissement des actifs incorporels à durée d'utilité finie résultant de l'affectation du coût d'un regroupement d'entreprises au sens de la norme IFRS 3 ;
- (e) les autres éléments inhabituels. Ceux-ci sont des éléments importants générés par des événements ou des transactions qui surviennent dans le cadre de l'activité ordinaire du groupe, et qui, individuellement ou de manière agrégée s'ils sont de nature semblable, sont identifiés en raison de leur taille ou de leur incidence.

Le résultat *ajusté* est constitué du résultat IFRS reporté, après exclusion des éléments d'*ajustement* définis ci-dessus.

Le groupe utilise comme indicateur clé de performance le résultat consolidé *ajusté* avant impôts, part du groupe (PBT *ajusté*, part du groupe). Cet APM contient le résultat sectoriel avant impôts (PBT), après inclusion du résultat avant impôts des activités abandonnées, et après exclusion des éléments d'*ajustement* et de la part des actionnaires ne détenant pas le contrôle.

Présentation des APM dans le compte de résultats consolidé pour l'exercice clôturé le 31 décembre

en millions de EUR	2019			2018 ⁽¹⁾		
	Total	Dont Eléments ajustés	Eléments d'ajustement	Total	Dont Eléments ajustés	Eléments d'ajustement
Produits des activités ordinaires	3.798,8	3.798,8	-	3.581,0	3.581,0	-
Coût des ventes	-3.303,3	-3.303,3	-	-3.094,0	-3.094,0	-
Marge brute	495,5	495,5	-	487,0	487,0	-
Charges commerciales et administratives	-382,2	-379,7	-2,5	-376,0	-358,5	-17,5
Autres produits opérationnels	21,8	15,3	6,5	10,1	10,1	-
Autres charges opérationnelles	-110,7	-8,4	-102,3	-9,2	-9,2	-
Résultat opérationnel	24,4	122,7	-98,3	111,9	129,4	-17,5
Charges financières nettes	-24,4	-7,1	-17,3	-47,3	-7,0	-40,3
Produits financiers	1,4	1,4	-	1,8	1,3	0,5
Charges financières	-25,8	-8,5	-17,3	-49,1	-8,3	-40,8
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	93,2	125,1	-31,9	0,1	68,1	-68,0
Résultat avant impôts	93,2	240,7	-147,5	64,7	190,5	-125,8
Impôts sur le résultat	-28,7	-29,1	0,4	-18,1	-22,0	3,9
Résultat des activités poursuivies	64,5	211,6	-147,1	46,6	168,5	-121,9
Activités abandonnées	-	-	-	1.002,1	14,4	987,7
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	64,5	211,6	-147,1	1.048,7	182,9	865,8
Résultat attribuable aux:						
Porteurs de capitaux propres de la société-mère	64,5	211,6	-147,1	1.048,0	182,2	865,8
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	0,7	0,7	-
Résultat par action						
De base (en EUR)	1,18	3,88	-2,70	19,12	3,32	15,80
Dilué (en EUR)	1,18	3,86	-2,68	19,08	3,32	15,76
Résultat par action pour le résultat des activités poursuivies						
De base (en EUR)	1,18	3,88	-2,70	0,85	3,08	-2,23
Dilué (en EUR)	1,18	3,86	-2,68	0,85	3,07	-2,22

(1) Après retraitement pour refléter la réaffectation des coûts dans le cadre de l'amélioration continue de la présentation des informations financières – voir note annexe 1 des états financiers consolidés 2019 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Le groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Se reporter à la note annexe 3 des états financiers consolidés 2019.

16 - Rapport financier et de gestion 2019

Présentation des APM dans le compte de résultats sectoriel pour l'exercice clôturé le 31 décembre

Les secteurs opérationnels du groupe sont D'Ieteren Auto (activités de distribution automobile), Belron, Moleskine et "Corporate & non-alloué" (activités immobilières et corporate du groupe). Ces secteurs opérationnels sont cohérents avec l'organisation du groupe et sa structure de reporting interne, et répondent aux exigences de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Malgré sa classification comme une entité mise en équivalence, Belron reste un secteur opérationnel, ce qui reflète la structure de reporting interne du groupe.

Le groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées. Le groupe présente les résultats de ses secteurs opérationnels en se basant la situation pré-IFRS 16, pour refléter la structure de reporting interne du groupe et faciliter la comparaison avec les résultats de la période précédente.

en millions de EUR	2019						
	D'Ieteren Auto	Belron	Mole- skine	Corporate & non-alloué	Impacts IFRS 16	Elimi- nations	Groupe
Produits externes des activités ordinaires	3.634,9	4.228,1	163,9	-	-	-4.228,1	3.798,8
Produits intra-groupe des activités ordinaires	-	-	-	-	-	-	-
Produits sectoriels des activités ordinaires	3.634,9	4.228,1	163,9	-	-	-4.228,1	3.798,8
Résultat opérationnel (constituant le résultat sectoriel)	116,5	333,0	-83,7	-8,9	16,4	-348,9	24,4
dont: <i>Eléments ajustés</i>	119,0	400,5	18,6	-15,4	16,4	-416,4	122,7
<i>Eléments d'ajustement</i>	-2,5	-67,5	-102,3	6,5	-	67,5	-98,3
Charges financières nettes	-2,6	-76,2	-8,8	-12,2	-26,5	101,9	-24,4
Produits financiers	0,2	19,1	0,8	0,4	-	-19,1	1,4
Charges financières	-2,8	-95,3	-4,7	-17,5	-26,5	121,0	-25,8
Intérêts sur financement intra-groupe	-	-	-4,9	4,9	-	-	-
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	8,6	0,1	-	-	-	84,5	93,2
Résultat avant impôts	122,5	256,9	-92,5	-21,1	-10,1	-162,5	93,2
dont: <i>Eléments ajustés</i>	125,0	329,2	9,8	-10,3	-10,1	-202,9	240,7
<i>Eléments d'ajustement</i>	-2,5	-72,3	-102,3	-10,8	-	40,4	-147,5
Impôt sur le résultat	-36,7	-88,4	-4,8	12,8	2,5	85,9	-28,7
Résultat des activités poursuivies	85,8	168,5	-97,3	-8,3	-7,6	-76,6	64,5
dont: <i>Eléments ajustés</i>	86,2	229,3	5,0	4,2	-7,6	-105,5	211,6
<i>Eléments d'ajustement</i>	-0,4	-60,8	-102,3	-12,5	-	28,9	-147,1
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	85,8	168,5	-97,3	-8,3	-7,6	-76,6	64,5

Résultat attribuable aux:	D'Ieteren Auto	Belron	Mole- skine	Corporate & non-alloué	Impacts IFRS 16	Groupe
Porteurs de capitaux propres	85,8	88,5	-97,3	-8,3	-4,2	64,5
dont: <i>Eléments ajustés</i>	86,2	120,4	5,0	4,2	-4,2	211,6
<i>Eléments d'ajustement</i>	-0,4	-31,9	-102,3	-12,5	-	-147,1
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	85,8	88,5	-97,3	-8,3	-4,2	64,5

Au cours de la période, la colonne « Impacts IFRS 16 » réconcilie le compte de résultats sectoriel (le résultat de l'exercice étant présenté, comme dans les rapports précédents, conformément à la norme IAS 17) avec le compte de résultats IFRS consolidé du groupe en vertu de la norme IFRS 16. Se reporter au point « Informations générales » de la section « Éléments financiers marquants » pour obtenir plus de détails.

Au cours de la période, la colonne « Éliminations » réconcilie le compte de résultats sectoriel (le résultat de l'exercice de Belron étant présenté sur toutes les lignes selon la méthode d'intégration globale) avec le compte de résultats IFRS consolidé du groupe (le résultat net de Belron étant présenté à la ligne « Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence », pour représenter la part du groupe dans le résultat net de Belron au cours de l'exercice).

en millions de EUR

2018 ⁽¹⁾

	D'Ieteren Auto	Belron	Mole- skine	Corporate & non-alloué	Elimi- nations	Groupe
Produits externes des activités ordinaires	3.406,9	3.839,7	174,1	-	-3.839,7	3.581,0
Produits intra-groupe des activités ordinaires	-	-	-	-	-	-
Produits sectoriels des activités ordinaires	3.406,9	3.839,7	174,1	-	-3.839,7	3.581,0
Résultat opérationnel (constituant le résultat sectoriel)	106,8	103,6	28,6	-23,5	-103,6	111,9
dont: <i>Eléments ajustés</i>	113,0	225,7	28,6	-12,2	-225,7	129,4
<i>Eléments d'ajustement</i>	-6,2	-122,1	-	-11,3	122,1	-17,5
Charges financières nettes	-2,0	907,3	-9,7	-35,6	-907,3	-47,3
Produits financiers	0,9	1.000,6	0,7	0,2	-1.000,6	1,8
Charges financières	-2,9	-93,3	-5,8	-40,4	93,3	-49,1
Intérêts sur financement intra-groupe	-	-	-4,6	4,6	-	-
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	9,9	-	-	-	-9,8	0,1
Résultat avant impôts	114,7	1.010,9	18,9	-59,1	-1.020,7	64,7
dont: <i>Eléments ajustés</i>	117,3	166,6	18,9	-6,9	-105,4	190,5
<i>Eléments d'ajustement</i>	-2,6	844,3	-	-52,2	-915,3	-125,8
Impôt sur le résultat	-38,4	-26,8	3,9	16,4	26,8	-18,1
Résultat des activités poursuivies	76,3	984,1	22,8	-42,7	-993,9	46,6
dont: <i>Eléments ajustés</i>	76,8	127,5	22,8	7,7	-66,3	168,5
<i>Eléments d'ajustement</i>	-0,5	856,6	-	-50,4	-927,6	-121,9
Activités abandonnées	-	-	-	-	1.002,1	1.002,1
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	76,3	984,1	22,8	-42,7	8,2	1.048,7

Résultat attribuable aux:	D'Ieteren Auto	Belron	Mole- skine	Corporate & non-alloué	Groupe
Porteurs de capitaux propres	76,3	991,6	22,8	-42,7	1.048,0
dont: <i>Eléments ajustés</i>	76,8	74,9	22,8	7,7	182,2
<i>Eléments d'ajustement</i>	-0,5	916,7	-	-50,4	865,8
Participations ne donnant pas le contrôle	-	0,7	-	-	0,7
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	76,3	992,3	22,8	-42,7	1.048,7

(1) Après retraitement pour refléter la réaffectation des coûts dans le cadre de l'amélioration continue de la présentation des informations financières – voir note annexe 1 des états financiers consolidés 2019 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Le groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Se reporter à la note annexe 3 des états financiers consolidés 2019.

Au cours de la période précédente, la colonne « Éliminations » réconciliait le compte de résultats sectoriel (le résultat de l'exercice de Belron étant présenté sur toutes les lignes comme une activité poursuivie selon la méthode d'intégration globale) avec le compte de résultats IFRS consolidé du groupe (le résultat net de Belron étant présenté comme une activité abandonnée depuis le début de la période jusqu'au closing de la transaction avec CD&R, et dans la ligne « Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence » pour le reste de l'exercice). Nous renvoyons à la note 1 des états financiers consolidés 2018 pour plus d'informations.

Explications et précisions sur les montants présentés comme des éléments d'ajustement

Pour 2019 et 2018, les éléments d'ajustement au sein des quatre secteurs opérationnels comprenaient :

en millions de EUR	2019				
	D'leteren Auto	Belron	Moleskine	Corporate & non-alloué	Total (secteurs)*
Eléments d'ajustement					
Inclus dans le résultat opérationnel	-2,5	-67,5	-102,3	6,5	-165,8
Réajustement de valeur des instruments financiers	-	4,9 (d)	-	-	4,9
Amortissement des contrats client	-	-12,2 (e)	-	-	-12,2
Amortissement des marques à durée d'utilité finie	-	-1,4 (f)	-	-	-1,4
Perte de valeur sur goodwill et sur actifs non-courants	-	-21,3 (g)	-102,3 (j)	-	-123,6
Autres éléments d'ajustement	-2,5 (a)	-37,5 (h)	-	6,5 (k)	-33,5
Inclus dans les charges financières nettes	-	-4,8	-	-17,3	-22,1
Réajustement de valeur des instruments financiers	-	-	-	-17,3 (l)	-17,3
Autres éléments d'ajustement	-	-4,8 (i)	-	-	-4,8
Inclus dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
Inclus dans le résultat avant impôts (PBT)	-2,5	-72,3	-102,3	-10,8	-187,9

* Total des éléments d'ajustement au niveau de chaque secteur. Les éléments d'ajustement présentés dans le secteur Belron doivent être déduits de ce total pour la réconciliation avec les chiffres du groupe repris dans le compte de résultats sectoriel.

en millions de EUR	2018				
	D'leteren Auto	Belron	Moleskine	Corporate & non-alloué	Total (secteurs)*
Eléments d'ajustement					
Inclus dans le résultat opérationnel	-6,2	-122,1	-	-11,3	-139,6
Réajustement de valeur des instruments financiers	-	-6,9 (d)	-	-	-6,9
Amortissement des contrats client	-	-5,5 (e)	-	-	-5,5
Amortissement des marques à durée d'utilité finie	-	-0,5 (f)	-	-	-0,5
Perte de valeur sur goodwill et sur actifs non-courants	-	-50,3 (g)	-	-	-50,3
Autres éléments d'ajustement	-6,2 (a)	-58,9 (h)	-	-11,3 (k)	-76,4
Inclus dans les charges financières nettes	0,6	966,4	-	-40,9	926,1
Réajustement de valeur des instruments financiers	-	-	-	-20,2 (l)	-20,2
Autres éléments d'ajustement	0,6 (b)	966,4 (i)	-	-20,7 (m)	946,3
Inclus dans le résultat des sociétés mises en équivalence	3,0 (c)	-	-	-	3,0
Inclus dans le résultat avant impôts (PBT)	-2,6	844,3	-	-52,2	789,5

* Total des éléments d'ajustement au niveau de chaque pôle. Les éléments d'ajustement présentés dans le secteur Belron doivent être déduits de ce total pour la réconciliation avec les chiffres du groupe repris dans le compte de résultats sectoriel.

D'Ieteren Auto

- (a) Les autres éléments d'*ajustement* du résultat opérationnel comprennent une charge de 2,5 millions EUR (6,2 millions EUR au cours de la période précédente) dans le cadre du projet « Market Area » (optimisation du réseau de concessionnaires indépendants).
- (b) Au cours de la période précédente, les autres éléments d'*ajustement* inclus dans les charges financières nettes comprenaient la plus-value réalisée sur la cession d'une concession automobile.
- (c) Au cours de la période précédente, la quote-part du groupe dans les éléments d'*ajustement* des entités mises en équivalence s'élevait à 3,0 millions EUR et était liée au produit additionnel reconnu suite à un changement d'estimation comptable.

Belron

- (d) La juste valeur des instruments de couverture des prix du carburant s'élève à 4,9 millions EUR (-6,9 millions EUR au cours de la période précédente) provenant des variations de juste valeur nette des dérivés. La variation de juste valeur nette des dérivés correspond à la variation de juste valeur brute (c'est-à-dire la variation de juste valeur entre l'ouverture et la clôture de la période) après exclusion des flux de trésorerie courus de la période.
- (e) Dans le cadre des acquisitions récentes (principalement aux États-Unis, en France et en Belgique), des contrats client ont été reconnus comme actifs incorporels à durée d'utilité finie. La charge d'amortissement s'élève à 12,2 millions EUR (5,5 millions EUR au cours de la période précédente).
- (f) L'amortissement des marques à durée d'utilité finie (certaines marques ne sont plus considérées comme immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée car il existe une limite prévisible à la période pendant laquelle ces actifs sont appelés à générer des entrées nettes de trésorerie) s'élève à 1,4 million EUR (0,5 million EUR au cours de la période précédente).
- (g) Au cours de la période, une perte de valeur totale de 21,3 millions EUR a été comptabilisée et comprend :
 - Une perte de valeur de 21,0 millions EUR en Italie, actée sur le goodwill (20,6 millions EUR), les marques (0,3 million EUR) et les autres immobilisations incorporelles (0,1 million EUR), conséquence d'attentes moindres ;
 - Une perte de valeur de 0,3 million EUR aux Pays-Bas, actée sur les autres immobilisations incorporelles (suite à la perte de valeur de 40,0 millions EUR comptabilisée en 2018 aux Pays-Bas, il ne restait pas de goodwill ni d'autres immobilisations incorporelles significatives).

Ces pertes de valeur ont été comptabilisées durant le premier semestre de 2019 à la suite du test de perte de valeur réalisé.

Au cours de la période précédente, une perte de valeur de 50,3 millions EUR a été comptabilisée aux Pays-Bas (40,0 millions EUR actés sur le goodwill, les marques et les autres immobilisations incorporelles), en Nouvelle-Zélande (6,0 millions EUR actés sur le goodwill) et 4,3 millions EUR en Hongrie et en Grèce.

- (h) Au cours de la période, les autres éléments d'*ajustement* pour un montant de -37,5 millions EUR incluent -30,7 millions EUR associés aux restructurations et aux intégrations (la majeure partie a été dépensée pour l'intégration de l'entreprise américaine TruRoad et certains coûts affectés à divers projets et restructurations dans la zone euro), -3,7 millions EUR de coûts d'acquisition et -3,0 millions EUR liés à des frais de cession.
 Au cours de la période précédente, les autres éléments d'*ajustement* de -58,9 millions EUR comprennent principalement un bonus de transaction (-33,1 millions EUR) lié à la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R (voir notes 1 et 16 des états financiers consolidés 2018), des honoraires liés à la transaction susmentionnée et à l'instauration d'un nouveau programme de rétribution du management (-2,8 millions EUR), des provisions et des coûts de restructuration pour le Canada (-5,5 millions EUR) et les États-Unis (-4,5 millions EUR), des provisions dans le cadre de litiges juridiques en cours aux États-Unis (-4,1 millions EUR) et des provisions liées à la cession et au système de franchise prévus en Grèce et en Hongrie.
- (i) Au cours de la période, les autres éléments d'*ajustement* des charges financières nettes comprennent les coûts encourus suite au financement supplémentaire contracté au quatrième trimestre de 2019 (nouvel emprunt à terme fixe d'une durée de 7 ans pour un montant de 830 millions USD arrivant à échéance en 2026 et « emprunt supplémentaire » de 100 millions EUR qui s'ajoute à l'emprunt à terme existant en EUR arrivant à échéance en 2024. Le produit a été utilisé pour payer un dividende aux actionnaires).
 Au cours de la période précédente, les autres éléments d'*ajustement* dans les charges financières nettes comprenaient la plus-value globale (987,7 millions EUR) sur la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R (voir les notes 1 et 16 des états financiers consolidés 2018 pour plus d'informations et de précisions sur le calcul), la perte (-20,2 millions EUR) relative à la cession des activités (Russie, Turquie et une entreprise au Royaume-Uni) et des frais (-1,1 million EUR) encourus suite à un financement supplémentaire contracté en novembre 2018.

Moleskine

- (j) Au cours de la période, une perte de valeur de 102,3 millions EUR est comptabilisée sur l'unité génératrice de trésorerie Moleskine (entièrement allouée au goodwill) à la suite du test de perte de valeur réalisé en fin d'exercice. Voir les informations spécifiques dans les « Financial highlights 2019 ».

Corporate & non-alloué

- (k) Au cours de l'exercice, l'élément d'*ajustement* de 6,5 millions EUR du résultat opérationnel est lié à la plus-value de cession d'un bien immobilier. Au cours de la période précédente, les autres éléments d'*ajustement* du résultat opérationnel (-11,3 millions EUR) sont relatifs aux honoraires liés à la finalisation de la cession de 40 % de la participation dans Belron à CD&R.
- (l) Au cours des deux périodes, le réajustement de valeur des instruments financiers représente la variation de juste valeur d'un passif éventuel lié à la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R. Ce passif éventuel sera réglé dans le courant de l'année 2020.
- (m) Au cours de la période précédente, les autres éléments d'*ajustement* des charges financières nettes comprenaient d'autres charges financières dans le cadre de la finalisation de la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R.

Résultat ajusté avant impôts, part du groupe (PBT ajusté, part du groupe)

Les chiffres 2019 sont présentés en se basant sur l'approche adoptée avant l'application de la norme IFRS 16, conformément à la présentation des résultats sectoriels du groupe et afin de faciliter la comparaison avec les chiffres de la période précédente.

millions de EUR	2019					2018 ⁽¹⁾				
	D'Ieteren Auto	Belron (52,48%)	Mole- skine	Corporate & non-alloué	Total (secteurs)	D'Ieteren Auto	Belron (57,78%)	Mole- skine	Corporate & non-alloué	Total (secteurs)
Résultat avant impôts (pré-IFRS 16)	122,5	256,9	-92,5	-21,1	265,8	114,7	1.010,9	18,9	-59,1	1.085,4
Moins: éléments d'ajustement dans le résultat avant impôts	2,5	72,3	102,3	10,8	187,9	2,6	-844,3	-	52,2	-789,5
PBT ajusté (pré-IFRS 16)	125,0	329,2	9,8	-10,3	453,7	117,3	166,6	18,9	-6,9	295,9
Moins: part du Groupe dans les impôts sur le résultat ajusté des entités mises en équivalence	3,4	-	-	-	3,4	3,7	-	-	-	3,7
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le PBT ajusté	-	-156,4	-	-	-156,4	-	-70,3	-	-	-70,3
Part du Groupe dans le PBT ajusté (pré-IFRS 16)	128,4	172,8	9,8	-10,3	300,7	121,0	96,3	18,9	-6,9	229,3

(1) Après retraitement pour refléter la réaffectation des coûts dans le cadre de l'amélioration continue de la présentation des informations financières – voir note annexe 1 des états financiers consolidés 2019 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Au cours de la période, le pourcentage moyen pondéré utilisé pour calculer le résultat ajusté avant impôts, part du groupe de Belron s'élève à 52,48 % (57,78 % au cours de la période précédente).

Indicateur clé de performance (basé sur le PBT ajusté, part du groupe)

millions de EUR	2019					2018 ⁽¹⁾				
	D'Ieteren Auto	Belron (52,48%)	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Total (secteurs)	D'Ieteren Auto	Belron (52,48%)	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Total (secteurs)
Part du groupe dans le PBT ajusté (pré-IFRS 16)	128,4	172,8	9,8	-10,3	300,7	121,0	96,3	18,9	-6,9	229,3
Excluant:										
Amortissements d'actifs non-courants (part du Groupe)	-	-	-	-	-	-	-6,0	-	-	-6,0
Ajustement de la part du Groupe (base comparable avec 2019)	-	-	-	-	-	-	-8,2	-	-	-8,2
PBT ajusté, part du Groupe (indicateur clé de performance - pré-IFRS 16)	128,4	172,8	9,8	-10,3	300,7	121,0	82,1	18,9	-6,9	215,1

(1) Après retraitement pour refléter la réaffectation des coûts dans le cadre de l'amélioration continue de la présentation des informations financières – voir note annexe 1 des états financiers consolidés 2019 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

En vertu de la norme IFRS 16, le PBT *ajusté*, part du groupe des secteurs s'élève à 295,2 millions EUR (D'leteren Auto : 128,4 million EUR ; Belron : 167,6 million EUR ; Moleskine : 9,5 millions EUR, Corporate & non-alloué : -10,3 millions EUR).

Au cours de la période précédente, en application de la norme IFRS 5, le groupe n'a pas déprécié les actifs non courants de Belron depuis la date de sa classification comme détenu en vue de la vente jusqu'à la date effective de cession (7 février 2018). L'impact sur le compte de résultats consolidé de la période précédente s'élevait à 10,3 millions EUR (6,0 millions EUR pour la part du groupe, sur la base d'un pourcentage de détention de 57,78 % en 2018) et a été exclu lors du calcul de l'indicateur clé de performance dans le résultat de l'exercice 2018.

Dette nette

Afin de pouvoir mieux évaluer son endettement, le groupe utilise le concept de dette nette. Elle est un indicateur de performance alternatif, non défini par les normes IFRS, et n'est pas présentée comme une alternative aux indicateurs financiers définis par les normes IFRS. La dette nette est définie comme la somme des prêts et emprunts diminuée de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des investissements en actifs non courants et courants. La dette nette n'incorpore pas la juste valeur des dérivés liés à l'endettement. Les prêts et emprunts couverts (c'est-à-dire ceux auxquels la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39 est appliquée) sont convertis aux taux de change fixés par les « cross currency swaps » correspondants. Les autres prêts et emprunts sont convertis aux taux de change de clôture.

en millions de EUR	31 décembre 2019				31 décembre 2018 ⁽¹⁾			
	D'leteren Auto	Belron (100%)	Mole- skine	Corp. & non- alloué	D'leteren Auto	Belron (100%)	Mole- skine	Corp. & non- alloué
Prêts et emprunts non-courants	0,5	2.551,7	98,3	0,7	0,7	1.709,8	114,8	0,8
Prêts et emprunts courants	0,1	57,0	33,6	0,1	2,2	47,6	37,1	0,1
Financement intra-groupe	-	-	190,8	-190,8	-	-	155,9	-155,9
Ajustement relatif aux emprunts couverts	-	-1,7	-	-	-	6,2	-	-
Dette brute (pré-IFRS 16)	0,6	2.607,0	322,7	-190,0	2,9	1.763,6	307,8	-155,0
Moins: trésorerie et équivalents de trésorerie	119,6	-282,6	-55,2	-786,3	57,9	-124,2	-23,8	-967,1
Moins: trésorerie incluses dans les actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-0,8	-	-
Moins: actifs financiers courants	-	-	-	-543,4	-	-	-1,8	-
Moins: autres créances non-courantes	-	-	-	-1,3	-	-	-	-20,1
Dette nette (pré-IFRS 16)	120,2	2.324,4	267,5	-1.521,0	60,8	1.638,6	282,2	-1.142,2
Dette de leasing non-courante provenant de l'adoption d'IFRS 16	7,9	504,1	22,8	4,2	-	-	-	-
Dette de leasing courante provenant de l'adoption d'IFRS 16	5,6	150,6	6,7	0,4	-	-	-	-
Dette nette totale (post-IFRS 16)	133,7	2.979,1	297,0	-1.516,4	60,8	1.638,6	282,2	-1.142,2

(1) Le groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Se reporter à la note annexe 3 des états financiers consolidés 2019.

Au cours des deux périodes, les financements intra-groupe comprennent des montants prêtés par le secteur Corporate au secteur Moleskine (prêt sans recours dans le cadre de l'acquisition), à des conditions de marché.

Sur une base pré-IFRS 16, la dette financière nette de Belron a atteint 2.324,4 millions EUR (quote-part de 100 %) à la fin décembre 2019, venant de 1.638,6 millions EUR à la fin décembre 2018. L'augmentation de 685,8 millions EUR de la dette nette en fin d'exercice est le résultat de l'émission d'un nouvel emprunt à terme fixe d'une durée de sept ans pour un montant de 830 millions USD (qui arrive à échéance en octobre 2026) et d'un emprunt supplémentaire de 100 millions EUR qui s'ajoute à l'emprunt à terme existant en EUR (qui arrive à échéance en novembre 2024), partiellement compensé par le résultat d'une solide génération de trésorerie (en particulier aux États-Unis). Le produit du nouveau refinancement a été utilisé pour verser des dividendes et une réduction de capital (850 millions EUR) aux actionnaires. En vertu de la norme IFRS 16, des dettes de location supplémentaires de 654,7 millions EUR ont été comptabilisées dans le bilan, ce qui porte la dette nette à 2.979,1 millions EUR.

L'augmentation de la trésorerie nette du secteur « Corporate & non-alloué » (de 1.142,2 millions EUR au 31 décembre 2018 à 1.521,0 millions EUR – pré-IFRS 16 – à la fin décembre 2019) résulte principalement du dividende (460,7 millions EUR) reçu de Belron au quatrième trimestre 2019 (suite à l'émission d'un nouvel emprunt à terme (voir ci-dessus)), partiellement compensé par le paiement du dividende aux actionnaires de D'leteren en juin 2019 (54,8 millions EUR).

s.a. D'leteren n.v.

États financiers consolidés 2019

SOMMAIRE

> ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23	Compte de résultats consolidé
24	État consolidé du résultat global
25	État consolidé de la situation financière
26	État consolidé des variations des capitaux propres
27	Tableau des flux de trésorerie consolidé
28	Notes annexes aux états financiers consolidés

> BASE DE PRÉPARATION

28	Note annexe 1 : Informations générales
28	Note annexe 2 : Base de préparation
29	Note annexe 3 : Modification des méthodes comptables significatives

> BILAN DE L'EXERCICE

31	Note annexe 4 : Information sectorielle
40	Note annexe 5 : Produits des activités ordinaires
40	Note annexe 6 : Résultat opérationnel
41	Note annexe 7 : Charges financières nettes
41	Note annexe 8 : Résultats par action

> AVANTAGES DU PERSONNEL

42	Note annexe 9 : Paiements fondés sur des actions
44	Note annexe 10 : Avantages du personnel

> IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

48	Note annexe 11 : Impôts sur le résultat exigibles et différés
----	---

> ACTIFS

51	Note annexe 12 : Goodwill
52	Note annexe 13 : Actifs incorporels
53	Note annexe 14 : Immobilisations corporelles

53	Note annexe 15 : Immeubles de placement
54	Note annexe 16 : Stocks
54	Note annexe 17 : Entités mises en équivalence
57	Note annexe 18 : Instruments financiers – Juste valeur et gestion du risque
60	Note annexe 19 : Trésorerie et équivalents de trésorerie
60	Note annexe 20 : Clients et autres débiteurs

> CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

61	Note annexe 21 : Capital et réserves
63	Note annexe 22 : Provisions
64	Note annexe 23 : Prêts et emprunts
66	Note annexe 24 : Fournisseurs et autres créditeurs

> STRUCTURE DU GROUPE

66	Note annexe 25 : Regroupements d'entreprises
68	Note annexe 26 : Liste des filiales, entreprises associées et coentreprises

> AUTRES INFORMATIONS

69	Note annexe 27 : Éléments éventuels et engagements
69	Note annexe 28 : Transactions avec les parties liées
70	Note annexe 29 : Taux de change
71	Note annexe 30 : Prestations fournies par le commissaire
71	Note annexe 31 : Contrats de location
72	Note annexe 32 : Événements postérieurs à la date de clôture
73	Note annexe 33 : Méthodes comptables

87 RAPPORT DU COMMISSAIRE

95 COMPTES ANNUELS STATUTAIRES RÉSUMÉS 2019

Compte de résultats consolidé

Exercice clôturé le 31 décembre

en millions de EUR	Notes annexes	2019	2018 ⁽¹⁾
Produits des activités ordinaires	5	3.798,8	3.581,0
Coût des ventes	6	-3.303,3	-3.094,0
Marge brute		495,5	487,0
Charges commerciales et administratives	6	-382,2	-376,0
Autres produits opérationnels	6	21,8	10,1
Autres charges opérationnelles	6	-110,7	-9,2
Résultat opérationnel	6	24,4	111,9
Charges financières nettes	7	-24,4	-47,3
Produits financiers		1,4	1,8
Charges financières		-25,8	-49,1
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	17	93,2	0,1
Résultat avant impôts		93,2	64,7
Impôts sur le résultat	11	-28,7	-18,1
Résultat des activités poursuivies		64,5	46,6
Activités abandonnées	4	-	1.002,1
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		64,5	1.048,7
Résultat attribuable aux:			
Porteurs de capitaux propres de la société-mère		64,5	1.048,0
Participations ne donnant pas le contrôle		-	0,7
 Résultat par action			
De base (en EUR)	8	1,18	19,12
Dilué (en EUR)	8	1,18	19,08
 Résultat par action - Activités poursuivies			
De base (en EUR)	8	1,18	0,85
Dilué (en EUR)	8	1,18	0,85

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Après retraitement – voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Les notes annexes des pages 28 à 86 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Le Groupe utilise des indicateurs de performance alternatifs pour refléter sa performance financière – Voir rapport de gestion consolidé et communiqué de presse.

État consolidé du résultat global

Exercice clôturé le 31 décembre

en millions de EUR	Notes annexes	2019	2018 ⁽¹⁾
Résultat de la période		64,5	1.048,7
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement en résultat (net d'impôts):		-4,0	19,9
Gains actuariels relatifs (Pertes actuarielles relatives) aux engagements vis-à-vis du personnel	10	-5,0	0,8
Quote-part des entités mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global	17	1,0	19,1
dont éléments provenant des activités abandonnées		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat (net d'impôts):		-0,4	32,5
Écarts de conversion		1,2	10,7
Recyclage en résultat d'écarts de conversion suite à une perte de contrôle exclusif		-	32,0
Couverture des flux de trésorerie: gains (pertes) résultant de variations de juste valeur comptabilisé(e)s en capitaux propres		-	-0,6
Recyclage en résultat de la réserve de couverture suite à une perte de contrôle exclusif		-	-0,4
Quote-part des entités mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global	17	-1,6	-9,2
dont éléments provenant des activités abandonnées		-	43,5
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		-4,4	52,4
Résultat global total de la période		60,1	1.101,1
soit: attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société-mère		60,1	1.100,4
dont activités poursuivies		60,1	55,5
dont activités abandonnées		-	1.044,9
attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	0,7

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Les notes annexes des pages 28 à 86 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre

en millions de EUR	Notes annexes	2019	2018 ⁽¹⁾
Goodwill	12	97,1	190,7
Immobilisations incorporelles	13	444,8	432,7
Immobilisations corporelles	14	268,7	222,0
Immeubles de placement	15	28,9	13,9
Participations mises en équivalence	17	349,3	721,4
Actifs d'impôts différés	11	41,3	26,3
Autres créances	20	4,6	24,7
Actifs non-courants		1.234,7	1.631,7
Stocks	16	492,8	455,7
Investissements	4/18	543,4	-
Instruments financiers dérivés		0,1	-
Actifs d'impôts courants	11	10,5	10,0
Clients et autres débiteurs	20	454,8	394,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	721,9	933,0
Actifs non-courants classé comme détenus en vue de la vente		-	0,9
Actifs courants		2.223,5	1.793,9
TOTAL DES ACTIFS		3.458,2	3.425,6
Capital et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres		2.640,7	2.655,1
Participations ne donnant pas le contrôle		0,6	0,3
Capitaux propres		2.641,3	2.655,4
Avantages du personnel	10	31,6	23,9
Provisions	22	14,7	14,9
Prêts et emprunts	23	134,4	116,3
Autres passifs financiers	18	-	20,2
Options de vente accordées aux actionnaires ne détenant pas le contrôle		-	0,3
Autres dettes	24	-	1,6
Passifs d'impôts différés	11	132,8	131,4
Passifs non-courants		313,5	308,6
Provisions	22	2,5	2,2
Prêts et emprunts	23	46,5	39,4
Instruments financiers dérivés	18	0,4	0,4
Autres passifs financiers	18	37,5	-
Passifs d'impôts courants	11	5,0	5,8
Fournisseurs et autres créditeurs	24	411,5	413,8
Passifs courants		503,4	461,6
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		3.458,2	3.425,6

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Les notes annexes des pages 28 à 86 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Au 31 décembre

en millions de EUR	Capital et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres						Part du groupe	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital représenté par des actions ordinaires	Primes d'émis- sion	Actions propres	Réserve de cou- verture	Résultats reportés	Écarts de conver- sion cumulés			
Au 1er janvier 2018	160,0	24,4	-34,6	0,4	1.658,0	-43,9	1.764,3	-3,8	1.760,5
Ajustement issu de la transition vers IFRS 9 (net d'impôts)	-	-	-	-	-1,1	-	-1,1	-	-1,1
Au 1er janvier 2018 (ajusté)	160,0	24,4	-34,6	0,4	1.656,9	-43,9	1.763,2	-3,8	1.759,4
Résultat de la période	-	-	-	-	1.048,0	-	1.048,0	0,7	1.048,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	2,2	21,1	29,1	52,4	-	52,4
Résultat global total	-	-	-	2,2	1.069,1	29,1	1.100,4	0,7	1.101,1
Actions propres	-	-	-3,7	-	-	-	-3,7	-	-3,7
Dividendes	-	-	-	-	-208,4	-	-208,4	-	-208,4
Autres variations	-	-	-	-	3,6	-	3,6	-0,4	3,2
Total des contributions et distributions	-	-	-3,7	-	-204,8	-	-208,5	-0,4	-208,9
Cession de participations avec perte de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	3,8	3,8
Total des variations de participations	-	-	-	-	-	-	-	3,8	3,8
Au 31 décembre 2018	160,0	24,4	-38,3	2,6	2.521,2	-14,8	2.655,1	0,3	2.655,4
Au 1er janvier 2019	160,0	24,4	-38,3	2,6	2.521,2	-14,8	2.655,1	0,3	2.655,4
Ajustement issu de la transition vers IFRS 16 (net d'impôts) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-6,7	-	-6,7	-	-6,7
Au 1er janvier 2019 (ajusté)	160,0	24,4	-38,3	2,6	2.514,5	-14,8	2.648,4	0,3	2.648,7
Résultat de la période	-	-	-	-	64,5	-	64,5	-	64,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-10,3	-4,4	10,3	-4,4	-	-4,4
Résultat global total	-	-	-	-10,3	60,1	10,3	60,1	-	60,1
Actions propres (voir note annexe 21)	-	-	-18,7	-	-	-	-18,7	-	-18,7
Dividendes (voir note annexe 21)	-	-	-	-	-54,8	-	-54,8	-	-54,8
Autres variations	-	-	-	-	5,7	-	5,7	0,3	6,0
Total des contributions et distributions	-	-	-18,7	-	-49,1	-	-67,8	0,3	-67,5
Total des variations de participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2019	160,0	24,4	-57,0	-7,7	2.525,5	-4,5	2.640,7	0,6	2.641,3

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Les notes annexes des pages 28 à 86 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clôturé le 31 décembre

en millions de EUR	Notes annexes	2019	2018 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies			
Résultat de la période		64,5	46,6
Impôts sur le résultat	11	28,7	18,1
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	17	-93,2	-0,1
Charges financières nettes	7	24,4	47,3
Résultat opérationnel des activités poursuivies		24,4	111,9
Amortissements des actifs corporels	6/14/15	34,8	18,8
Amortissements des actifs incorporels	6/13	7,1	4,7
Pertes de valeur sur goodwill et sur autres actifs non courants	12	102,3	-
Autres éléments sans effet de trésorerie		1,8	-1,7
Prestations relatives aux avantages du personnel		-4,2	-4,0
Autres éléments avec effet de trésorerie		-0,1	-
Variation du besoin en fonds de roulement		-74,9	-130,9
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		91,2	-1,2
Impôts sur le résultat payés		-42,0	-26,2
Flux de trésorerie opérationnels nets		49,2	-27,4
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement poursuivies			
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles		-50,4	-45,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		8,2	6,5
Investissement net en immobilisations corporelles et incorporelles		-42,2	-38,5
Acquisition de filiales (nette de trésorerie acquise)	25	-13,8	-15,0
Cession de filiales (nette de trésorerie cédée)		-	4,9
Apport de trésorerie (à)/par une filiale commune		-20,7	22,4
Cession de/(investissements en) actifs financiers	4	-543,4	107,1
Intérêts perçus		1,6	0,3
Dividendes et produit de réductions de capital perçus des entités mises en équivalence	4/17	460,7	217,4
Investissement net en autres actifs financiers		19,1	-0,3
Flux de trésorerie d'investissement nets		-138,7	298,3
Flux de trésorerie provenant des activités de financement poursuivies			
Acquisition (-)/Cession (+) de participations à des actionnaires ne détenant pas le contrôle		0,1	0,3
Cession / (Acquisition) nette d'actions propres		-18,7	-3,7
Remboursement de dettes de location (2018: remboursement de dettes de location-financement)	23	-14,9	-0,1
Variation nette des autres prêts et emprunts	23	-27,1	-25,6
Intérêts payés		-6,5	-7,0
Dividendes versés par la société	21	-54,8	-208,4
Flux de trésorerie de financement nets		-121,9	-244,5
Flux de trésorerie des activités poursuivies		-211,4	26,4
Flux de trésorerie des activités abandonnées		-	532,3
FLUX DE TRÉSORERIE TOTAUX DE LA PÉRIODE		-211,4	558,7
Réconciliation avec l'état de la situation financière			
Trésorerie au début de l'exercice	19	673,4	295,7
Trésorerie incluse dans les actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente		-	76,4
Equivalents de trésorerie au début de l'exercice		259,6	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		933,0	373,7
Flux de trésorerie totaux de la période		-211,4	558,7
Écarts de conversion		0,3	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		721,9	933,0
<i>Inclus dans la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie"</i>	19	721,9	933,0

1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Après retraitement – voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Les notes annexes des pages 28 à 86 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE ANNEXE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

s.a. D'Ieteren n.v. (ci-après dénommée « la Société ») est une société anonyme de droit belge, dont les principaux actionnaires sont mentionnés en note annexe 21 de ces états financiers consolidés. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : Rue du Mail 50, B-1050 Bruxelles.

Fondée en 1805, la Société vise, à travers plusieurs générations familiales, la croissance et la création de valeur en poursuivant une stratégie à long terme pour ses activités et en soutenant leur développement en tant que leader de leur secteur ou dans leurs régions géographiques. La Société, ses filiales et ses participations dans les entreprises associées et coentreprises (formant ensemble « le Groupe ») constituent un groupe international, actif dans quatre activités articulées autour de marques fortes :

- D'Ieteren Auto distribue en Belgique les véhicules de marques Volkswagen, Audi, SEAT, Škoda, Bentley, Lamborghini, Bugatti, Porsche et Yamaha. Il détient une part de marché d'environ 22% et compte 1,2 million de véhicules en circulation. Son modèle économique est actuellement en train d'évoluer pour soutenir la vie sociale des citoyens en organisant une mobilité fluide, accessible et durable ;
- Belron a un objectif clair : « faire la différence en s'impliquant avec un soin réel dans la résolution des problèmes des clients ». Leader mondial dans le domaine de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules, Belron opère dans 39 pays par l'intermédiaire d'entreprises détenues à 100% et de franchises, avec des marques numéro un sur le marché – notamment Carglass®, Safelite®, Autoglass et Autoglass®. De plus, il gère les demandes d'indemnisation concernant les vitres de véhicules et autres pour le compte des clients des assurances.
- Moleskine est une marque aspirationnelle invitant à l'exploration et l'expression d'un style de vie, qui développe et vend des carnets et accessoires d'écriture, de voyage et de lecture, à travers une stratégie de distribution multicanal dans plus de 100 pays.
- D'Ieteren Immo regroupe les activités immobilières du Groupe en Belgique. Elle possède et gère quelque 30 biens immobiliers. Elle est également chargée de projets d'investissement et d'étudier la possibilité de rénover certains sites.

Les actions de la Société sont cotées sur Euronext Bruxelles.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration tenu le 24 avril 2020.

Retraitement des informations comparatives

Dans le cadre de l'amélioration continue de la présentation des informations financières, le compte de résultats consolidé pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 a été retraité afin de refléter, dans le secteur D'Ieteren Auto, une réaffectation de coûts (2,9 millions EUR) des produits des activités ordinaires en coût des ventes/charges commerciales et administratives/autres charges opérationnelles, sans impact net sur le résultat opérationnel. De plus, le résultat opérationnel a diminué de 2,8 millions EUR suite à la reclassification d'une charge de 2,8 millions EUR de charges d'impôts en autres charges opérationnelles dans le secteur « Corporate & non-alloué ».

L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018 a également fait l'objet d'un retraitement dans le secteur D'Ieteren Auto afin de refléter un reclassement de 0,4 millions EUR entre goodwill et immobilisations incorporelles.

Enfin, le compte de résultats sectoriel pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 a été retraité pour refléter une réaffectation de charges financières (0,7 millions EUR) entre le secteur D'Ieteren Auto et le secteur « Corporate & non-alloué ».

Indicateurs de performance alternatifs (APM) – Indicateurs non-GAAP

Afin de mieux refléter sa performance opérationnelle et aider les investisseurs à obtenir une meilleure compréhension de sa performance financière, le Groupe utilise des indicateurs de performance alternatifs (« Alternative Performance Measures », ci-après « APM ») dans le communiqué de presse et le rapport de gestion. Ces APM sont des indicateurs de performance non définis par les normes IFRS. Le Groupe ne présente pas ces APM comme des alternatives aux indicateurs financiers définis par les normes IFRS et ne donne pas aux APM plus d'importance qu'aux indicateurs définis par les normes IFRS.

NOTE ANNEXE 2 : BASE DE PRÉPARATION

Les états financiers consolidés 2019 couvrent la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2019. Ils sont présentés en euros, la devise fonctionnelle du Groupe. L'ensemble des données chiffrées ont été arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Ils ont été préparés sur la base du référentiel comptable « International Financial Reporting Standards » (« IFRS ») et des interprétations de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (« IFRIC ») publiées, qui ont été approuvées par l'Union européenne (« UE ») au 31 décembre 2019 et sont effectives pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019.

Les états financiers consolidés sont établis en respectant le principe du coût historique, à l'exception des SICAV monétaires (instruments monétaires à court terme) présentées en trésorerie et équivalents de trésorerie, des avantages du personnel, des actifs et passifs non courants classés comme détenus en vue de la vente, des regroupements d'entreprises et des actifs et passifs financiers (incluant les produits dérivés) qui sont évalués à la juste valeur.

NOTE ANNEXE 2 : BASE DE PRÉPARATION (suite)

Au 31 décembre 2019, les actifs financiers évalués à leur juste valeur se limitent au portefeuille de titres négociables détenu dans le secteur Corporate & non-alloué (voir note annexe 19) et aux instruments financiers dérivés (voir note annexe 18). Les passifs financiers évalués à leur juste valeur se limitent au passif lié à la cession de la participation de 40% dans Belron à CD&R en 2018 (voir note annexe 18).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sur une base de continuité d'exploitation, sur un horizon de temps prévisible.

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la direction l'établissement d'estimations et l'utilisation d'hypothèses qui affectent, à la date de clôture, l'application des méthodes comptables du Groupe et le montant des revenus, des dépenses, des actifs et des passifs, ainsi que des actifs et passifs latents. Les résultats peuvent différer de ces estimations et hypothèses. Si ces estimations ou hypothèses, qui se fondent sur le jugement actuel de la direction, devaient être modifiées pour refléter des circonstances différentes de celles prévues initialement, les conséquences de ces modifications seraient prises en compte au cours de l'exercice qui aura vu changer les circonstances ou les verra changer de façon prospective. Les domaines requérant un niveau élevé de jugement de la part de la direction, ou particulièrement complexes, ainsi que les domaines pour lesquels les estimations et hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés, sont énumérés ci-après. Ces domaines sont également mentionnés dans les notes annexes concernées.

- Évaluation des obligations au titre de prestations définies (hypothèses actuarielles importantes). Voir note annexe 10.
- Comptabilisation des actifs d'impôts différés (perspectives de bénéfices futurs justifiant l'utilisation de pertes fiscales). Voir note annexe 11.
- Goodwill et marques à durée d'utilité indéterminée. Voir note annexe 12.
- Tests de perte de valeur (hypothèses importantes sous-jacentes aux valeurs recouvrables). Voir note annexe 12.
- Comptabilisation et évaluation des provisions et autres éléments éventuels (hypothèses importantes sous-jacentes à la probabilité et l'étendue de flux de trésorerie). Voir note annexe 22.
- Évaluation des pertes de crédit attendues (ECL) et provisions pour réductions de valeur sur créances commerciales (hypothèses importantes retenues pour déterminer le taux de perte moyen pondéré). Voir note annexe 20.
- Réductions de valeur sur stocks. Voir note annexe 16.
- Acquisition de filiales (juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs acquis et des passifs repris). Voir note annexe 25.
- Durée des contrats de location (certitude raisonnable que le Groupe exerce une option de prolongation ou de résiliation). Voir note annexe 3.

Certaines méthodes comptables du Groupe et informations additionnelles requièrent l'évaluation d'éléments à la juste valeur tant pour des actifs et passifs financiers que non financiers. Des informations complémentaires sont fournies dans les notes annexes y afférant. Ces éléments sont principalement relatifs aux SICAV monétaires (instruments monétaires court-terme) classés en trésorerie et équivalents de trésorerie (voir notes annexes 18 et 19), aux avantages du personnel (voir note annexe 10), aux paiements fondés sur des actions (voir note annexe 9), aux immeubles de placement (voir note annexe 15), aux instruments financiers (voir note annexe 18) ainsi qu'aux regroupements d'entreprises (voir note annexe 25). Lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe utilise autant que possible des données de marché observables. Les montants de juste valeur sont répartis dans différents niveaux au sein d'une hiérarchie définie sur la base des données utilisées dans les techniques d'évaluation.

NOTE ANNEXE 3 : MODIFICATION DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Le Groupe a adopté pour la première fois la norme IFRS 16 « Contrats de location » le 1^{er} janvier 2019. Les autres nouvelles normes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 (telles que reprises dans la note annexe 33) n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 en utilisant l'approche rétrospective modifiée, en vertu de laquelle l'effet cumulatif de la première application est comptabilisé en capitaux propres au 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, les informations comparatives présentées pour 2018 n'ont pas été retraitées et sont présentées, comme dans les rapports précédents, conformément à la norme IAS 17 et aux interprétations associées. Les obligations d'information prévues par la norme IFRS 16 n'ont pas été appliquées aux informations comparatives.

Le Groupe déterminait précédemment au début de chaque contrat si un accord était ou contenait un contrat de location en vertu de la norme IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location ». Le Groupe évalue désormais si un contrat est ou contient un contrat de location en se basant sur la définition d'un contrat de location reprise dans la norme IFRS 16 (cf. note annexe 33).

En tant que preneur, sous réserve de l'application des mesures de simplification présentées ci-après, le Groupe comptabilise un droit d'utilisation des actifs et des dettes de location pour ses contrats de location, alors que les méthodes comptables précédentes classaient les contrats de location en contrats de location simples (hors bilan) ou en contrats de location-financement (dans le bilan), en fonction de si le contrat de location transférait en substance l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété.

NOTE ANNEXE 3 : MODIFICATION DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

La comptabilisation par le bailleur reste globalement inchangée par rapport aux méthodes comptables précédentes.

Les droits d'utilisation des actifs sont présentés dans les « immobilisations corporelles » dans l'état de la situation financière, sur la même ligne que les actifs de même nature qu'il détient en propre. Les dettes de location sont présentées dans les « prêts et emprunts » dans l'état de la situation financière.

Lors de la transition, les dettes de location pour les contrats de location qui étaient auparavant classés comme des contrats de location simple ont été évaluées à la valeur actuelle des paiements restants au titre de la location, actualisée en utilisant soit le taux implicite dans le contrat de location, s'il est facile à déterminer, soit le taux d'emprunt marginal du Groupe qui aurait été disponible pour le financement d'éléments similaires au 1^{er} janvier 2019. Le taux moyen pondéré appliqué pour l'actualisation des paiements au titre de la location (y compris Belron malgré sa classification comme entité mise en équivalence) varie entre 1,42% et 3,57%. Le Groupe a appliqué son jugement pour déterminer la durée de location pour certains contrats de location dans lesquels il est preneur et contenant des options de reconduction. L'évaluation de la certitude raisonnable que le Groupe exerce une telle option a un effet sur la durée de location, ce qui affecte le montant des dettes de location et le droit d'utilisation des actifs reconnu.

Les droits d'utilisation des actifs sont évalués soit à leur valeur comptable, comme si la norme IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de prise d'effet, actualisée en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur à la date de la première application (pour les contrats de location portant sur des biens immobiliers de grande ampleur dans le secteur Belron), soit à un montant égal à la dette de location, ajusté en fonction du montant de tout paiement au titre de la location payé à l'avance ou à payer (pour tous les autres contrats de location).

Lors de la transition vers la norme IFRS 16, le Groupe a choisi, par mesure de simplification pratique, d'appliquer la clause de « grandfather » pour évaluer quelles transactions sont des contrats de location. La norme IFRS 16 a été appliquée uniquement aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location au sens de la norme IAS 17. Les contrats qui n'étaient pas identifiés comme des contrats de location au sens des normes IAS 17 et IFRIC 4 n'ont pas été réévalués. De plus, le Groupe a eu recours à la simplification pratique par laquelle les contrats de location à court terme (maximum 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur (généralement moins de 5.000 EUR) ne sont pas réévalués et sont comptabilisés sur une base linéaire.

Pour les contrats précédemment classés comme contrats de location-financement au sens de la norme IAS 17, la valeur comptable du droit d'utilisation des actifs et de la dette de location au 1 janvier 2019 a été déterminée comme étant égale à la valeur comptable du droit d'utilisation des actifs et de la dette de location au sens de la norme IAS 17, immédiatement avant cette date.

Dans les rares cas où le Groupe agit en tant que bailleur intermédiaire, les contrats de sous-location sont classés en référence au droit d'utilisation des actifs provenant du contrat principal, et non en référence à l'actif sous-jacent. Au sens de la norme IAS 17, le contrat principal et le contrat de sous-location étaient classés comme des contrats de location simple.

Le Groupe a soumis ses droits d'utilisation des actifs à un test de perte de valeur à la date de la transition et en a conclu qu'il n'y a pas d'indicateur de perte de valeur.

Dans les cas où le Groupe loue ses immeubles de placement, il a classé ces locations comme des contrats de location simple. Le Groupe n'est tenu de procéder à aucun ajustement lors de la transition vers la norme IFRS 16 pour les contrats de location dans lesquels il est bailleur.

Lors de la transition vers la norme IFRS 16, le Groupe (y compris Belron malgré sa classification comme entité mise en équivalence) a comptabilisé un montant de 727,9 millions EUR de droit d'utilisation des actifs (dont 670,7 millions EUR dans le secteur Belron) et de 757,8 millions EUR de dettes de location (dont 699,5 millions EUR dans le secteur Belron), avec un impact correspondant (net d'impôts) de -6,7 millions EUR sur les capitaux propres, part du Groupe.

Le tableau ci-dessous réconcilie les engagements relatifs aux locations simples au 31 décembre 2018 aux dettes de location comptabilisées au 1^{er} janvier 2019.

en millions de EUR	1 janvier 2019 (incl. Belron à 100%)	1 janvier 2019 (excl. Belron)
Engagements de location-simples au 31 décembre 2018 ⁽¹⁾	661,1	61,9
Effet de l'actualisation des engagements futurs	-109,5	-2,5
Dettes de location-financement au 31 décembre 2018	58,1	0,7
Effet de l'exclusion des contrats d'actifs de faibles valeurs	-1,0	-
Effet de l'exclusion des contrats de durée inférieure à 12 mois au moment de la transition	-10,4	-1,1
Options de renouvellement raisonnablement certaines d'être exercées	217,6	-
Dettes de location au 1^{er} janvier 2019	815,9	59,0

(1) Après retraitement à la suite de l'analyse effectuée dans le contexte de l'application de la norme IFRS 16.

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE**Note annexe 4.1 : Critères de segmentation**

Les secteurs opérationnels du Groupe sont D'Ieteren Auto, Belron, Moleskine et « Corporate & non-alloué ». Ces secteurs opérationnels sont cohérents avec l'organisation et la structure de reporting interne du Groupe et répondent aux exigences de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

D'Ieteren Auto englobe les activités de distribution automobile du Groupe. Belron comprend Belron Group s.a. et ses filiales. Malgré sa classification comme une entité mise en équivalence à compter du closing de la transaction par laquelle CD&R a acquis une participation dans Belron (la « Transaction » ; voir notes annexes 1 et 16 aux états financiers annuels consolidés 2018), Belron reste un secteur opérationnel, ce qui reflète la structure de reporting interne du Groupe. Moleskine comprend Moleskine S.p.a. et ses filiales. Le segment « Corporate & non-alloué » englobe les activités corporate et immobilières du Groupe.

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée (voir note annexe 3). En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées.

Le Groupe présente le compte de résultats (période de douze mois clôturée le 31 décembre 2019) et l'état de la situation financière (au 31 décembre 2019) de ses secteurs opérationnels en se basant sur la situation pré-IFRS 16, afin de refléter la structure de reporting interne du Groupe et faciliter la comparaison avec la période précédente.

Note annexe 4.2 : Compte de résultats sectoriel - Secteurs opérationnels (Exercice clôturé le 31 décembre)

en millions de EUR	Notes annexes	2019					
		D'Ieteren Auto	Belron	Moleskine	Corp. & non-alloué	Impacts IFRS 16	Eliminations
Produits externes des activités ordinaires	5	3.634,9	4.228,1	163,9	-	-	-4.228,1
Produits intra-groupe des activités ordinaires		-	-	-	-	-	-
Produits sectoriels des activités ordinaires		3.634,9	4.228,1	163,9	-	-	-4.228,1
Résultat opérationnel (constituant le résultat sectoriel)	6	116,5	333,0	-83,7	-8,9	16,4	-348,9
Charges financières nettes	7	-2,6	-76,2	-8,8	-12,2	-26,5	101,9
Produits financiers		0,2	19,1	0,8	0,4	-	-19,1
Charges financières		-2,8	-95,3	-4,7	-17,5	-26,5	121,0
Intérêts sur financement intra-groupe		-	-	-4,9	4,9	-	-
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	17	8,6	0,1	-	-	-	84,5
Résultat avant impôts		122,5	256,9	-92,5	-21,1	-10,1	-162,5
Impôt sur le résultat	11	-36,7	-88,4	-4,8	12,8	2,5	85,9
Résultat des activités poursuivies		85,8	168,5	-97,3	-8,3	-7,6	-76,6
Activités abandonnées		-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		85,8	168,5	-97,3	-8,3	-7,6	-76,6
Résultat attribuable aux:							
Porteurs de capitaux propres		85,8	88,4	-97,3	-8,3	-4,1	64,5
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		85,8	88,4	-97,3	-8,3	-4,1	64,5

En 2019, dans le secteur « Corporate & non-alloué », la ligne « Résultat opérationnel » inclut, entre autres montants, la plus-value (6,5 millions EUR) réalisée sur la cession d'un bien immobilier et la ligne « Charges financières » inclut principalement la variation de juste valeur (-17,3 millions EUR) d'un passif lié à la cession d'une participation de 40% dans Belron à CD&R en 2018 (autre passif financier court-terme de 37,5 millions EUR au 31 décembre 2019 à comparer avec un autre passif financier long-terme de 20,2 millions EUR au 31 décembre 2018 ; voir note annexe 18).

En 2019, la colonne « Éliminations » réconcilie le compte de résultats sectoriel (le résultat de l'exercice de Belron étant présenté sur toutes les lignes selon la méthode d'intégration globale) avec le compte de résultats IFRS consolidé du Groupe (le résultat net de Belron étant présenté à la ligne « Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence », pour représenter la part du Groupe (52,48%) dans le résultat net de Belron au cours de l'exercice).

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)

En 2019, la colonne « Impacts IFRS 16 » réconcilie le compte de résultats sectoriel (les résultats de l'exercice des secteurs opérationnels du Groupe étant présentés, comme précédemment, conformément à la norme IAS 17) avec le compte de résultats IFRS consolidé du Groupe en vertu de la norme IFRS 16.

La ventilation de l'impact de l'application de la norme IFRS 16 dans les quatre secteurs opérationnels du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 est présentée ci-dessous :

en millions de EUR	D'leteren Auto	Belron	Moleskine	Corporate & non-alloué	Total secteurs
Amortissement des droits d'utilisation des actifs	-6,2	-149,1	-8,3	-0,4	-164,0
Reclassification des loyers issus de contrats de location simple	6,3	165,0	8,6	0,5	180,4
Résultat opérationnel	0,1	15,9	0,3	0,1	16,4
Charges d'intérêts sur les dettes de location	-0,1	-25,7	-0,6	-0,1	-26,5
Résultat avant impôts	-0,0	-9,8	-0,3	-	-10,1
Impôt sur le résultat	-	2,5	-	-	2,5
Résultat de la période	-0,0	-7,3	-0,3	-	-7,6

Note annexe 4.2 : Compte de résultats sectoriel - Secteurs opérationnels (Exercice clôturé le 31 décembre)

en millions de EUR	2018 ⁽¹⁾					
	D'leteren Auto	Belron	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Elimi- nations	Groupe
Produits externes des activités ordinaires	3.406,9	3.839,7	174,1	-	-3.839,7	3.581,0
Produits intra-groupe des activités ordinaires	-	-	-	-	-	-
Produits sectoriels des activités ordinaires	3.406,9	3.839,7	174,1	-	-3.839,7	3.581,0
Résultat opérationnel (constituant le résultat sectoriel)	106,8	103,6	28,6	-23,5	-103,6	111,9
Charges financières nettes	-2,0	907,3	-9,7	-35,6	-907,3	-47,3
Produits financiers	0,9	1.000,6	0,7	0,2	-1.000,6	1,8
Charges financières	-2,9	-93,3	-5,8	-40,4	93,3	-49,1
Intérêts sur financement intra-groupe	-	-	-4,6	4,6	-	-
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	9,9	-	-	-	-9,8	0,1
Résultat avant impôts	114,7	1.010,9	18,9	-59,1	-1.020,7	64,7
Impôt sur le résultat	-38,4	-26,8	3,9	16,4	26,8	-18,1
Résultat des activités poursuivies	76,3	984,1	22,8	-42,7	-993,9	46,6
Activités abandonnées	-	-	-	-	1.002,1	1.002,1
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	76,3	984,1	22,8	-42,7	8,2	1.048,7
Résultat attribuable aux:						
Porteurs de capitaux propres	76,3	991,6	22,8	-42,7		1.048,0
Participations ne donnant pas le contrôle	-	0,7	-	-		0,7
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	76,3	992,3	22,8	-42,7		1.048,7

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Après retraitement – voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

En 2018, la colonne « Éliminations » réconciliait le compte de résultats sectoriel (le résultat de l'exercice de Belron étant présenté sur toutes les lignes comme une activité poursuivie selon la méthode d'intégration globale) avec le compte de résultats IFRS consolidé du Groupe (le résultat net de Belron étant présenté comme une activité abandonnée depuis le début de la période jusqu'au closing de la transaction avec CD&R, et dans la ligne « Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence » pour le reste de l'exercice). Nous renvoyons à la note annexe 1 des états financiers consolidés 2018 pour plus d'informations.

En 2018, la ligne « activités abandonnées » incluait la plus-value globale associée à la perte du contrôle sur la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R. Voir note annexe 16 des états financiers annuels consolidés 2018 pour plus d'informations.

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)**Note annexe 4.3 : État de la situation financière sectoriel - Secteurs opérationnels**

en millions de EUR	Notes annexes	31 décembre 2019						
		D'Ieteren Auto	Belron	Moleskine	Corporate & non-alloué	Impacts IFRS 16	Elimi- nations	Groupe
Goodwill	12	27,3	590,1	69,8	-	-	-590,1	97,1
Immobilisations incorporelles	13	31,9	594,0	412,7	0,2	-	-594,0	444,8
Immobilisations corporelles	14	41,4	329,0	9,3	171,5	655,7	-938,2	268,7
Immeubles de placement	15	-	-	-	28,9	-	-	28,9
Participations mises en équivalence	17	84,8	-	-	-	-	264,5	349,3
Investissements		-	1,9	-	-	-	-1,9	-
Instruments financiers dérivés		-	0,1	-	-	-	-0,1	-
Avantages du personnel		-	105,1	-	-	-	-105,1	-
Actifs d'impôts différés	11	11,6	46,8	8,5	21,2	6,3	-53,1	41,3
Autres créances	20	2,1	6,0	1,2	1,3	-	-6,0	4,6
Actifs non-courants		199,1	1.673,0	501,5	223,1	662,0	-2.024,0	1.234,7
Stocks	16	462,7	330,4	30,1	-	-	-330,4	492,8
Investissements	4/18	-	-	-	543,4	-	-	543,4
Instruments financiers dérivés		-	5,0	0,1	-	-	-5,0	0,1
Actifs d'impôts courants	11	0,9	2,5	9,5	0,1	-	-2,5	10,5
Clients et autres débiteurs	20	414,2	354,1	35,7	4,9	1,7	-355,8	454,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	-119,6	282,6	55,2	786,3	-	-282,6	721,9
Actifs courants		758,2	974,6	130,6	1.334,7	1,7	-976,3	2.223,5
TOTAL DES ACTIFS		957,3	2.647,6	632,1	1.557,8	663,7	-3.000,3	3.458,2
Capitaux propres		-	-	-	2.641,3	-	-	2.641,3
Avantages du personnel	10	28,4	7,9	2,1	1,1	-	-7,9	31,6
Provisions	22	14,2	26,8	-	0,5	-	-26,8	14,7
Prêts et emprunts	23	0,5	2.551,7	98,3	0,7	539,0	-3.055,8	134,4
Financement intra-groupe		-	-	190,8	-190,8	-	-	-
Instruments financiers dérivés	18	-	6,5	-	-	-	-6,5	-
Autres dettes	24	-	1,2	-	-	-	-1,2	-
Passifs d'impôts différés	11	1,3	97,4	111,1	20,4	-	-97,4	132,8
Passifs non-courants		44,4	2.691,5	402,3	-168,1	539,0	-3.195,6	313,5
Provisions	22	-	138,4	2,5	-	-	-138,4	2,5
Prêts et emprunts	23	0,1	57,0	33,6	0,1	163,3	-207,6	46,5
Instruments financiers dérivés	18	-	9,6	0,4	-	-	-9,6	0,4
Autres passifs financiers	18	-	-	-	37,5	-	-	37,5
Passifs d'impôts courants	11	4,3	33,7	0,6	0,1	-	-33,7	5,0
Fournisseurs et autres créditeurs	24	361,7	603,3	38,7	12,2	-18,6	-585,8	411,5
Passifs courants		366,1	842,0	75,8	49,9	144,7	-975,1	503,4
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		410,5	3.533,5	478,1	2.523,1	683,7	-4.170,7	3.458,2

Déclaration des personnes
responsablesRésultats de l'exercice
2019Etats financiers consolidés
2019Comptes annuels
statutaires résumés 2019Déclaration de gouvernement
d'entrepriseDéclaration d'information
non-financièreInformation
sur l'action

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)**Note annexe 4.3 : État de la situation financière sectoriel - Secteurs opérationnels**

en millions de EUR		31 décembre 2018 ⁽¹⁾				
	D'Ieteren Auto	Belron	Moleskine	Corporate & non-alloué	Elimi- nations	Groupe
Goodwill	18,8	544,4	171,9	-	-544,4	190,7
Immobilisations incorporelles	20,1	447,6	412,5	0,1	-447,6	432,7
Immobilisations corporelles	31,1	355,6	10,1	180,8	-355,6	222,0
Immeubles de placement	0,1	-	-	13,8	-	13,9
Participations mises en équivalence	76,6	-	-	-	644,8	721,4
Investissements	-	0,7	-	-	-0,7	-
Instruments financiers dérivés	-	8,7	-	-	-8,7	-
Avantages du personnel	-	91,8	-	-	-91,8	-
Actifs d'impôts différés	6,3	18,4	11,2	8,8	-18,4	26,3
Autres créances	2,5	2,2	1,3	20,9	-2,2	24,7
Actifs non-courants	155,5	1.469,4	607,0	224,4	-824,6	1.631,7
Stocks	414,0	320,1	41,7	-	-320,1	455,7
Instruments financiers dérivés	-	2,6	-	-	-2,6	-
Actifs d'impôts courants	1,1	7,7	8,9	-	-7,7	10,0
Clients et autres débiteurs	351,6	315,7	40,4	2,3	-315,7	394,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-57,9	124,2	23,8	967,1	-124,2	933,0
Actifs non-courants classés comme détenus en	-	3,1	-	0,9	-3,1	0,9
Actifs courants	708,8	773,4	114,8	970,3	-773,4	1.793,9
TOTAL DES ACTIFS	864,3	2.242,8	721,8	1.194,7	-1.598,0	3.425,6
Capitaux propres	-	-	-	2.655,4	-	2.655,4
Avantages du personnel	21,1	6,7	2,0	0,8	-6,7	23,9
Provisions	10,4	54,9	4,1	0,4	-54,9	14,9
Prêts et emprunts	0,7	1.709,8	114,8	0,8	-1.709,8	116,3
Financement intra-groupe	-	-	155,9	-155,9	-	-
Instruments financiers dérivés	-	10,6	-	-	-10,6	-
Autres passifs financiers	-	-	-	20,2	-	20,2
Options de vente accordées à des actionnaires ne	0,3	-	-	-	-	0,3
Autres dettes	-	3,1	1,6	-	-3,1	1,6
Passifs d'impôts différés	1,5	12,3	110,8	19,1	-12,3	131,4
Passifs non-courants	34,0	1.797,4	389,2	-114,6	-1.797,4	308,6
Provisions	-	59,1	2,2	-	-59,1	2,2
Prêts et emprunts	2,2	47,6	37,1	0,1	-47,6	39,4
Instruments financiers dérivés	-	3,3	0,4	-	-3,3	0,4
Passifs d'impôts courants	10,7	13,9	0,5	-5,4	-13,9	5,8
Fournisseurs et autres créditeurs	367,8	524,0	42,0	4,0	-524,0	413,8
Passifs liés à des actifs non-courants classés comme détenus	-	8,1	-	-	-8,1	-
Passifs courants	380,7	656,0	82,2	-1,3	-656,0	461,6
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	414,7	2.453,4	471,4	2.539,5	-2.453,4	3.425,6

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

En 2019, la colonne « Impacts IFRS 16 » réconcilie l'état de la situation financière sectoriel (les actifs et les passifs des secteurs opérationnels étant présentés, comme précédemment, conformément à la norme IAS 17) avec l'état consolidé de la situation financière du Groupe (conformément à la norme IFRS 16).

Le droit d'utilisation des actifs supplémentaire de 655,7 millions EUR (repris dans la ligne « Immobilisations corporelles ») et les dettes de location de 702,3 millions EUR (reprises dans les « Prêts et emprunts » courants et non courants) présentés dans l'état de la situation financière sectoriel au 31 décembre 2019 suite à l'adoption de la norme IFRS 16 se répartissent comme suit :

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)

- Dans le secteur D'leteren Auto, 13,5 millions EUR de droit d'utilisation des actifs et 13,5 millions EUR de dettes de location ;
- Dans le secteur Belron, 609,2 millions EUR de droit d'utilisation des actifs et 654,7 millions EUR de dettes de location ;
- Dans le secteur Moleskine, 28,4 millions EUR de droit d'utilisation des actifs et 29,5 millions EUR de dettes de location ;
- Dans le secteur Corporate & non-alloué, 4,6 millions EUR de droit d'utilisation des actifs et 4,6 millions EUR de dettes de location.

En 2019, dans le secteur « Corporate & non-alloué », la ligne « Investissements financiers » de 543,4 millions EUR comprend des investissements dans un portefeuille de titres négociables (obligations d'entreprises en Europe) et la ligne « Autres dettes financières courante » de 37,5 millions EUR représente la juste valeur du passif lié à la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R en 2018 (voir note annexe 18).

En 2018 et en 2019, la colonne « Éliminations » réconcilie l'état de la situation financière sectoriel (y compris les actifs et passifs de Belron) avec l'état consolidé IFRS de la situation financière (Belron étant présenté comme une entité mise en équivalence).

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)**Note annexe 4.4 : Tableau des flux de trésorerie sectoriel - Secteurs opérationnels** (Exercice clôturé le 31 décembre)

en millions de EUR	Notes annexes	2019						
		D'Ieteren Auto	Belron	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Impacts IFRS 16	Elimi- nations	Groupe
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies								
Résultat de la période		85,8	168,5	-97,3	-8,3	-7,6	-76,6	64,5
Impôts sur le résultat	11	36,7	88,4	4,8	-12,8	-2,5	-85,9	28,7
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	17	-8,6	-0,1	-	-	-	-84,5	-93,2
Charges financières nettes	7	2,6	76,2	8,8	12,2	26,5	-101,9	24,4
Résultat opérationnel des activités poursuivies		116,5	333,0	-83,7	-8,9	16,4	-348,9	24,4
Amortissements des actifs corporels	6/14	6,2	88,8	4,7	9,0	164,0	-237,9	34,8
Amortissements des actifs incorporels	6/13	3,7	49,9	3,4	-	-	-49,9	7,1
Pertes de valeur sur goodwill et sur autres actifs non courants	12	-	21,3	102,3	-	-	-21,3	102,3
Autres éléments sans effet de trésorerie		9,2	59,6	-3,0	-4,4	-1,7	-57,9	1,8
Prestations relatives aux avantages du personnel		-3,6	-	-0,6	-	-	-	-4,2
Autres éléments avec effet de trésorerie		-	-	-	-0,1	-	-	-0,1
Variation du besoin en fonds de roulement		-83,7	28,3	9,9	-1,1	-13,8	-14,5	-74,9
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		48,3	580,9	33,0	-5,5	164,9	-730,4	91,2
Impôts sur le résultat payés		-38,1	-41,8	-2,1	-1,8	-	41,8	-42,0
Flux de trésorerie opérationnels nets		10,2	539,1	30,9	-7,3	164,9	-688,6	49,2
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement poursuivies								
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles		-28,1	-91,5	-7,5	-14,8	21,1	70,4	-50,4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,9	4,6	-	7,3	-	-4,6	8,2
Investissement net en immobilisations corporelles et incorporelles		-27,2	-86,9	-7,5	-7,5	21,1	65,8	-42,2
Acquisition de filiales (nette de trésorerie acquise)	25	-13,6	-199,9	-0,2	-	-	199,9	-13,8
Cession de filiales (nette de trésorerie cédée)		-	-6,3	-	-	-	6,3	-
Apport de trésorerie (à)/par une filiale commune		-20,7	-	-	-	-	-	-20,7
Cession de/(investissements en) actifs financiers	4	-	-	-	-543,4	-	-	-543,4
Intérêts perçus		1,1	4,2	0,1	0,4	-	-4,2	1,6
Dividendes et produit de réductions de capital perçus des / (payés par) les entités mises en équivalence	4/17	-	-839,9	-	460,7	-	839,9	460,7
Investissement net en autres actifs financiers		-0,9	-	-	20,0	-	-	19,1
Flux de trésorerie d'investissement nets		-61,3	-1.128,8	-7,6	-69,8	21,1	1.107,7	-138,7
Flux de trésorerie provenant des activités de financement poursuivies								
Acquisition (-) / cession (+) de participations à des actionnaires ne détenant pas le contrôle		0,1	-	-	-	-	-	0,1
Augmentation de capital		-	0,6	-	-	-	-0,6	-
Cession / (Acquisition) nette d'actions propres		-	-	-	-18,7	-	-	-18,7
Remboursement de dettes de location (2018: remboursement de dettes de location-financement)	23	-	-2,9	-	-	-168,4	156,4	-14,9
Variation nette des autres prêts et emprunts	23	-7,8	817,9	-19,2	-0,1	8,6	-826,5	-27,1
Financement intra-groupe		-	-	30,0	-30,0	-	-	-
Intérêts payés		-2,9	-73,4	-3,0	-0,1	-26,2	99,1	-6,5
Dividendes versés par la société	21	-	-	-	-54,8	-	-	-54,8
Flux de trésorerie de financement nets		-10,6	742,2	7,8	-103,7	-186,0	-571,6	-121,9
Flux de trésorerie des activités poursuivies		-61,7	152,5	31,1	-180,8	-	-152,5	-211,4
Flux de trésorerie des activités abandonnées		-	-	-	-	-	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE TOTAUX DE LA PÉRIODE		-61,7	152,5	31,1	-180,8	-	-152,5	-211,4

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)**Note annexe 4.4 : Tableau des flux de trésorerie sectoriel - Secteurs opérationnels** (Exercice clôturé le 31 décembre)

en millions de EUR	Notes annexes	D'leteren Auto	Belron	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Impacts IFRS 16	Elimi- nations	Groupe
Réconciliation avec l'état de la situation financière								
Trésorerie au début de l'exercice	19	-59,0	124,2	23,8	708,6	-	-124,2	673,4
Trésorerie incluse dans les actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente		-	0,8	-	-	-	-0,8	-
Équivalents de trésorerie au début de l'exercice	19	1,1	-	-	258,5	-	-	259,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		-57,9	125,0	23,8	967,1	-	-125,0	933,0
Flux de trésorerie totaux de la période		-61,7	152,5	31,1	-180,8	-	-152,5	-211,4
Écarts de conversion		-	5,1	0,3	-	-	-5,1	0,3
Transfert entre secteurs opérationnels		-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		-119,6	282,6	55,2	786,3	-	-282,6	721,9
<i>Inclus dans la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie"</i>	19	-119,6	282,6	55,2	786,3	-	-282,6	721,9

La ligne « Pertes de valeur sur goodwill et sur autres actifs non courants » inclut les pertes de valeur comptabilisées dans le secteur Belron (21,3 millions EUR – voir note annexe 17) et dans le secteur Moleskine (102,3 millions EUR entièrement actés sur le goodwill – voir note annexe 12) suite au test de perte de valeur réalisé en fin d'exercice.

Dans le secteur Belron, la ligne « Autres éléments sans effet de trésorerie » inclut, entre autres montants, la provision pour le plan d'incitant à long terme du management.

Dans le secteur Belron, la ligne « Acquisition de filiales (nette de trésorerie acquise) » inclut, entre autres montants, l'acquisition de l'entreprise américaine TruRoad.

La ligne « Dividendes et produits de la réduction de capital perçus des/(payés par) les entités mises en équivalence » représente la participation du Groupe dans la distribution du dividende (60,5 millions EUR) et la réduction du capital (400,2 millions EUR) opérée par le secteur Belron en décembre 2019. Voir note annexe 17 pour plus d'informations.

La ligne « Dividendes versés par la Société » inclut la distribution aux actionnaires du dividende ordinaire (1,00 EUR par action).

Au cours de l'exercice, la colonne « Éliminations » réconcilie le tableau des flux de trésorerie sectoriel (Belron étant présenté sur toutes les lignes comme une activité poursuivie selon la méthode d'intégration globale) avec le tableau consolidé IFRS des flux de trésorerie du Groupe (Belron étant consolidé selon la méthode de mise en équivalence).

La colonne « Impacts IFRS 16 » réconcilie le tableau des flux de trésorerie sectoriel (présenté comme dans les rapports précédents, conformément à la norme IAS 17) avec le tableau consolidé IFRS des flux de trésorerie du Groupe (en vertu de la norme IFRS 16).

Les financements intra-groupe représentent le montant supplémentaire prêté par le département Corporate au secteur Moleskine à des conditions de marché.

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)**Note annexe 4.4 : Tableau des flux de trésorerie sectoriel - Secteurs opérationnels** (Exercice clôturé le 31 décembre)

en millions de EUR	2018 ⁽¹⁾					
	D'leteren Auto	Belron	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Elimi- nations	Groupe
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies						
Résultat de la période	76,3	984,1	22,8	-42,7	-993,9	46,6
Impôts sur le résultat	38,4	26,8	-3,9	-16,4	-26,8	18,1
Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence	-9,9	-	-	-	9,8	-0,1
Charges financières nettes	2,0	-907,3	9,7	35,6	907,3	47,3
Résultat opérationnel des activités poursuivies	106,8	103,6	28,6	-23,5	-103,6	111,9
Amortissements des actifs corporels	5,5	79,0	4,7	8,6	-79,0	18,8
Amortissements des actifs incorporels	2,2	42,2	2,5	-	-42,2	4,7
Pertes de valeur sur goodwill et sur autres actifs non courants	-	50,3	-	-	-50,3	-
Autres éléments sans effet de trésorerie	-6,1	41,0	4,4	-	-41,0	-1,7
Prestations relatives aux avantages du personnel	-3,6	-	-0,4	-	-	-4,0
Variation du besoin en fonds de roulement	-113,9	-12,9	-14,8	-2,2	12,9	-130,9
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	-9,1	303,2	25,0	-17,1	-303,2	-1,2
Impôts sur le résultat payés	-24,6	-35,2	-1,1	-0,5	35,2	-26,2
Flux de trésorerie opérationnels nets	-33,7	268,0	23,9	-17,6	-268,0	-27,4
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement poursuivies						
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	-19,0	-95,1	-10,4	-15,6	95,1	-45,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,7	3,6	2,6	3,2	-3,6	6,5
Investissement net en immobilisations corporelles et incorporelles	-18,3	-91,5	-7,8	-12,4	91,5	-38,5
Acquisition de filiales (nette de trésorerie acquise)	-15,0	-37,5	-	-	37,5	-15,0
Cession de filiales (nette de trésorerie cédée)	4,9	-4,7	-	-	4,7	4,9
Apport de trésorerie (à)/par une filiale commune	22,4	-	-	-	-	22,4
Cession de/(investissements en) actifs financiers	-	-	-	107,1	-	107,1
Intérêts perçus	-	0,8	-	0,3	-0,8	0,3
Dividendes et produit de réductions de capital perçus des / (payés par) les entités mises en équivalence	-	-400,2	-	217,4	400,2	217,4
Investissement net en autres actifs financiers	-0,3	-	-	-	-	-0,3
Flux de trésorerie d'investissement nets	-6,3	-533,1	-7,8	312,4	533,1	298,3
Flux de trésorerie provenant des activités de financement poursuivies						
Acquisition (-) / cession (+) de participations à des actionnaires ne détenant pas le contrôle	-	-	0,3	-	-	0,3
Augmentation de capital	-	21,8	-	-	-21,8	-
Cession / (Acquisition) nette d'actions propres	-3,7	-	-	-	-	-3,7
Remboursement de dettes de location (2018: remboursement de dettes de location-financement)	-0,1	-35,6	-	-	35,6	-0,1
Variation nette des autres prêts et emprunts	-11,9	386,7	-13,6	-0,1	-386,7	-25,6
Intérêts payés	-2,3	-59,2	-4,5	-0,2	59,2	-7,0
Dividendes versés par la société	-	-	-	-208,4	-	-208,4
Flux de trésorerie de financement nets	-18,0	313,7	-17,8	-208,7	-313,7	-244,5
Flux de trésorerie des activités poursuivies	-58,0	48,6	-1,7	86,1	-48,6	26,4
Flux de trésorerie des activités abandonnées	-	-	-	608,7	-76,4	532,3
FLUX DE TRÉSORERIE TOTAUX DE LA PÉRIODE	-58,0	48,6	-1,7	694,8	-125,0	558,7

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Après retraitement – voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

NOTE ANNEXE 4 : INFORMATION SECTORIELLE (suite)**Note annexe 4.4 : Tableau des flux de trésorerie sectoriel - Secteurs opérationnels** (Exercice clôturé le 31 décembre)

en millions de EUR	D'leteren Auto	Belron	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Elimi- nations	Groupe
Réconciliation avec l'état de la situation financière						
Trésorerie au début de l'exercice	-1,5	-	24,9	272,3	-	295,7
Trésorerie incluse dans les actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente	-	76,4	-	-	-	76,4
Équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1,6	-	-	-	-	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	0,1	76,4	24,9	272,3	-	373,7
Flux de trésorerie totaux de la période	-58,0	48,6	-1,7	694,8	-125,0	558,7
Écarts de conversion	-	-	0,6	-	-	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-57,9	125,0	23,8	967,1	-125,0	933,0
<i>Inclus dans la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie"</i>	<i>-57,9</i>	<i>124,2</i>	<i>23,8</i>	<i>967,1</i>	<i>-124,2</i>	<i>933,0</i>
<i>Inclus dans la ligne "Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente"</i>	<i>-</i>	<i>0,8</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-0,8</i>	<i>-</i>

(1) Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 pour la première fois le 1^{er} janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. En vertu de cette dernière, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et l'effet cumulatif de la première application de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres à la date de la première application. Voir note annexe 3.

Après retraitement – voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Dans le secteur Belron, la ligne « Autres éléments sans effet de trésorerie » incluait, entre autres montants, la provision pour le plan d'incitant à long terme du management.

Dans le secteur D'leteren Auto, la ligne « Cession de filiales (nette de trésorerie cédée) » incluait les produits de la cession d'une concession.

La ligne « Dividendes et produits de la réduction de capital perçus des/(payés par) les entités mises en équivalence » incluait la participation du Groupe dans la distribution du dividende (64,3 millions EUR) et la réduction du capital (153,1 millions EUR) opérée par le secteur Belron en décembre 2018 (voir note annexe 22 des états financiers consolidés 2018 pour plus d'informations).

La ligne « Augmentation de capital » représentait les nouvelles actions émises par le secteur Belron dans le contexte de l'implémentation du programme de rétribution du management (Management Reward Program, MRP). Voir note annexe 15 des états financiers consolidés 2018 pour plus d'informations sur le MRP.

La ligne « Dividendes versés par la Société » incluait la distribution aux actionnaires du dividende ordinaire (0,95 EUR par action) et extraordinaire (2,85 EUR par action) (voir note annexe 20 des états financiers consolidés 2018 pour plus d'informations).

Au cours de l'exercice précédent, la colonne « Éliminations » réconciliait le tableau sectoriel des flux de trésorerie (Belron étant présenté sur toutes les lignes comme une activité poursuivie) avec le tableau consolidé IFRS des flux de trésorerie du Groupe (Belron étant présenté comme une activité abandonnée depuis le début de l'exercice jusqu'au closing de la transaction avec CD&R).

Note annexe 4.5 : Informations sectorielles - Secteurs géographiques (Exercice clôturé le 31 décembre)

Les secteurs opérationnels du Groupe (soit D'leteren Auto, Moleskine et Corporate & non-alloué) sont actifs dans trois zones géographiques principales, soit la Belgique (marché principal du secteur D'leteren Auto), le reste de l'Europe et le reste du monde. Les chiffres pour Belron ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessous vu qu'il s'agit d'une entité mise en équivalence.

en millions de EUR	2019				2018			
	Belgique	Reste de l'Europe	Reste du monde	Groupe	Belgique	Reste de l'Europe	Reste du monde	Groupe
Produits sectoriels des activités ordinaires aux clients externes ⁽¹⁾	3.616,0	90,2	92,6	3.798,8	3.352,6	132,0	96,4	3.581,0
Actifs non-courants ⁽²⁾	304,6	486,8	6,2	797,6	288,2	590,1	5,7	884,0
Accroissements d'immobilisations ⁽³⁾	63,7	5,2	3,2	72,1	46,8	7,8	2,6	57,2

(1) Basées sur la localisation géographique des clients.

(2) Les actifs non courants (en se basant sur la situation pré-IFRS 16), tels que définis par la norme IFRS 8, comprennent le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement et les autres créances non courantes.

(3) Les accroissements d'immobilisations incluent à la fois les accroissements et les acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises, y compris le goodwill.

40 - Rapport financier et de gestion 2019

NOTE ANNEXE 5 : PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients pour les exercices clôturés le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018 est présentée dans le tableau ci-dessous :

en millions de EUR	2019	2018 ⁽¹⁾
D'Ieteren Auto		
Véhicules neufs	3.188,3	2.991,1
Véhicules d'occasion	76,1	67,6
Pièces et accessoires	215,7	206,2
Activités d'après-vente des D'Ieteren Car Centers	94,5	90,9
D'Ieteren Sport	36,5	29,6
Autres produits des activités ordinaires	23,8	21,5
Sous-total D'Ieteren Auto	3.634,9	3.406,9
Moleskine		
Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA)	74,9	81,9
Amérique	60,9	62,2
Asie-Pacifique (APAC)	28,1	30,0
Sous-total Moleskine	163,9	174,1
Produits des activités ordinaires	3.798,8	3.581,0

(1) Après retraitement – voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Au cours de l'exercice actuel, aucun produit significatif n'a été comptabilisé en rapport avec des passifs reportés liés aux contrats (produit à reporter) ou des obligations de performance satisfaites au cours de l'exercice précédent. Aucun produit significatif n'est susceptible de provenir, au cours des exercices ultérieurs, d'obligations de performance auxquelles il n'aurait pas été satisfait à la date de clôture de l'état consolidé de la situation financière.

Les actifs liés aux contrats représentent principalement des créances commerciales et des revenus accumulés pour des montants facturés ou à facturer à des clients établis après les provisions pour réduction de valeur comme indiqué dans la note annexe 17. Aucun coût ou produit significatif lié à des contrats n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière en tant qu'actif ou passif lié aux contrats.

NOTE ANNEXE 6 : RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel est établi après déduction des éléments suivants :

en millions de EUR	2019				2018 ⁽¹⁾			
	D'Ieteren Auto	Mole-skine	Corp. & Non-alloué	Groupe	D'Ieteren Auto	Mole-skine	Corp. & non-alloué	Groupe
Achats et variations de stocks	-3.089,0	-37,5	-6,0	-3.132,5	-2.912,5	-35,1	-3,5	-2.951,1
Amortissements d'actifs corporels	-12,4	-13,0	-9,4	-34,8	-5,5	-4,7	-8,6	-18,8
Amortissements d'actifs incorporels	-3,7	-3,4	-	-7,1	-2,2	-2,5	-	-4,7
Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles (voir note annexe 12)	-	-102,3	-	-102,3	-	-	-	-
Réductions de valeur sur stocks	-2,8	-0,3	-	-3,1	4,1	-0,3	-	3,8
Réductions de valeur sur créances	0,7	-0,1	-	0,6	2,4	-0,1	-	2,3
Frais de personnel (voir note annexe 10)	-185,2	-25,8	-15,7	-226,7	-168,9	-29,1	-14,1	-212,1
Plus-values sur immobilisations corporelles	0,6	-	6,6	7,2	0,1	-	-	0,1
Loyers générés par les immeubles de placements ⁽²⁾	-	-	2,8	2,8	-	-	2,3	2,3
Divers ⁽³⁾	-226,5	-64,9	12,9	-278,5	-217,6	-73,7	0,4	-290,9
CHARGES/PRODUITS OPÉRATIONNEL(LE)S NET(TE)S	-3.518,3	-247,3	-8,8	-3.774,4	-3.300,1	-145,5	-23,5	-3.469,1

(1) Après retraitement – Voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

(2) Ces charges se rapportent exclusivement à des immeubles de placement ayant généré des loyers.

(3) Ces charges sont principalement composées de frais de marketing et d'informatique, d'honoraires de services juridiques et de conseils et de produits et dépenses liés à des locations intra-groupe entre le secteur « Corporate & non-alloué » et D'Ieteren Auto.

En 2019, la ligne « Amortissements d'actifs corporels » inclut les frais d'amortissement pour droit d'utilisation des actifs comptabilisés suite à l'adoption de la norme IFRS 16 le 1er janvier 2019 (voir notes annexes 3 et 4).

NOTE ANNEXE 6 : RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (suite)

Au cours de l'exercice, dans le compte de résultats consolidé, la ligne « autres charges opérationnelles » inclut, entre autres montants, la perte de valeur comptabilisée dans le secteur Moleskine (102,3 millions EUR) et la ligne « autres produits opérationnels » inclut, entre autres montants, la plus-value globale sur la cession d'un bien immobilier.

NOTE ANNEXE 7 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières nettes se ventilent de la manière suivante :

en millions de EUR	2019				2018			
	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Groupe	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Groupe
Charges financières:								
Charges des dettes	-1,3	-4,2	-0,1	-5,6	-1,1	-4,1	-	-5,2
Charge financière nette au titre des régimes de retraite	-0,2	-0,1	-	-0,3	-0,1	-	-	-0,1
Autres charges financières	-1,4	-1,0	-0,2	-2,6	-1,7	-1,7	-19,6	-23,0
Sous-total des charges financières	-2,9	-5,3	-0,3	-8,5	-2,9	-5,8	-19,6	-28,3
Réajustements de valeur des instruments financiers:								
Évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale	-	-	-17,3	-17,3	-	-	-20,8	-20,8
Produits financiers	0,2	0,8	0,4	1,4	0,9	0,7	0,2	1,8
Intérêts sur financement intra-groupe	-	-4,9	4,9	-	-	-4,6	4,6	-
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	-2,7	-9,4	-12,3	-24,4	-2,0	-9,7	-35,6	-47,3

Le réajustement de valeur des instruments financiers dans le secteur « Corporate & non-alloué » inclut en 2018 (-20,2 millions EUR) et en 2019 (-17,3 millions EUR) la variation de juste valeur d'un passif financier lié à la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R (voir note annexe 18).

En 2019, la ligne « charge des dettes » inclut la charge d'intérêts comptabilisée sur des dettes de location comptabilisées suite à l'adoption de la norme IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. Voir note annexe 3.

NOTE ANNEXE 8 : RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action (« EPS ») et les résultats par action des activités poursuivies (« EPS des activités poursuivies ») sont présentés au niveau du compte de résultats consolidé. Les EPS de base et dilués sont issus du résultat de la période attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société (et du résultat des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société pour les EPS des activités poursuivies), après ajustement pour tenir compte des parts bénéficiaires (chaque part bénéficiaire confère un droit de vote et donne droit à un dividende égal à un huitième du dividende d'une action ordinaire). En 2018, les EPS des activités poursuivies étaient significativement inférieurs aux EPS suite à la classification dans les activités abandonnées de la plus-value globale sur la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R (voir notes annexes 1 et 16 des états financiers consolidés 2018 pour plus d'informations).

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est présenté dans le tableau ci-dessous.

Le Groupe a octroyé à certains membres du personnel des options sur actions ordinaires de la Société. Celles-ci constituent la seule source de dilution potentielle des actions ordinaires.

Les options sur actions ordinaires de la Société font augmenter, en 2018 et en 2019, le nombre moyen pondéré d'actions de la Société, le prix d'exercice de certaines options étant inférieur au cours de bourse moyen.

NOTE ANNEXE 8 : RÉSULTATS PAR ACTION (suite)

Le calcul des EPS de base et dilués est présenté ci-dessous :

	2019	2018
Résultat de la période attribuable aux porteurs de capitaux propres	64,5	1.048,0
Ajustement relatif aux parts bénéficiaires	-0,7	-11,9
Numérateur pour l'EPS (en millions de EUR) (a)	63,8	1.036,1
Résultat des activités poursuivies	64,5	46,6
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat des activités poursuivies	-	-
Résultat des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres	64,5	46,6
Ajustement relatif aux parts bénéficiaires	-0,7	-0,5
Numérateur pour l'EPS des activités poursuivies (en millions de EUR) (b)	63,8	46,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (c)	53.965.827	54.177.545
Ajustement relatif aux plans d'options sur actions	289.391	113.915
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pris en compte pour calculer l'EPS dilué (d)	54.255.218	54.291.460
Résultat de la période attribuable aux porteurs de capitaux propres		
EPS de base (en EUR) (a)/(c)	1,18	19,12
EPS dilué (en EUR) (a)/(d)	1,18	19,08
Résultat des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres		
EPS de base des activités poursuivies (en EUR) (b)/(c)	1,18	0,85
EPS dilué des activités poursuivies (en EUR) (b)/(d)	1,18	0,85

NOTE ANNEXE 9 : PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Il existe dans le Groupe un plan de paiements fondé sur des actions. Depuis 1999, des options sur actions ont été accordées aux directeurs et cadres des secteurs D'Ieteren Auto et « Corporate & non-alloué », dans le cadre de la loi belge du 26 mars 1999. L'action sous-jacente est l'action ordinaire de s.a. D'Ieteren n.v. Les options octroyées peuvent être exercées après une période de 3 ans de service depuis la date d'octroi, au prix et sur la période prévus par le plan.

NOTE ANNEXE 9 : PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Les options en cours ont les caractéristiques suivantes :

Date d'octroi	Nombre d'options (en unités)		Prix d'exercice (EUR)	Périodes d'exercice	
	2019	2018		Du	Au
2019	185.000	-	33,19	1/01/2023	28/02/2029
2018	187.000	187.000	33,32	1/01/2022	5/06/2028
2017	173.853	160.000	38,47	1/01/2021	13/03/2027
2016	10.866	10.000	35,05	1/01/2020	13/03/2026
2016	146.689	135.000	29,18	1/01/2020	13/03/2026
2016	81.609	79.000	29,18	1/01/2020	13/03/2026
2016	106.486	98.000	26,62	1/01/2020	21/01/2026
2015	21.732	95.000	29,54	1/01/2019	12/03/2025
2015	20.475	63.352	29,54	1/01/2019	12/03/2025
2014	22.989	39.807	30,44	1/01/2018	10/03/2024
2013	17.152	37.150	32,20	1/01/2017	24/11/2023
2013	15.892	14.626	31,50	1/01/2017	7/03/2023
2012	19.560	38.000	33,35	1/01/2016	14/10/2022
2011	19.988	73.375	32,21	1/01/2015	22/12/2021
2010	8.837	43.630	36,44	1/01/2014	3/10/2020
2009	-	18.250	22,09	1/01/2013	27/10/2019
2007	11.567	14.400	24,30	1/01/2011	2/12/2022
2006	5.216	9.300	24,48	1/01/2010	27/11/2021
2005	4.229	8.350	19,23	1/01/2009	6/11/2020
2004	-	3.150	13,07	1/01/2008	28/11/2019
Total	1.059.140	1.127.390			

La totalité des options en cours sont couvertes par des actions propres (voir note annexe 21).

La variation des options en cours s'explique de la manière suivante :

	Nombre d'options (en unités)		Prix d'exercice moyen pondéré (en EUR)	
	2019	2018	2019	2018
Options en cours au début de l'exercice	1.127.390	1.058.889	33,8	33,4
Octroyées au cours de l'exercice	185.000	187.000	33,2	33,3
Exercées au cours de l'exercice	-311.233	-112.164	30,5	30,4
Autres mouvements de l'exercice	57.983	-6.335	32,3	12,9
Options en cours à la clôture de l'exercice	1.059.140	1.127.390	32,1	33,8
<i>dont: options exerçables à la clôture de l'exercice</i>	<i>167.637</i>	<i>300.038</i>	<i>30,5</i>	<i>33,6</i>

En 2019, une grande partie des options a été exercée pendant le troisième trimestre de l'exercice. Le cours moyen de l'action au cours de l'exercice s'est élevé à 43,28 EUR (2018 : 36,11 EUR). Les autres variations au cours de l'exercice se rapportent surtout à des ajustements de plans d'options existants ainsi qu'aux options qui ont expirées en 2019 et qui n'ont pas été exercées. Les actions propres se rapportant à ces options expirées sont maintenues pour couvrir des plans futurs. En 2019, l'ancien CEO a exercé 4.177 options liées au plan de 2013.

La moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle résiduelle des options en cours à la fin de la période est la suivante :

	Nombre d'années
31 décembre 2019	6,8
31 décembre 2018	6,5

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » requiert que la juste valeur de toutes les options octroyées après le 7 novembre 2002 soit prise en résultat (2,3 millions EUR au cours de la période). La juste valeur des options doit être déterminée à chaque date d'octroi. Un modèle d'évaluation (« simple Cox model ») a été utilisé à chaque date d'octroi, en adaptant les hypothèses. Les hypothèses pour les octrois de 2019 et de 2018 sont les suivantes :

NOTE ANNEXE 9 : PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

	2019	2018
Nombre de travailleurs	11	10
Cours de l'action au comptant (en EUR)	36,2	35,9
Prix de levée des options (en EUR)	33,2	33,3
Période d'acquisition des droits (en années)	3,0	3,0
Durée de vie attendue des options (en années)	6,5	6,5
Volatilité attendue (en %)	28%	24%
Taux d'intérêt sans risque (en %)	0,44%	0,78%
Dividende attendu (en EUR)	0,8	0,5
Taux de rotation attendu du personnel (en %)	0%	0%
Moyenne pondérée de la juste valeur des options (en EUR)	7,8	8,7

La volatilité et les dividendes attendus ont été fournis par un expert indépendant. Le taux d'intérêt sans risque est basé sur les taux zéro-coupon d'une durée équivalente à celle des options accordées.

NOTE ANNEXE 10 : AVANTAGES DU PERSONNEL**Note annexe 10.1 : Frais de personnel**

Les frais de personnel sont analysés ci-dessous :

en millions de EUR	2019				2018 ⁽¹⁾			
	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Groupe	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Groupe
<i>Charges de pension au titre de régimes belges à contributions définies considérés comme régimes à prestations définies</i>	-4,6	-	-0,2	-4,8	-3,4	-	-0,2	-3,6
<i>Charges de pension au titre de régimes à prestations définies</i>	-	-0,6	-	-0,6	-	-0,6	-	-0,6
Charge totale de pension (voir note annexe 10.2)	-4,6	-0,6	-0,2	-5,4	-3,4	-0,6	-0,2	-4,2
Salaires et sécurité sociale	-180,3	-25,2	-13,5	-219,0	-163,4	-28,5	-13,9	-205,8
Paielements fondés sur des actions: réglés en instruments de capitaux propres	-0,3	-	-2,0	-2,3	-2,1	-	-	-2,1
Total des frais de personnel	-185,2	-25,8	-15,7	-226,7	-168,9	-29,1	-14,1	-212,1

(1) Après retraitement – voir note annexe 1 pour plus d'information sur le retraitement des informations comparatives

Les effectifs (en équivalents temps plein moyens) sont les suivants :

	2019	2018
D'leteren Auto	2.011	1.848
Moleskine	559	479
Corporate & non-alloué	59	57
Groupe	2.630	2.384

Note annexe 10.2 : Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme. Les avantages postérieurs à l'emploi sont analysés ci-dessous. Les autres avantages à long terme sont présentés en provisions non courantes ou en autres dettes non courantes, et font l'objet d'une mention spécifique dans la note annexe correspondante s'ils sont significatifs.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont constitués des régimes de pension. Certaines entités du Groupe fournissent des régimes de pension complémentaires, y compris des régimes à prestations définies, qui sont pour la plupart des régimes financés par des investissements placés en dehors du Groupe. Le Groupe a mis en place des régimes de retraite pour ses employés dans différents pays, essentiellement en Belgique et en Italie. Comme Belron est une entité mise en équivalence, les régimes en place dans le secteur Belron ne sont pas présentés séparément. Les régimes en Belgique sont relatifs aux secteurs D'leteren Auto et « Corporate & non-alloué », et sont financés et non financés.

NOTE ANNEXE 10 : AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)**Note annexe 10.2 : Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme (suite)**

Le principal régime en Italie est établi au sein du secteur Moleskine. Des valorisations actuarielles indépendantes de ces régimes sont réalisées lorsque nécessaire. Le Groupe est et a toujours été en conformité avec toutes les réglementations locales et les obligations de financement.

La politique et la stratégie globale d'investissement régissant les régimes de retraite à prestations définies du Groupe reposent sur un objectif de retour sur investissement qui, avec les cotisations, garantit qu'il y aura suffisamment d'actifs pour payer les prestations de retraite à leur échéance tout en atténuant les divers risques liés aux régimes. Les stratégies d'investissement des régimes sont régies selon les lois et règlements locaux dans chaque juridiction. L'affectation effective des actifs dépend des conditions actuelles et attendues de l'économie et des marchés et de la catégorie et du profil de risque des actifs spécifiques. Par ailleurs, il est tenu compte du profil des échéances des engagements liés aux régimes.

Le Groupe gère un régime de retraite à prestations définies en Belgique dont les affiliations ont été clôturées en 2005. Le régime de retraite par capitalisation est alimenté sur la base d'un pourcentage du salaire annuel augmenté jusqu'au moment du départ en retraite avec une moyenne annuelle de 2,5% (et à concurrence de 4,0% maximum). Une valorisation actuarielle complète du régime a été réalisée en décembre 2019 par un actuaire qualifié indépendant. Les valorisations complètes au regard de la norme IAS 19 sont réalisées tous les trois ans, et des projections intermédiaires sont effectuées entretemps. Le Groupe exerce aussi des régimes à cotisations définies avec une garantie d'intérêt minimal supportée par l'employeur conformément à la législation belge.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des gains et pertes actuariels directement dans l'état consolidé du résultat global.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes (les hypothèses sur la durée de vie sont uniquement fournies pour le secteur D'Ieteren Auto).

	Régimes financés				Régimes non financés			
	2019		2018		2019		2018	
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
Taux d'inflation	1,2%	2,0%	1,5%	2,0%	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Taux d'actualisation	0,4%	0,8%	1,5%	1,6%	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Taux de croissance des salaires	2,0%	3,2%	2,8%	3,5%	1,0%	4,0%	2,0%	2,0%
Espérance de vie d'un homme retraité	18,6	18,6	22,5	22,5				
Espérance de vie d'une femme retraitée	22,0	22,0	26,3	26,3				
Espérance de vie d'un homme non retraité	18,6	18,6	22,5	22,5				
Espérance de vie d'une femme non retraitée	22,0	22,0	26,3	26,3				

La durée moyenne pondérée des obligations à travers les régimes est comprise entre 10 et 12 ans.

Les montants comptabilisés dans l'état de la situation financière se présentent de la manière suivante, dépendant de la position nette de chaque régime :

en millions de EUR	2019	2018
Actifs liés aux avantages à long terme du personnel	-	-
Engagements liés aux avantages à long terme du personnel	-31,6	-23,9
Déficit (-) / Surplus (+) net reconnu des régimes	-31,6	-23,9
<i>dont: montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,3</i>
<i>dont:montant qui devrait être réglé dans plus de 12 mois</i>	<i>-31,4</i>	<i>-23,6</i>

Pour l'ensemble des régimes, les montants comptabilisés dans l'état de la situation financière s'analysent de la manière suivante :

en millions de EUR	2019			2018		
	Régimes financés	Régimes non financés	Total	Régimes financés	Régimes non financés	Total
Valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies	-100,5	-2,9	-103,4	-91,2	-3,1	-94,3
Juste valeur des actifs des régimes	71,8	-	71,8	70,4	-	70,4
Déficit (-) / Surplus (+) net reconnu des régimes	-28,7	-2,9	-31,6	-20,8	-3,1	-23,9

NOTE ANNEXE 10 : AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)**Note annexe 10.2 : Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme (suite)**

Les montants comptabilisés dans l'état du résultat global sont les suivants. Ils n'incluent pas le secteur Belron à compter de 2018, Belron étant une entité mise en équivalence.

en millions de EUR	2019			2018		
	Régimes financés	Régimes non financés	Total	Régimes financés	Régimes non financés	Total
Rendement effectif diminué des produits d'intérêt sur les actifs des régimes, net des frais de gestion des actifs	1,8	-	1,8	1,4	-	1,4
Gains dus (+) / Pertes dues (-) aux changements d'hypothèses financières	-8,3	0,1	-8,2	-0,5	0,3	-0,2
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-)	-6,5	0,1	-6,4	0,9	0,3	1,2

Les modifications des hypothèses financières en 2019, toutes établies de manière cohérente par rapport à la période précédente, ont impacté le total des gains (+) et pertes (-) actuariels pour un montant de -8,2 millions EUR (2018 : -0,2 million EUR). La perte actuarielle de l'exercice résulte principalement d'une diminution du taux d'actualisation en 2019 par rapport à 2018.

Les gains et pertes actuariels cumulés (pour la quote-part du Groupe) comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global constituent une perte de 35 millions EUR (2018 : perte de 29 millions EUR).

La juste valeur des actifs des régimes comprend les éléments suivants :

en millions de EUR	2019			2018		
	Cotés sur un marché actif	Autres	Total	Cotés sur un marché actif	Autres	Total
Actifs des régimes	71,8	-	71,8	70,4	-	70,4
Juste valeur des actifs des régimes	71,8	-	71,8	70,4	-	70,4

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend aucun bien ou autre actif utilisé par le Groupe, ni aucun instrument financier du Groupe. Chaque instrument de capitaux propres et de dette est coté sur un marché actif et bénéficie d'une notation de crédit de bonne qualité. Les autres actifs sont principalement constitués de trésorerie.

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se décomposent comme suit :

en millions de EUR	2019			2018		
	Régimes financés	Régimes non financés	Total	Régimes financés	Régimes non financés	Total
Actifs des régimes au 1er janvier	70,4	-	70,4	70,3	-	70,3
Cotisations payées par le Groupe	3,6	-	3,6	3,6	-	3,6
Produit d'intérêt sur les actifs des régimes	1,1	-	1,1	1,0	-	1,0
Cotisations payées par les employés	1,5	-	1,5	1,6	-	1,6
Prestations payées aux bénéficiaires	-6,6	-	-6,6	-7,5	-	-7,5
Rendement effectif diminué des produits d'intérêt sur les actifs des régimes	1,8	-	1,8	1,4	-	1,4
Actifs des régimes au 31 décembre	71,8	-	71,8	70,4	-	70,4

Le rendement effectif des actifs des régimes est analysé ci-dessous :

en millions de EUR	2019	2018
Produit d'intérêt sur les actifs des régimes	1,1	1,0
Rendement effectif diminué des produits d'intérêt sur les actifs des régimes	1,8	1,4
Rendement effectif net des actifs des régimes	2,9	2,4

NOTE ANNEXE 10 : AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)**Note annexe 10.2 : Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme (suite)**

Les variations de la valeur actuelle des engagements en matière de prestations définies se décomposent comme suit :

en millions de EUR	2019			2018		
	Régimes financés	Régimes non financés	Total	Régimes financés	Régimes non financés	Total
Obligations au titre des prestations définies au 1er janvier	-91,2	-3,1	-94,3	-91,4	-3,3	-94,7
Coût des services rendus	-5,3	-0,1	-5,4	-4,1	-0,1	-4,2
Charge d'intérêt sur les engagements en matière de retraite	-1,4	-	-1,4	-1,0	-0,1	-1,1
Prestations payées aux bénéficiaires	7,2	0,2	7,4	7,4	0,1	7,5
Cotisations payées par les employés	-1,5	-	-1,5	-1,6	-	-1,6
Gains dus (+) / Pertes dues (-) aux changements d'hypothèses financières	-8,3	0,1	-8,2	-0,5	0,3	-0,2
Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre	-100,5	-2,9	-103,4	-91,2	-3,1	-94,3

Les montants comptabilisés en compte de résultats sont les suivants :

en millions de EUR	2019			2018		
	Régimes financés	Régimes non financés	Total	Régimes financés	Régimes non financés	Total
Coût des services rendus	-5,3	-0,1	-5,4	-4,1	-0,1	-4,2
Charge opérationnelle courante au titre des régimes de retraite	-5,3	-0,1	-5,4	-4,1	-0,1	-4,2
Charge d'intérêt sur les engagements en matière de retraite	-1,4	-	-1,4	-1,0	-0,1	-1,1
Produit d'intérêt sur les actifs des régimes	1,1	-	1,1	1,0	-	1,0
Charge financière nette au titre des régimes de retraite	-0,3	-	-0,3	-	-0,1	-0,1
Charge de l'exercice comptabilisée en compte de résultats	-5,6	-0,1	-5,7	-4,1	-0,2	-4,3

La meilleure estimation des cotisations qui devraient être versées aux régimes en 2020 s'élève à environ 2 millions EUR.

La valeur des engagements au titre de prestations définies est basée sur un ensemble d'hypothèses actuarielles (comprenant entre autres des hypothèses de mortalité, d'actualisation des paiements futurs, d'augmentations salariales, de rotation du personnel, etc.). Si ces hypothèses devaient changer dans le futur, la valeur des engagements pourrait augmenter. Les actifs des régimes à prestations définies constituent un portefeuille diversifié de placements, dont le rendement est appelé à varier au cours du temps. Si ce rendement était insuffisant, le déficit des régimes pourrait augmenter (l'excédent pourrait diminuer).

En 2018 et en 2019, le déficit net (31,6 millions EUR en 2019, 23,9 millions EUR en 2018) comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière n'inclut pas le surplus net de Belron étant donné que Belron est une entité mise en équivalence.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité pour le taux d'actualisation et le taux d'inflation, reflétant l'impact qu'aurait sur l'engagement en matière de prestations définies au 31 décembre 2019 un changement d'hypothèse actuarielle raisonnablement possible à la date de clôture. L'analyse de sensibilité ne s'applique qu'aux engagements en matière de prestations définies, et non au déficit net des régimes de retraite à prestations définies dans son ensemble. La détermination de ce dernier dépend de nombreux facteurs et notamment, en plus des hypothèses ci-dessous, de la juste valeur des actifs des régimes.

en millions de EUR	(Augmentation) / Diminution des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies au 31 décembre 2019	(Augmentation) / Diminution des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies au 31 décembre 2018
Taux d'actualisation		
Augmentation de 50 points de base	8,0	2,0
Diminution de 50 points de base	-8,4	-2,1
Taux d'inflation		
Augmentation de 50 points de base	-2,5	-2,1
Diminution de 50 points de base	2,4	2,0

NOTE ANNEXE 10 : AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)**Note annexe 10.2 : Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme (suite)**

Il existe un régime de retraite légalement constitué en Belgique en tant que régime à cotisations définies. En raison de la législation sociale en vigueur en Belgique, chaque régime à cotisations définies est assimilé à un régime à prestations définies selon les normes IFRS car l'employeur doit garantir un rendement minimum des cotisations salariales et patronales. En conséquence, le Groupe est exposé à un risque financier (obligation légale de payer les cotisations restantes si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour régler les prestations de retraite de son personnel).

Ce régime est géré par une compagnie d'assurance qui garantit un rendement minimum des cotisations versées. Cependant, les rendements minimums garantis ont diminué de manière significative au cours de ces dernières années et sont actuellement inférieurs au rendement minimum que l'employeur doit garantir sur les cotisations (conformément à l'article 24 de la loi du 28 avril 2003 sur les pensions professionnelles, le Groupe doit garantir un rendement minimum moyen de 3,75% sur les cotisations salariales, et de 3,25% sur les cotisations patronales payées jusqu'au 31 décembre 2015). Le risque financier a par conséquent augmenté. La loi belge du 18 décembre 2015, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, modifie entre autres le rendement minimum garanti (minimum de 1,75% et maximum de 3,75%).

La valorisation IFRS et la comptabilisation de ce type de plan avec des promesses basées sur la contribution ne sont pas prises en compte par la norme IAS 19. Compte tenu de la modification de la loi sur les pensions et du consensus actuel autour de la question, et suite aux analyses effectuées sur les régimes de pensions, le Groupe estime que la méthode préconisée par la norme IAS 19 (méthode des unités de crédit projetées) est adaptée à l'évaluation de l'engagement dans le cas de la Belgique à partir de 2016. La valeur actualisée de l'engagement au titre de prestations définies s'élève à 91,4 millions EUR (2018 : 82,4 millions EUR). Le calcul est fondé sur la méthode des « unités de crédit projetées » avec projection des cotisations futures et des services au prorata pour la partie employeur du contrat et sans projection des cotisations futures pour la partie employé du contrat. La juste valeur des actifs du régime s'élève à 68,0 millions EUR (2018 : 66,4 millions EUR) et est égale aux actifs contractuels détenus par la compagnie d'assurance (pas d'application du paragraphe 115 de la norme IAS 19). Le déficit net s'élève à 23,4 millions EUR (2018 : 16,0 millions EUR), comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTE ANNEXE 11 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS**Note annexe 11.1 : Charge d'impôts sur le résultat**

La charge d'impôts sur le résultat se ventile de la manière suivante :

en millions de EUR	2019	2018 ⁽¹⁾
Impôts sur le résultat exigibles de l'exercice	-41,1	-34,7
Impôts sur le résultat exigibles relatifs aux exercices précédents	1,0	6,7
Variation des impôts différés	11,4	9,9
Charge d'impôts sur le résultat	-28,7	-18,1

(1) Après retraitement – Voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

La relation entre la charge d'impôts sur le résultat et le résultat comptable est expliquée ci-dessous :

en millions de EUR	2019	2018 ⁽¹⁾
Résultat avant impôts	93,2	64,7
Impôts calculés sur base du taux d'imposition des sociétés applicable en Belgique de 29,58%	-27,5	-19,1
Éléments de réconciliation (voir ci-dessous)	-1,2	1,0
Charge d'impôts relative au résultat avant impôts	-28,7	-18,1

(1) Après retraitement – Voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

NOTE ANNEXE 11 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (suite)**Note annexe 11.1 : Impôts sur le résultat (suite)**

Les éléments de réconciliation sont fournis ci-dessous :

en millions de EUR	2019	2018 ⁽¹⁾
Résultat avant impôts	93,2	64,7
Impôts calculés sur base du taux d'imposition des sociétés applicable en Belgique de 29,58%	-27,5	-19,1
Différentiel de taux	0,3	3,3
Différences permanentes	-41,4	-9,0
Autres différences temporaires	0,5	-5,3
Ajustements relatifs aux exercices précédents	-	6,8
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	-2,8	-4,1
Comptabilisation d'actifs d'impôts différés non comptabilisés précédemment	14,2	8,7
Coentreprises et entreprises associées	27,5	-
Autres éléments	0,5	0,6
Charge d'impôts relative au résultat avant impôts	-28,7	-18,1

(1) Après retraitement – Voir note annexe 1 pour obtenir de plus amples informations sur le retraitement des informations comparatives.

Le taux d'imposition réel du Groupe pour la période de douze mois se clôturant le 31 décembre 2019 est de 30,8% (période de douze mois se clôturant le 31 décembre 2018 : 28,0% - retraité suite à la reclassification d'une charge de 2,8 millions EUR d'impôts sur le résultat en autres charges opérationnelles ; voir note annexe 1). La légère augmentation du taux d'imposition réel par rapport à l'an dernier est principalement la conséquence de la perte de valeur (102,3 millions EUR dans le secteur Moleskine) pour laquelle aucun avantage fiscal n'est disponible, partiellement compensée par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes et de crédits fiscaux inutilisés, en raison de profits futurs.

En 2019, la ligne « Différences permanentes » inclut principalement l'impact fiscal de la perte de valeur de 102,3 millions EUR comptabilisée dans le secteur Moleskine (aucun avantage fiscal disponible).

La ligne « Coentreprises et entreprises associées » inclut principalement l'impact fiscal sur le bénéfice avant impôts des entités mises en équivalence.

Le Groupe est soumis à plusieurs facteurs susceptibles d'influencer les charges fiscales futures, principalement les niveaux et la composition de la rentabilité dans les différentes juridictions et les taux imposés.

Le Groupe exerce ses activités dans de multiples juridictions souvent assorties d'environnements réglementaires juridiques et fiscaux complexes. Les positions fiscales adoptées sont considérées par le Groupe comme étant valables et sont destinées à résister à l'examen des autorités fiscales. Toutefois, il convient de reconnaître que certaines de ces positions sont discutables et incluent des interprétations de lois fiscales complexes qui pourraient être contestées par les autorités fiscales. Le Groupe juge ces positions en fonction de leurs mérites techniques, et ce, sur une base régulière, en utilisant toutes les informations à sa disposition (législation, jurisprudence, réglementations, pratiques établies, doctrine faisant autorité, ainsi qu'opinions fiscales de certaines tierces parties émises par des avocats fiscalistes belges et étrangers). Ces positions se basent sur des faits et circonstances existant à la fin de l'exercice et seront revues à chaque date de clôture.

Un passif est enregistré pour chaque élément peu susceptible d'être soumis à une vérification par les autorités fiscales et après utilisation de tous les recours juridiques de défense de la position devant un tribunal, en se basant sur toutes les informations pertinentes.

Note annexe 11.2 : Actifs et passifs d'impôts exigibles

Les actifs (passifs) d'impôts exigibles devraient, dans une grande mesure, être récupérés (réglés) dans les 12 mois.

Note annexe 11.3 : Impôts sur le résultat différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

NOTE ANNEXE 11 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (suite)**Note annexe 11.3 : Impôts sur le résultat différés (suite)**

Les mouvements des actifs et passifs d'impôts différés au cours de l'exercice et de l'exercice précédent sont les suivants :

en millions de EUR	Réévaluations	Amortissements et réductions de valeur	Provisions	Dividendes	Pertes fiscales récupérables	Intruments financiers	Autres	Total
Passifs d'impôts différés (montants négatifs)								
Au 1 ^{er} janvier 2018	-111,7	-21,5	0,6	-	1,2	-1,7	-1,9	-135,0
Crédit (Débit) en résultat	-	1,9	0,7	-	-1,2	0,2	1,4	3,0
Autres variations	-	-	-	-	-	-	0,6	0,6
Au 31 décembre 2018	-111,7	-19,6	1,3	-	-	-1,5	0,1	-131,4
Crédit (Débit) en résultat	-	-1,5	-	-	-	0,6	-0,3	-1,2
Autres variations	-	-0,2	-	-	-	-	-	-0,2
Au 31 décembre 2019	-111,7	-21,3	1,3	-	-	-0,9	-0,2	-132,8
Actifs d'impôts différés (montants positifs)								
Au 1 ^{er} janvier 2018	-	-1,6	6,7	0,1	5,9	-	8,8	19,9
Crédit (Débit) en résultat	-	-0,6	0,3	-0,1	3,3	-	4,0	6,9
Crédit (Débit) en capitaux propres	-	-	-0,4	-	-	-	-	-0,4
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-0,1	-0,1
Au 31 décembre 2018	-	-2,2	6,6	-	9,2	-	12,7	26,3
Crédit (Débit) en résultat	-	0,3	-0,9	-	13,1	0,7	-0,6	12,6
Crédit (Débit) en capitaux propres	-	-	1,5	-	-	-	0,8	2,3
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1
Au 31 décembre 2019	-	-1,9	7,2	-	22,3	0,7	13,0	41,3
Actif net (Passif net) d'impôts différés après compensation reconnu dans l'état consolidé de la situation financière:								
31 décembre 2018	-111,7	-21,8	7,9	-	9,2	-1,5	12,8	-105,1
31 décembre 2019	-111,7	-23,2	8,5	-	22,3	-0,2	12,8	-91,5

Le passif d'impôts différés de 111,7 millions EUR présenté dans la colonne « réévaluations » est relatif à l'impôt différé comptabilisé sur la marque Moleskine à durée d'utilité indéterminée.

Le montant net d'impôts différés comprend des actifs nets d'impôts différés de 15,6 millions EUR (2018 : 9,2 millions EUR) qui devraient s'inverser l'année suivante. Cependant, étant donné la faible prévisibilité des mouvements des impôts différés, ce montant net pourrait ne pas s'inverser comme prévu initialement.

À la date de clôture de l'exercice, le Groupe dispose de pertes et de crédits fiscaux inutilisés s'élevant à 30,8 millions EUR (2018 : 71,6 millions EUR), pouvant être utilisés contre des profits futurs, pour lesquels aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu en raison du caractère imprévisible des profits futurs. Ceux-ci comprennent des pertes fiscales inutilisées de 5,4 millions EUR (2018 : 2,2 millions EUR) qui arriveront à échéance entre 2020 et 2029 (2018 : entre 2019 et 2028). Les autres pertes peuvent être reportées indéfiniment.

À la date de clôture de l'exercice, le montant total des différences temporelles liées aux participations dans les filiales, succursales, entreprises associées et coentreprises (provenant principalement de l'accumulation des réserves consolidées positives de ces entités), pour lesquelles des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, s'élève à 1.250 millions EUR (2018 : 1.909 millions EUR). Aucun passif d'impôts différés n'a été reconnu pour ces différences, car le Groupe est en mesure de contrôler le moment où ces différences s'inverseront et parce qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un horizon de temps prévisible. Il convient de noter que le renversement de ces différences temporelles, par exemple par voie de distribution de dividendes par les filiales à la Société, ne générera pas (ou quasiment pas) d'impôt exigible.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il existe une probabilité suffisante qu'ils seront recouvrés dans un horizon de temps prévisible. Le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés a été déterminé de manière prudente. Cependant, si les conditions de recouvrement devaient ne pas être satisfaites dans le futur, la valeur comptable actuelle des actifs d'impôts différés pourrait être réduite.

NOTE ANNEXE 12 : GOODWILL

en millions de EUR	2019	2018
Valeur brute au 1er janvier	190,7	184,2
Pertes de valeur cumulées au 1er janvier	-	-
Valeur comptable au 1er janvier	190,7	184,2
Entrées (voir note annexe 25)	8,7	6,3
Pertes de valeur	-102,3	-
Transfert depuis (vers) une autre catégorie	-	0,4
Sortie de périmètre	-	-0,2
Valeur comptable au 31 décembre	97,1	190,7
dont: valeur brute	199,4	190,7
dont: pertes de valeur cumulées	-102,3	-

Au cours de la période, les entrées comprennent principalement le goodwill provenant de regroupements d'entreprises effectués dans le secteur D'Ieteren Auto (voir note annexe 25).

L'affectation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie s'établit comme suit (l'affectation des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée est présentée en note annexe 13) :

en millions de EUR	2019	2018
D'Ieteren Auto	27,3	18,8
Moleskine	69,8	171,9
GROUPE	97,1	190,7

Le goodwill est suivi et analysé au niveau des secteurs opérationnels pour les regroupements d'entreprises et les transactions effectués par la Société.

En application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe réalise à chaque clôture annuelle une analyse de la valeur comptable du goodwill et des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée (voir note annexe 13). Ces tests de perte de valeur, basés sur le calcul de la valeur d'utilité, ont été réalisés pour s'assurer que la valeur comptable des actifs du Groupe n'excède pas leur valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Le Conseil d'administration de la Société a revu la valeur comptable de sa participation dans Moleskine. Pour déterminer la valeur d'utilité, la Société a calculé la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, sur la base du dernier business plan à cinq ans de Moleskine (pour la période allant de 2020 à 2023) revu et approuvé par le Conseil d'administration, en extrapolant ultérieurement (taux de croissance pour l'année terminale de 2%). Le taux d'actualisation appliqué (taux avant impôts de 7,9%, contre 6,6% en 2018) est déterminé sur la base du coût moyen pondéré du capital du secteur Moleskine (en tenant compte des ajustements appropriés au profil de risque correspondant à l'activité et au pays concerné (« prime de risque par pays »). Une perte de valeur de 102,3 millions EUR a été comptabilisée et entièrement actée sur le goodwill (présentée dans les autres charges opérationnelles dans le compte de résultats). La valeur résiduelle du goodwill du secteur Moleskine suite à la perte de valeur est égale à 69,8 millions EUR.

En raison de sa classification comme entité mise en équivalence, les informations sur les tests de perte de valeur réalisés dans le secteur Belron sont fournies dans la note annexe 17.

Les principales hypothèses retenues pour défendre la valeur du goodwill et des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée comprennent les taux de croissance des revenus, la marge opérationnelle, les taux d'actualisation, les taux de croissance à long terme et les parts sectorielles de marché. Un ensemble de projections financières a été préparé sur la base des données du budget 2020. Les marges se basent sur les valeurs historiques atteintes et les tendances globales du marché. Les charges opérationnelles se basent sur les niveaux historiques ajustés correctement pour refléter les augmentations du niveau d'activité sur la période des projections de trésorerie. Ces hypothèses de croissance des ventes sont cohérentes avec les tendances historiques à long terme. Les taux de croissance à long terme sont basés sur l'analyse sectorielle et cohérents avec les tendances historiques.

Les flux de trésorerie futurs sont des estimations sujettes à révision au cours des exercices ultérieurs, en fonction de l'adaptation des hypothèses. Si ces données devaient évoluer dans un sens défavorable, la valeur d'utilité du goodwill et celle des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée pourraient devenir inférieures à leur valeur comptable. Les sensibilités ont également été calculées sur chacune des hypothèses principales de la manière suivante : réduction de 1% du taux de croissance à long terme et augmentation de 1% du taux d'actualisation.

52 - Rapport financier et de gestion 2019

NOTE ANNEXE 12 : GOODWILL (suite)

En 2019, une diminution du taux de croissance à long terme de 1% résulterait en une perte de valeur additionnelle de 50,1 millions EUR sur le goodwill alloué au secteur Moleskine. Une augmentation du taux d'actualisation de 1% résulterait en une perte de valeur additionnelle de 63,1 millions EUR sur le goodwill alloué au secteur Moleskine.

NOTE ANNEXE 13 : ACTIFS INCORPORELS

Le goodwill est analysé en note annexe 12. Tous les actifs incorporels ont des durées d'utilité finies, sauf mention contraire.

en millions de EUR	Marques (à durée d'utilité indéterminée)	Autres	Total
Valeur brute au 1er janvier 2019	402,8	60,7	463,5
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1er janvier 2019	-	-30,8	-30,8
Valeur comptable au 1er janvier 2019	402,8	29,9	432,7
Entrées:			
Eléments acquis séparément	-	19,4	19,4
Sorties	-	-0,2	-0,2
Amortissements	-	-7,1	-7,1
Valeur comptable au 31 décembre 2019	402,8	42,0	444,8
<i>dont: valeur brute</i>	<i>402,8</i>	<i>79,9</i>	<i>482,7</i>
<i>dont: amortissements et pertes de valeur cumulés</i>	<i>-</i>	<i>-37,9</i>	<i>-37,9</i>
Valeur brute au 1er janvier 2018	402,8	45,9	448,7
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1er janvier 2018	-	-26,1	-26,1
Valeur comptable au 1er janvier 2018	402,8	19,8	422,6
Entrées:			
Développement interne	-	0,5	0,5
Eléments acquis séparément	-	14,8	14,8
Sorties	-	-0,3	-0,3
Amortissements	-	-4,7	-4,7
Transferts de (vers) d'autres catégories	-	-0,4	-0,4
Ecart de conversion	-	0,2	0,2
Valeur comptable au 31 décembre 2018	402,8	29,9	432,7
<i>dont: valeur brute</i>	<i>402,8</i>	<i>60,7</i>	<i>463,5</i>
<i>dont: amortissements et pertes de valeur cumulés</i>	<i>-</i>	<i>-30,8</i>	<i>-30,8</i>

La marque Moleskine (402,8 millions EUR ; acquise en novembre 2016) a une durée d'utilité indéterminée, car compte tenu de l'absence de facteurs susceptibles d'entraîner son obsolescence et à la lumière du cycle de vie des produits auxquels la marque se rapporte, il n'existe aucune limite prévisible à la période pendant laquelle cet actif est appelé à générer des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe.

La catégorie « Autres » inclut principalement les logiciels informatiques, d'autres licences et droits similaires, et des actifs incorporels en développement.

Les autres mentions exigées par la norme IAS 36 pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée sont fournies en note annexe 12.

NOTE ANNEXE 14 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions de EUR	Biens immobiliers	Installations et équipements	Actifs en construction	Total
Valeur brute au 1er janvier 2019	332,7	130,4	11,7	474,8
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1er janvier 2019	-158,2	-94,6	-	-252,8
Valeur comptable au 1er janvier 2019	174,5	35,8	11,7	222,0
Reconnaissance de droits d'utilisation des actifs en application initiale de la norme IFRS 16	44,5	12,8	-	57,3
Valeur comptable ajustée au 1er janvier 2019	219,0	48,6	11,7	279,3
Entrées	9,8	13,5	11,8	35,1
Sorties	-	-0,8	-	-0,8
Amortissements	-23,3	-10,8	-	-34,1
Transferts de (vers) d'autres catégories	0,6	0,7	-17,0	-15,7
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises (voir note annexe 25)	4,2	0,5	-	4,7
Ecart de conversion	-	0,2	-	0,2
Valeur comptable au 31 décembre 2019	210,3	51,9	6,5	268,7
<i>dont: valeur brute</i>	<i>391,8</i>	<i>157,3</i>	<i>6,5</i>	<i>555,6</i>
<i>dont: amortissements et pertes de valeur cumulés</i>	<i>-181,5</i>	<i>-105,4</i>	<i>-</i>	<i>-286,9</i>
Valeur brute au 1er janvier 2018	312,2	116,9	16,5	445,6
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1er janvier 2018	-149,6	-84,7	-	-234,3
Valeur comptable au 1er janvier 2018	162,6	32,2	16,5	211,3
Entrées	4,3	12,4	12,9	29,6
Sorties	-0,1	-2,9	-3,2	-6,2
Amortissements	-8,6	-9,9	-	-18,5
Transferts de (vers) d'autres catégories	12,7	1,8	-14,5	-
Acquisitions résultant de regroupements d'entreprises	3,6	2,2	-	5,8
Valeur comptable au 31 décembre 2018	174,5	35,8	11,7	222,0
<i>dont: valeur brute</i>	<i>332,7</i>	<i>130,4</i>	<i>11,7</i>	<i>474,8</i>
<i>dont: amortissements et pertes de valeur cumulés</i>	<i>-158,2</i>	<i>-94,6</i>	<i>-</i>	<i>-252,8</i>

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, les actifs en construction comprennent principalement des biens immobiliers en construction dans le secteur « Corporate & non-alloué », dans le cadre des activités immobilières du Groupe.

Les droits d'utilisation des actifs, en ce compris ceux précédemment détenus en location-financement en vertu de la norme IAS 17, sont inclus ci-dessus à concurrence des montants suivants (voir note annexe 31) :

en millions de EUR	Biens immobiliers	Installations et équipements	Actifs en construction	Total
31 décembre 2019	-	50,2	-	50,2
31 décembre 2018	-	4,6	-	4,6

NOTE ANNEXE 15 : IMMEUBLES DE PLACEMENT

en millions de EUR	2019	2018
Valeur brute au 1er janvier	21,8	16,6
Amortissements cumulés au 1er janvier	-7,9	-7,6
Valeur comptable au 1er janvier	13,9	9,0
Entrées	-	0,6
Amortissements	-0,7	-0,3
Transferts de (vers) d'autres catégories	15,7	4,6
Valeur comptable au 31 décembre	28,9	13,9
<i>dont: valeur brute</i>	<i>37,5</i>	<i>21,8</i>
<i>dont: amortissements cumulés</i>	<i>-8,6</i>	<i>-7,9</i>
Juste valeur	44,3	18,0

54 - Rapport financier et de gestion 2019

NOTE ANNEXE 15 : IMMEUBLES DE PLACEMENT (suite)

La détermination de la juste valeur s'est appuyée sur des indicateurs de marché et repose sur une évaluation par un expert indépendant ayant une qualification professionnelle pertinente et reconnue et ayant une expérience récente quant à la situation géographique et la catégorie des immeubles de placement détenus par le Groupe. Les dernières évaluations disponibles datent de juillet 2019.

Tous les immeubles de placement sont situés en Belgique et appartiennent au secteur « Corporate & non-alloué ». En 2019, la ligne « transfert de (vers) d'autres catégories » a trait au transfert d'actifs venant des actifs en construction (voir note annexe 14).

D'autres informations relatives aux immeubles de placement sont fournies en note annexe 31.

NOTE ANNEXE 16 : STOCKS

en millions de EUR	2019	2018
D'leteren Auto		
Véhicules	428,7	384,6
Pièces de rechange et accessoires	33,8	29,2
Autres	0,2	0,2
Sous-total	462,7	414,0
Moleskine	30,1	41,7
GROUPE	492,8	455,7

Les réductions de valeur cumulées sur les stocks s'élèvent à 13,2 millions EUR (2018 : 9,4 millions EUR). Le montant des réductions de valeur sur stocks comptabilisées en charges opérationnelles (voir note annexe 6) est une charge nette d'environ 3 millions EUR (2018 : un produit de 3,8 millions EUR).

Les stocks sont principalement constitués de marchandises et leur valeur comptable devrait être recouvrée dans les 12 mois.

NOTE ANNEXE 17 : ENTITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En 2019, deux entités du Groupe sont mises en équivalence (trois en 2018).

en millions de EUR	2019			2018		
	D'leteren Auto	Belron	Groupe	D'leteren Auto	Belron	Groupe
Participations dans les filiales communes	84,8	264,5	349,3	76,6	644,8	721,4
Participations dans les entités mises en équivalence	84,8	264,5	349,3	76,6	644,8	721,4
Part dans le profit (la perte) des filiales communes	8,6	84,6	93,2	9,9	-9,8	0,1
Part dans le résultat après impôts des entités mises en équivalence	8,6	84,6	93,2	9,9	-9,8	0,1

Belron :

En 2019 et en 2018, l'entité mise en équivalence la plus importante est Belron Group s.a. (« BGSA »), la filiale commune reprenant les activités de Belron (voir note annexe 1 pour de plus amples informations), dans laquelle le Groupe détient 54,85% des droits de vote. Le Groupe a déterminé qu'il détenait un contrôle conjoint sur BGSA en raison de l'existence de certaines matières réservées partagées avec CD&R.

A l'origine (février 2018), la structure de capital était composée d'actions ordinaires détenant un droit de vote (environ 3% des capitaux propres) et d'actions préférentielles sans droit de vote (environ 97% des capitaux propres), dans des proportions similaires au sein des différents actionnaires (le Groupe, Clayton, Dubilier and Rice et la holding familiale du CEO de Belron). Les actions préférentielles bénéficient d'un dividende fixe annuel capitalisé de 10% (toute distribution étant d'abord allouée aux actions préférentielles afin de satisfaire le dividende accumulé et rembourser le montant de souscription des actions préférentielles).

NOTE ANNEXE 17 : ENTITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

Un programme de rétribution du management (MRP) concernant environ 250 employés clés a été mis en place le 15 juin 2018. Les participants au MRP ont initialement eu l'opportunité d'acquérir des titres de capitaux propres ne donnant pas le droit de vote dans BGSA (actions préférentielles et actions ordinaires) pour un montant total de 21,8 millions EUR (représentant la juste valeur de différentes classes d'instruments de capitaux propres, tous traités comme des capitaux propres conformément aux normes IFRS). Une partie des capitaux propres émis est composée d'actions « ratchet » qui permettront au management de bénéficier de rendements supplémentaires si certains objectifs liés aux performances (TRI et « cash-on-cash ») sont atteints lors de la sortie, ce qui aura pour résultat une dilution supplémentaire pour les actionnaires existants. Au cours de l'exercice, les participants au MRP ont souscrit à des actions supplémentaires pour un montant de 3,6 millions EUR. Il est à noter que le MRP n'a aucun impact sur le pourcentage de droits de vote du Groupe (54,85%).

Le tableau suivant synthétise l'information financière de BGSA telle que reprise dans ses propres états financiers, après ajustement des ajustements consolidés et des différences de règles d'évaluation, et réconcilie cette information financière à la valeur comptable de la participation du Groupe dans BGSA.

en millions de EUR	2019	2018
Actifs non-courants (y compris le goodwill issu de la Transaction)	3.698,4	2.871,6
Actifs courants (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	693,7	649,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	282,6	124,2
Passifs non-courants (hors passifs financiers)	-139,8	-87,6
Passifs financiers non-courants	-3.055,8	-1.709,8
Passifs courants (hors passifs financiers)	-767,5	-608,4
Passifs financiers courants	-207,6	-47,6
Actif net (100%)	504,0	1.191,6
Part du Groupe dans l'actif net (52,48%) et valeur comptable de la participation dans la filiale commune	264,5	644,8

Les actifs non courants incluent, entre autres montants, la différence positive entre la juste valeur des fonds propres basée sur le prix de transaction (la transaction survenue en 2018 – voir note annexe 1 des états financiers consolidés 2018) et la valeur comptable des actifs nets à la date de la transaction. Ce goodwill est inclus dans la valeur comptable de l'entité mise en équivalence et n'est pas fourni séparément.

Au dernier trimestre de 2019, Belron a émis un nouvel emprunt à terme fixe d'une durée de sept ans pour un montant de 830 millions USD qui arrive à échéance en 2026 et un « emprunt supplémentaire » de 100 millions EUR qui s'ajoute à l'emprunt à terme existant en EUR arrivant à échéance en 2024. Le produit a été utilisé pour payer des dividendes et une réduction de capital par le biais d'un rachat d'actions préférentielles (850 millions EUR ; soit 460,7 millions EUR en quote-part du Groupe) aux actionnaires.

L'état détaillé de la situation financière de Belron tel qu'il est inclus dans ses propres états financiers (sans ajustements des ajustements consolidés) est repris dans la note annexe 4.3 information sectorielle.

En application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », Belron a réalisé une analyse formelle de la valeur comptable du goodwill et des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée. Le test de perte de valeur, basé sur le calcul de la valeur d'utilité, a été réalisé afin de s'assurer que la valeur comptable des actifs de Belron n'excède pas leur valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Le secteur Belron réalise ce test pour chacune de ses unités génératrices de trésorerie (soit les différents pays dans lesquels il opère). Cette analyse a mené à une perte de valeur totale de 21,3 millions EUR (déjà comptabilisée au premier semestre 2019), dont une perte de valeur de 21,0 millions EUR se rapporte à l'Italie (liée à des attentes moindres ; actée sur le goodwill, les marques et les autres immobilisations incorporelles) et une perte de valeur de 0,3 million EUR se rapporte aux Pays-Bas (entièrement actée sur les autres immobilisations incorporelles). Cette perte de valeur dans le secteur Belron n'a toutefois aucun impact sur le résultat opérationnel du Groupe, car Belron est une entité mise en équivalence.

À la clôture de l'exercice, en application de la norme IAS 28, le Conseil d'administration de la Société n'a identifié aucune indication d'une possible perte de valeur (un indice de perte de valeur) sur ses investissements dans Belron (entité mise en équivalence) et n'a par conséquent pas effectué de test de perte de valeur.

NOTE ANNEXE 17 : ENTITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

Une nouvelle convention entre actionnaires a été signée en mai 2018 entre le Groupe et la holding familiale du CEO de Belron, incluant des options de vente (associées à des options d'achat) liées à la participation détenue par la holding familiale du CEO de Belron. Sur la base des exigences des normes IFRS, l'obligation (financière) d'acheter les titres de capitaux propres dans une entité mise en équivalence ne donne pas lieu à une dette financière dans l'état consolidé de la situation financière (en effet, les entités mises en équivalence ne font pas partie du Groupe). Ce contrat est un dérivé qui relève de la norme IFRS 9 « Instruments financiers », évalué à la juste valeur via le compte de résultats et catégorisé au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur de ce dérivé est nulle au 31 décembre 2019.

Dans l'état consolidé du résultat global, les lignes « Quote-part des entités mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global, net d'impôts » se rapportent surtout aux réajustements relatifs aux actifs et passifs des régimes de pensions à prestations définies (surtout attribuables au plan de pension au Royaume-Uni enregistrant une perte actuarielle découlant d'une modification des hypothèses financières, plus que compensée par un rendement effectif des actifs des régimes), aux couvertures des flux de trésorerie (des swaps de taux d'intérêt, des « cross currency swaps » (« CCIRS ») utilisés pour couvrir partiellement la dette) et aux écarts de conversion de Belron.

Le tableau ci-dessous présente le produit des activités ordinaires, le bénéfice avant impôts, le résultat net et les autres éléments du résultat global pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 (en se basant sur la situation post-IFRS 16) et pour la période allant du 7 février 2018 au 31 décembre 2018 (en se basant sur la situation pré-IFRS 16), périodes sur lesquelles les résultats de BGSA sont comptabilisés selon la méthode comptable de mise en équivalence.

En raison de la structure de capital décrite précédemment, la part du Groupe dans le résultat net de Belron pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 a été déterminée sur base du pourcentage de détention de du Groupe dans les actions préférentielles (pour le dividende fixe annuel capitalisé de 10% qui bénéficie aux actions préférentielles) et sur base du pourcentage de détention de du Groupe dans les actions ordinaires (pour l'excédent de résultat net, après déduction du dividende attribué aux actions préférentielles). Cette méthode a donné lieu à une quote-part du Groupe dans le résultat net de Belron calculée sur base d'un taux moyen pondéré de 52,48% (54,10% en 2018), correspondant à une quote-part du Groupe dans le bénéfice de Belron de 84,6 millions EUR (dont 64,3 millions EUR sont relatifs aux actions préférentielles et 20,3 millions EUR sont relatifs aux actions ordinaires).

Le résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 7 février 2018 est comptabilisé selon la méthode d'intégration globale (participation de 94,85%), dans les opérations abandonnées (voir note annexe 16 des états financiers annuels consolidés 2018 pour plus d'informations).

en millions de EUR	2019	2018
Produits des activités ordinaires	4.228,1	3.528,1
Résultat avant impôts	247,1	6,9
Résultat de la période (100%)	161,2	-18,1
Autres éléments du résultat global (100%)	-0,8	18,4
Résultat global total de la période (100%)	160,4	0,3
Part du Groupe dans le résultat global total de la période, dont :	84,2	0,2
<i>Part du Groupe dans le résultat de la période</i>	<i>84,6</i>	<i>-9,0</i>
<i>Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global</i>	<i>-0,4</i>	<i>9,2</i>

La réconciliation de la part du Groupe dans les actifs nets de BGSA du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019 est résumée ci-après :

en millions de EUR	
Part du Groupe dans l'actif net au 31 décembre 2018	644,8
Part du Groupe dans le résultat global total de la période	84,2
Part du Groupe dans les dividendes et produits issus de réduction de capital (voir note annexe 4)	-460,7
Part du Groupe dans l'ajustement lié à l'adoption de la norme IFRS 16 (voir note annexe 3)	-6,7
Autres mouvements (part du Groupe)	2,9
Part du Groupe dans l'actif net au 31 décembre 2019	264,5

D'Ieteren Auto

En 2019 et 2018, la deuxième entité mise en équivalence en termes d'importance est la filiale commune Volkswagen D'Ieteren Finance (VDFin), détenue à 50% moins une action par le Groupe et à 50% plus une action par Volkswagen Financial Services (une filiale du groupe Volkswagen), destinée à offrir un éventail complet de services financiers associés à la vente de véhicules du groupe Volkswagen sur le marché belge.

Le tableau suivant synthétise l'information financière de VDFin telle que reprise dans ses propres états financiers, après ajustement des différences de règles d'évaluation, et réconcilie cette information financière à la valeur comptable de la participation du Groupe dans VDFin.

NOTE ANNEXE 17 : ENTITÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

en millions de EUR	2019	2018
Actifs non-courants	1.556,3	1.353,6
Actifs courants (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	927,9	759,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66,0	170,6
Passifs non-courants (hors passifs financiers)	-10,2	-9,3
Passifs financiers non-courants	-886,2	-1.005,0
Passifs courants (hors passifs financiers)	-170,0	-121,5
Passifs financiers courants	-1.314,2	-995,0
Actif net (100%)	169,6	153,3
Part du Groupe dans l'actif net (49,99%) et valeur comptable de la participation dans la filiale commune	84,8	76,6

La part dans l'actif net représente la part du Groupe dans les capitaux propres de VDFin au 31 décembre 2019.

en millions de EUR	2019	2018
Produits des activités ordinaires	636,3	537,6
Amortissements sur actifs corporels et incorporels	-117,9	-99,6
Charges financières nettes	24,9	25,2
Résultat avant impôts	24,0	29,5
Impôts sur le résultat	-6,8	-9,8
Résultat de la période (100%)	17,2	19,7
Autres éléments du résultat global (100%)	-0,8	-
Résultat global total de la période (100%)	16,4	19,7
Part du Groupe dans le résultat global total de la période (49,99%)	8,2	9,9

Au cours de la période précédente, la ligne « Résultat avant impôts » incluait le produit des activités ordinaires supplémentaire reconnu suite à un changement d'estimation comptable.

NOTE ANNEXE 18 : INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR ET GESTION DU RISQUE**Instruments financiers – évaluation**

Les actifs financiers détenus par le Groupe au 31 décembre 2019 se limitent aux clients et autres débiteurs (voir note annexe 20), à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (voir note annexe 19) et aux investissements financiers à court terme (dans le secteur Corporate & non-alloué – voir note annexe 4). Les clients et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les investissements financiers à court terme (à l'exception des SICAV monétaires, comme précisé ci-dessous) sont évalués au coût amorti en vertu de la norme IFRS 9.

Les passifs financiers détenus par le Groupe au 31 décembre 2019 sont constitués de prêts et emprunts (voir note annexe 23) et de fournisseurs et autres créditeurs (voir note annexe 24), tous deux classés comme passifs au coût amorti selon la norme IFRS 9. Le passif financier lié à la cession de 40% de la participation dans Belron à CD&R est évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats et s'élève à 37,5 millions EUR (ce montant n'est plus conditionnel et devrait être payé en 2020).

Au cours de l'exercice (voir note annexe 4.3 Information sectorielle), les instruments financiers détenus dans le secteur Belron (entité mise en équivalence) sont composés de cross-currency interest rate swaps pour couvrir les variations des taux d'intérêt du marché, de contrats de change à terme utilisés pour couvrir le coût de futurs décaissements si ceux-ci sont libellés dans une devise autre que celle de l'entreprise acheteuse (tous deux évalués comme des instruments de couverture), de dérivés de couverture des prix du carburant utilisés pour couvrir le prix de l'achat de carburant (évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats) et d'autres contrats de change à terme utilisés pour compenser les effets de change et couvrir les positions en devises afin de minimiser les intérêts (évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats).

Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019, dans le secteur Moleskine, le dérivé détenu à des fins de couverture de 0,4 million EUR (évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats) se rapporte aux swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le remboursement des futurs emprunts contre les fluctuations des taux d'intérêt.

Tous les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs, telle que définie ci-après, au même niveau hiérarchique que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur dans son ensemble :

NOTE ANNEXE 18 : INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR ET GESTION DU RISQUE (suite)

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour l'évaluation de la juste valeur est observable soit directement, soit indirectement) ;
- Niveau 3 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour l'évaluation de la juste valeur est basée sur des données non observables).

En 2019 et 2018, tous les actifs et passifs financiers du Groupe évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière sont classés en niveau 2, à l'exception des SICAV monétaires (54,4 millions EUR, voir note annexe 19) classées au niveau 1 et du passif financier (37,5 millions EUR, voir ci-dessus) classé au niveau 3.

Techniques d'évaluation

Les justes valeurs des dérivés détenus à des fins de couverture et des dérivés détenus à des fins de transaction sont déterminées en utilisant des techniques de valorisation. Le Groupe utilise différentes méthodes basées sur des hypothèses reflétant les conditions de marché prévalant à la date de clôture. La juste valeur des cross currency interest swaps et des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des caps et collars de taux d'intérêt est déterminée en utilisant des modèles de valorisation d'options. La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des taux de change à terme du marché à la date de clôture. La juste valeur des contrats de couverture de carburant (combinaison d'options, de collars et de swaps utilisés par le secteur Belron pour couvrir les achats de carburant) est déterminée par les banques qui ont initié les transactions, sur la base des valorisations de marché à la date de l'état de la situation financière, et sur la base de la valeur actuelle de la courbe mensuelle des opérations à terme d'achat de carburant en fonction du volume couvert et pour la période contractuelle. Les justes valeurs des forward rate agreements sont calculées sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés.

Les principaux risques gérés par le Groupe suivant les politiques approuvées par le Conseil d'administration sont les risques de liquidité et de refinancement, le risque de marché, le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de prix. Le Conseil d'administration revoit régulièrement les activités, politiques et procédures du Groupe en matière de trésorerie. Les politiques de trésorerie du Groupe visent à assurer un accès permanent à des liquidités suffisantes ainsi qu'à suivre et à minimiser les risques de taux et de change. Celles-ci sont résumées ci-après.

Risque de liquidité et de refinancement

Le risque de liquidité est lié à la capacité du Groupe à satisfaire à ses obligations. Chaque unité opérationnelle du Groupe gère le risque de liquidité en maintenant un niveau suffisant de liquidité et de financement disponible au travers d'un nombre suffisant de facilités de crédit afin d'être en mesure de couvrir ses engagements à moyen terme à tout moment. Afin de minimiser le risque de liquidité, le Groupe s'assure, sur la base de ses projections financières à long terme, qu'il dispose d'un niveau suffisant de moyens de financement à long terme, assortis d'échéances largement réparties dans le temps, de divers moyens de financement à court terme et de diverses sources de financement.

Afin de minimiser les besoins bruts de financement et les coûts de liquidité, les trois secteurs ont recours à des techniques de centralisation de la trésorerie quand cela est jugé opportun.

Les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers sont analysés comme suit :

en millions de EUR	Échéant dans l'année		Échéant entre un et cinq ans		Échéant à plus de cinq ans		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Au 31 décembre 2019								
Prêt et emprunts								
Dettes de leasing	12,9	0,2	29,4	0,5	7,7	0,1	50,0	0,8
Autres emprunts	33,7	2,3	99,2	2,5	0,1	-	133,0	4,8
Total	46,6	2,5	128,6	3,0	7,8	0,1	183,0	5,6
Fournisseurs et autres créditeurs	411,5	-	-	-	-	-	411,5	-
Total	458,1	2,5	128,6	3,0	7,8	0,1	594,5	5,6
Au 31 décembre 2018								
Prêt et emprunts								
Dettes de location-financement	0,1	-	0,3	0,1	0,3	0,1	0,7	0,2
Autres emprunts	39,6	2,3	115,3	2,6	0,3	-	155,2	4,9
Total	39,7	2,3	115,6	2,7	0,6	0,1	155,9	5,1
Fournisseurs et autres créditeurs	413,8	-	-	-	-	-	413,8	-
Total	453,5	2,3	115,6	2,7	0,6	0,1	569,7	5,1

NOTE ANNEXE 18 : INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR ET GESTION DU RISQUE (suite)

La liquidation du passif financier de 37,5 millions EUR devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2020.

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt au travers des impacts de la fluctuation des taux sur les actifs portant intérêt ainsi que sur les prêts et emprunts.

Le Groupe veille à limiter l'impact des mouvements de taux d'intérêt défavorables sur ses résultats financiers, en particulier sur les douze prochains mois. Pour gérer son exposition aux taux d'intérêt, le Groupe utilise principalement des « forward rate agreements », des swaps de taux d'intérêt, des caps et des floors. Chaque unité opérationnelle détermine elle-même son pourcentage minimum de couverture, qui est compris entre 50% et 100% pour la période jusqu'à douze mois et se réduit progressivement au cours du temps. L'horizon typique de couverture dans son ensemble est de trois ans. Les couvertures ou l'endettement à taux fixe au-delà de cinq ans sont inhabituels.

Les profils de taux d'intérêt et de change des prêts et emprunts sont présentés dans la note annexe 23.

Toutes autres choses étant égales par ailleurs, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait augmenté/diminué le résultat des activités poursuivies de la façon suivante :

en millions de EUR	Résultat des activités poursuivies	
	1% d'augmentation	1% de diminution
31 décembre 2019	-2,5	2,5
31 décembre 2018	-2,4	2,4

Risque de change

L'objectif du Groupe est de protéger ses flux de trésorerie, ses opérations commerciales et ses investissements nets dans le cadre d'opérations à l'étranger d'une volatilité potentiellement importante des marchés de change en couvrant chaque exposition significative en devise étrangère.

Le Groupe dispose d'investissements dans des activités étrangères. Les actifs nets et goodwill y afférant sont sujets à des risques d'écarts de conversion. Le Groupe applique une couverture sur la valeur économique des principaux investissements libellés en devises étrangères (limitée à la valeur nette comptable de l'actif), au travers de l'utilisation d'instruments financiers (y compris des instruments de dette) libellés dans la devise de l'investissement. La mesure dans laquelle un investissement est couvert est déterminée au cas par cas en tenant compte des expositions économiques et comptables et de la devise de l'investissement. Pour compléter ces couvertures naturelles, le Groupe utilise des instruments financiers tels que des contrats de change à terme, des swaps, des options simples de change et, le cas échéant, des « cross currency swaps ». Les niveaux de couverture sont revus périodiquement en fonction des conditions de marché et chaque fois qu'un actif significatif est acheté ou vendu.

Les principaux taux de change appliqués en 2019 et en 2018 sont présentés dans la note annexe 29.

Toutes autres choses étant égales par ailleurs, une appréciation/dépréciation de 10 pour cent de l'euro par rapport aux devises suivantes au 31 décembre aurait augmenté/diminué le résultat des activités poursuivies de la façon suivante.

en millions de EUR	Résultat des activités poursuivies	
	10% d'appréciation	10% de dépréciation
31 décembre 2019		
EUR/GBP	-0,3	0,2
EUR/USD	-2,7	3,3
EUR/HKD	-0,5	0,6
31 décembre 2018		
EUR/GBP	-0,3	0,4
EUR/USD	-2,3	3,7

Risque de prix

Le risque de prix est lié aux fluctuations du prix d'achat des matières premières, des produits semi-finis et des produits finis. Le risque de prix découle plus précisément de la présence d'un nombre limité de fournisseurs de biens et de la nécessité de garantir les volumes d'approvisionnement. Le Groupe limite le risque de prix au travers de sa politique d'approvisionnement.

NOTE ANNEXE 18 : INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR ET GESTION DU RISQUE (suite)**Risque de contrepartie**

Les limites d'exposition au risque de contreparties financières sont fixées eu égard aux dérivés et aux dépôts de trésorerie en termes de montants et de durée. Ces transactions sont réalisées avec un nombre limité de banques prédéterminées sur la base de leurs notations de crédit publiées et contrôlées au minimum une fois par an. Des limites de durée d'exposition par catégorie de transaction ont été mises en place afin de protéger les liquidités et de diminuer les risques de défaillance de contreparties. Les instruments et leur documentation doivent être autorisés avant la négociation des transactions envisagées.

NOTE ANNEXE 19 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont ventilés ci-dessous :

en millions de EUR	2019				2018 ⁽¹⁾			
	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe
Valeurs disponibles	-121,4	55,2	630,9	564,7	-59,0	23,8	408,6	373,4
Dépôts à court terme	-	-	101,0	101,0	-	-	300,0	300,0
SICAV monétaires	1,8	-	54,4	56,2	1,1	-	258,5	259,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-119,6	55,2	786,3	721,9	-57,9	23,8	967,1	933,0

(1) Après retraitement dans le cadre de l'amélioration continue de la présentation des informations financières.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement des actifs générant des intérêts à des taux variables divers, fixés par rapport aux taux EONIA, LIBID ou équivalents. Leur valeur comptable est égale à leur juste valeur. En 2018 et en 2019, dans le secteur « Corporate & non-alloué », les SICAV monétaires représentent la juste valeur de fonds d'investissement. Elles sont évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Le solde négatif des « valeurs disponibles » dans le secteur D'leteren Auto est lié aux soldes intra-groupe avec le secteur « Corporate & non-alloué ».

NOTE ANNEXE 20 : CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

en millions de EUR	2019				2018 ⁽¹⁾			
	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Groupe	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non-alloué	Groupe
Autres créances non-courantes	2,1	1,2	1,3	4,6	2,5	1,3	20,9	24,7
Clients	339,2	33,4	0,8	373,4	318,1	35,6	0,3	354,0
Créances sur entités mises en équivalence	52,3	-	-	52,3	14,6	-	-	14,6
Autres créances courantes	22,7	2,3	4,1	29,1	18,9	4,8	2,0	25,7
Clients et autres débiteurs	414,2	35,7	4,9	454,8	351,6	40,4	2,3	394,3

(1) Après retraitement pour refléter la réallocation des créances dans le cadre de l'amélioration continue de la présentation des informations financières.

Les créances non courantes se composent de cautionnements au titre de garanties locatives et, au 31 décembre 2018, d'un prêt accordé à un actionnaire minoritaire de Belron (holding familiale du CEO de Belron). Le prêt accordé à cet actionnaire minoritaire a été intégralement remboursé au cours de l'exercice. Les autres créances non courantes ne génèrent généralement aucun produit d'intérêts. Elles devraient être recouvrées dans plus de 12 mois.

La valeur comptable des clients et autres débiteurs devrait être recouvrée dans les 12 mois. Cette valeur comptable constitue une approximation de la juste valeur de ces actifs, qui ne produisent pas d'intérêts.

Le Groupe est exposé au risque de crédit découlant de ses activités opérationnelles (pertes potentielles découlant du non-respect des obligations assumées par les contreparties commerciales et financières). Ce risque est minimisé grâce à une analyse préalable de la solvabilité des clients et autres débiteurs et en évitant autant que possible la concentration sur quelques contreparties importantes. La solvabilité des contreparties importantes est systématiquement évaluée et des limites de crédit sont définies avant la prise de risque. Les délais de paiement sont en moyenne inférieurs à un mois, sauf si les pratiques locales sont différentes.

NOTE ANNEXE 20 : CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS (suite)

Les postes clients sont suivis avec attention et sont recouverts centralement dans le secteur D'Ieteren Auto, et au niveau de chaque pays dans le secteur Belron (entité mise en équivalence). Au sein du secteur Moleskine, le risque d'insolvabilité fait l'objet d'un suivi centralisé au moyen d'examens de l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit est différencié par canal de vente et l'acceptation de nouveaux clients s'accompagne de la réalisation d'analyses qualitatives et quantitatives.

Au sein du secteur D'Ieteren Auto, la concentration sur les dix premiers clients, sur la base des créances brutes, atteint 23,5% (2018 : 23,6%) et aucun client n'excède 5% (2019 : 4% ; 2018 : 6%). Certaines créances sont également couvertes par de l'assurance-crédit. Dans le secteur Belron (entité mise en équivalence), le risque de concentration sur créances est limité grâce à la diversité de la clientèle. Dans le secteur Moleskine, la concentration des clients est élevée en raison du modèle de distribution. Toutefois, il n'existait pas de risques de concentration spécifiques puisque les contreparties ne présentaient pas de risque de solvabilité et, en tout état de cause, pourraient être remplacées si nécessaire, ce qui n'entraînerait pas de difficultés opérationnelles. La position de crédit de certains clients est également partiellement garantie par des lettres de crédit.

Les montants repris dans l'état de la situation financière sont présentés après réductions de valeur pour créances douteuses. De ce fait, l'exposition maximale au risque de crédit est reflétée par la valeur comptable des créances dans l'état de la situation financière.

Le Groupe applique l'approche simplifiée de la norme IFRS 9 pour évaluer les pertes de crédit attendues, qui établit une provision pour pertes de crédit attendues sur la base des antécédents historiques des créances commerciales. Pour mesurer les pertes de crédit attendues, les créances commerciales ont été regroupées sur la base de caractéristiques relatives au risque de crédit commun et aux jours de retard. Les taux de perte attendus se basent sur les profils de paiements historiques et les pertes de crédit historiques correspondantes enregistrées. Les taux de perte historiques sont ajustés si nécessaire pour refléter les informations actuelles et futures concernant des facteurs macroéconomiques affectant la capacité des clients à régler les créances.

Au 31 décembre 2019, les réductions de valeur pour créances douteuses s'élèvent à 4,9 millions EUR (2018 : 7,5 millions EUR).

La balance âgée des clients et autres débiteurs en souffrance mais non dépréciés se détaille comme suit :

en millions de EUR	2019	2018
Créances échues depuis moins de 3 mois	52,4	37,3
Créances échues depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	4,7	3,2
Créances échues depuis plus de 6 mois	11,5	3,3
Total	68,6	43,8

En 2019, le produit issu des reprises de réductions valeur pour créances douteuses s'élève à 0,6 million EUR (2018 : produit de 2,3 millions EUR). Voir note annexe 6.

NOTE ANNEXE 21 : CAPITAL ET RÉSERVES

La réconciliation du capital et des réserves est présentée dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Capital

La variation du capital représenté par les actions ordinaires est la suivante :

en millions de EUR, excepté le nombre d'actions présenté en unités	Nombre d'actions ordinaires	Capital représenté par les actions ordinaires
Au 1er janvier 2018	55.302.620	160,0
Variation	-	-
Au 31 décembre 2018	55.302.620	160,0
Variation	-	-
Au 31 décembre 2019	55.302.620	160,0

Les 5.000.000 parts bénéficiaires nominatives ne sont pas représentatives du capital. Chaque part bénéficiaire confère un droit de vote et donne droit à un dividende égal à un huitième du dividende d'une action ordinaire.

Actions propres

Les actions propres sont détenues par la Société et par ses filiales de la manière suivante :

NOTE ANNEXE 21 : CAPITAL ET RÉSERVES (suite)

en millions de EUR, excepté le nombre d'actions présenté en unités	31 Décembre 2019		31 Décembre 2018	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Actions propres détenues par la société-mère	1.508.653	57,0	1.164.933	38,3
Actions propres détenues par les filiales	-	-	-	-
Actions propres détenues	1.508.653	57,0	1.164.933	38,3

Les actions propres sont détenues pour couvrir les plans d'options sur actions mis en place par la Société depuis 1999 (voir note annexe 9).

Réserve liée aux paiements fondés sur des actions

La réserve liée aux paiements fondés sur des actions est relative aux plans d'options sur actions mis en place par la Société pour les cadres et directeurs des secteurs D'Ieteren Auto et « Corporate & non-alloué » (voir note annexe 9).

Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la partie pertinente de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture utilisés dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie, avant d'être comptabilisée dans le compte de résultats lorsque les flux de trésorerie couverts génèrent un profit ou une perte.

En 2018, suite à la cession en février 2018 de 40% de la participation dans Belron à CD&R, le montant cumulé de réserve de couverture a été transféré dans le compte de résultats (produit de nature non trésorière de 0,4 million EUR – voir note annexe 16 des états financiers consolidés 2018).

Réserve de conversion

La réserve de conversion inclut l'ensemble des différences de change de devises étrangères qui résulte de la conversion des états financiers en devises étrangères et des instruments financiers qui couvrent les investissements du Groupe dans les filiales étrangères.

En 2018, suite à la cession en février 2018 de la participation de 40% dans Belron à CD&R, le montant cumulé des différences de change comptabilisé au sein de la réserve de conversion a été transféré dans le compte de résultats (produit sans effet de trésorerie de 32,0 millions EUR – voir note annexe 16 des états financiers consolidés 2018).

Les parts nominatives non entièrement libérées ne peuvent être transférées, si ce n'est en vertu d'une autorisation spéciale du Conseil d'administration pour chaque cession et au profit d'un cessionnaire agréé par lui (art. 7 des statuts). Les parts bénéficiaires ne peuvent être cédées, si ce n'est de l'accord de la majorité des membres composant le Conseil d'administration et au profit d'un cessionnaire agréé par ses membres (art. 8 des statuts).

Au niveau de la gestion du capital, les objectifs du Groupe sont de permettre à chacune de ses activités de se poursuivre sur une base de continuité d'exploitation et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Le Groupe contrôle l'adéquation du capital au niveau de chaque secteur d'activité grâce à plusieurs ratios adaptés à leurs activités spécifiques. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, chaque secteur d'activité peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, restituer le capital aux actionnaires, émettre des actions ou vendre des avoirs afin de diminuer la dette, tout en tenant compte de l'existence d'actionnaires ne détenant pas le contrôle.

NOTE ANNEXE 21 : CAPITAL ET RÉSERVES (suite)

Les actionnaires majoritaires sont présentés ci-dessous :

Actionnaires ayant une participation de contrôle selon la déclaration de transparence datée du 2 novembre 2011, et selon les communications supplémentaires (parmi lesquels la dernière du 16 janvier 2020).	Parts sociales		Parts bénéficiaires		Total des droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
s.a. de Participations et de Gestion, Brussels	12.129.254	21,93%	-	-	12.129.254	20,11%
Reptid Commercial Corporation, Dover, Delaware	1.963.200	3,55%	-	-	1.963.200	3,26%
Mme Catheline Périer-D'Ieteren	-	0,00%	1.250.000	25,00%	1.250.000	2,07%
M. Olivier Périer	10.000	0,02%	-	-	10.000	0,02%
Les quatre personnes ci-dessus (collectivement «groupe SPDG») sont liées.	14.102.454	25,50%	1.250.000	25,00%	15.352.454	25,46%
Nayarit Participations s.c.a., Brussels	17.217.830	31,13%	-	-	17.217.830	28,55%
M. Roland D'Ieteren	466.190	0,84%	3.750.000	75,00%	4.216.190	6,99%
M. Nicolas D'Ieteren	10.000	0,02%	-	-	10.000	0,02%
Les trois personnes ci-dessus (collectivement «groupe Nayarit») sont liées.	17.694.020	31,99%	3.750.000	75,00%	21.444.020	35,56%
Les personnes référencées comme groupe SPDG et groupe Nayarit agissent de concert.						

Le Conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende brut de 1,00 EUR par action (2018 : un dividende ordinaire de 1,00 EUR par action), soit un dividende total de 54,4 millions EUR (2018 : 54,7 millions EUR).

NOTE ANNEXE 22 : PROVISIONS

Les passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont analysés en note annexe 10. Les autres provisions, courantes ou non courantes, sont analysées ci-dessous.

Les principales catégories de provisions sont les suivantes :

en millions de EUR	2019				2018			
	D'Ieteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe	D'Ieteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe
Provisions non-courantes								
Provisions relatives aux concessionnaires	9,2	-	-	9,2	3,8	-	-	3,8
Autres provisions non-courantes	5,0	-	0,5	5,5	6,6	4,1	0,4	11,1
Sous-total	14,2	-	0,5	14,7	10,4	4,1	0,4	14,9
Provisions courantes								
Autres provisions courantes	-	2,5	-	2,5	-	2,2	-	2,2
Sous-total	-	2,5	-	2,5	-	2,2	-	2,2
Total des provisions	14,2	2,5	0,5	17,2	10,4	6,3	0,4	17,1

La variation des provisions est présentée ci-dessous pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 :

en millions de EUR	Provisions relatives aux concessionnaires	Autres provisions non-courantes	Autres provisions courantes	Total
Au 1er janvier 2019	3,8	11,1	2,2	17,1
Dotations de l'exercice	5,1	0,2	0,3	5,6
Utilisations de l'exercice	-0,1	-1,6	-	-1,7
Reprises de l'exercice	-1,9	-4,2	-	-6,1
Transferts de l'exercice	2,3	-	-	2,3
Au 31 décembre 2019	9,2	5,5	2,5	17,2

NOTE ANNEXE 22 : PROVISIONS (suite)

Étant donné que l'échéancier des flux de trésorerie relatifs aux provisions est en grande partie incertain, la plupart des provisions sont considérées comme des passifs non courants. Les provisions non courantes ne sont pas actualisées, l'impact étant considéré comme non significatif au niveau du Groupe. Les provisions courantes devraient être utilisées dans les 12 mois.

Dans le secteur D'Ieteren Auto, les provisions relatives aux concessionnaires proviennent de l'amélioration permanente des réseaux de distribution.

Les autres provisions non courantes couvrent également :

- Des frais environnementaux ou de remise en état de biens immobiliers détenus sous contrats de location ;
- Les contentieux survenant dans le cadre normal des activités, qui devraient se clôturer dans les prochaines années. Après consultation juridique, l'issue de ces contentieux ne devrait pas générer de perte importante supérieure aux montants provisionnés au 31 décembre 2019.

NOTE ANNEXE 23 : PRÊTS ET EMPRUNTS

Les prêts et emprunts sont ventilés comme suit :

en millions de EUR	2019				2018			
	D'Ieteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe	D'Ieteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe
Prêt et emprunts non-courants								
Dettes de location (2018: dettes de location-financement)	8,4	22,8	4,3	35,5	0,6	-	-	0,6
Dettes bancaires et autres	-	98,3	0,6	98,9	0,1	114,8	0,8	115,7
Financement intra-groupe	-	190,8	-190,8	-	-	155,9	-155,9	-
Sous-total des prêts et emprunts non-courants	8,4	311,9	-185,9	134,4	0,7	270,7	-155,1	116,3
Prêts et emprunts courants								
Dettes de location (2018: dettes de location-financement)	5,6	6,7	0,4	12,7	0,1	-	-	0,1
Dettes bancaires et autres	0,1	33,6	0,1	33,8	2,1	37,1	0,1	39,3
Sous-total des prêts et emprunts courants	5,7	40,3	0,5	46,5	2,2	37,1	0,1	39,4
TOTAL DES PRÊTS ET EMPRUNTS	14,1	352,2	-185,4	180,9	2,9	307,8	-155,0	155,7

Les obligations découlant de contrats de location (2018 : obligations découlant de contrats de location-financement) sont analysées ci-dessous :

en millions de EUR	2019		2018	
	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux
A moins d'un an	12,7	12,7	0,1	0,1
Entre un et cinq ans	29,6	29,5	0,6	0,6
A plus de cinq ans	7,9	6,0	-	-
Sous-total	50,2	48,2	0,7	0,7
Valeur actuelle des dettes de location	48,2	-	0,7	-

Au 31 décembre 2019, les obligations découlant de contrats de location présentées ci-dessus incluent les dettes supplémentaires découlant de l'adoption de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

Au cours des deux exercices, les financements intra-groupe non courants comprennent des montants prêtés par le secteur « Corporate & non-alloué » au secteur Moleskine (prêt sans recours dans le cadre de l'acquisition), à des conditions de marché.

Les prêts et emprunts non courants arrivent à échéance dans plus d'un an selon l'échéancier ci-dessous :

NOTE ANNEXE 23 : PRÊTS ET EMPRUNTS (suite)

en millions de EUR	2019	2018
Entre un et cinq ans	128,4	115,8
A plus de cinq ans	6,0	0,5
Prêts et emprunts non-courants	134,4	116,3

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt se présente comme suit à la date de clôture (avant prise en compte des dérivés) :

en millions de EUR	2019	2018
Moins d'un an	46,5	39,4
Entre un et cinq ans	128,4	115,8
A plus de cinq ans	6,0	0,5
Prêts et emprunts	180,9	155,7

Les profils de taux d'intérêt et de change des prêts et emprunts se présentent comme suit (après effets des dérivés et à l'exclusion des nouvelles dettes de location découlant de l'adoption de la norme IFRS 16 en 2019) :

en millions de EUR	2019			2018		
	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total
EUR	93,8	33,9	127,7	109,4	44,6	154,0
USD	-	1,0	1,0	-	-	-
HKD	-	4,6	4,6	-	1,7	1,7
Total	93,8	39,5	133,3	109,4	46,3	155,7

Les emprunts libellés en EUR sont présentés après déduction des coûts de financement différés de 0,7 million EUR (2018 : 1,1 million EUR).

Les emprunts à taux variables portent intérêts à divers taux, fixés par rapport à EURIBOR ou équivalent. La fourchette des taux applicables aux emprunts à taux fixes existants est la suivante :

Devises	2019		2018	
	Min.	Max.	Min.	Max.
EUR	0,5%	3,1%	0,6%	3,0%

La juste valeur des prêts et emprunts (courants et non courants) correspond approximativement à leur valeur comptable. Certains emprunts du Groupe sont soumis à des covenants financiers. À la date de clôture, il n'y a aucun non-respect de ces covenants.

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur les variations des passifs découlant des activités de financement :

en millions de EUR	Au 1er janvier 2019	Flux de trésorerie	Mouvements sans effets de trésorerie			Sous-total	Au 31 décembre 2019
			Transition	Transfert	Autres		
			IFRS 16				
Prêts et emprunts non-courants	115,7	-1,5	-	-16,7	1,4	98,9	98,9
Prêts et emprunts courants	39,3	-25,6	-	16,7	3,4	33,8	33,8
Dettes de location	0,7	-14,9	58,3	-	4,1	48,2	48,2
Passifs résultant des activités de financement	155,7	-42,0	58,3	-	8,9	180,9	180,9

NOTE ANNEXE 23 : PRÊTS ET EMPRUNTS (suite)

en millions de EUR	Au 1er	Flux	Mouvements sans effets de trésorerie			Sous- total	Au 31 décembre
	janvier 2018	de trésorerie	Acqui- sitions	Trans- fert	Autres		
Prêts et emprunts non-courants	131,3	-0,1	-	-16,5	1,0	115,7	115,7
Prêts et emprunts courants	32,4	-25,5	-	16,5	15,9	39,3	39,3
Dettes de location-financement	0,8	-0,1	-	-	-	0,7	0,7
Passifs résultant des activités de financement	164,5	-25,7	-	-	16,9	155,7	155,7

Au cours des deux exercices, les autres variations sans effet de trésorerie incluent, parmi d'autres montants, l'amortissement de coûts de financement différés, les impacts des regroupements d'entreprises réalisés par le secteur D'leteren Auto et, en 2019 uniquement, les dettes de location comptabilisées pour des contrats démarrés durant l'année 2019 dans les secteurs D'leteren Auto et Moleskine.

En 2019, les montants supplémentaires sont liés aux nouvelles dettes de location comptabilisées lors de la transition vers la norme IFRS 16 (voir note annexe 3 pour obtenir de plus amples informations sur l'impact de l'adoption de la norme IFRS 16 sur les états financiers consolidés du Groupe).

NOTE ANNEXE 24 : FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les autres dettes non courantes au cours de l'exercice précédent sont les autres créditeurs, remboursables après plus de 12 mois. Leur valeur comptable constitue une approximation de leur juste valeur.

Les fournisseurs et autres créditeurs sont décrits ci-dessous :

en millions de EUR	2019				2018			
	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe	D'leteren Auto	Mole- skine	Corp. & non- alloué	Groupe
Autres dettes non-courantes	-	-	-	-	-	1,6	-	1,6
Fournisseurs	258,0	29,9	3,2	291,1	242,4	34,8	2,1	279,3
Charges à imputer et produits à reporter	42,2	1,0	1,5	44,7	34,1	0,8	0,8	35,7
Impôts non liés au résultat	-2,0	1,0	-	-1,0	0,7	1,2	-	1,9
Autres créditeurs	63,5	5,7	7,5	76,7	90,6	5,2	1,1	96,9
Fournisseurs et autres créditeurs	361,7	37,6	12,2	411,5	367,8	42,0	4,0	413,8

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs devraient être réglées dans les 12 mois. Leur valeur comptable constitue une approximation de leur juste valeur.

NOTE ANNEXE 25 : REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice, le secteur D'leteren Auto a procédé aux acquisitions suivantes :

- En janvier 2019, D'leteren Auto a acquis 100% des actions de Garage Dielis n.v., une concession active dans la distribution et les activités de services automobiles en Belgique.
- En mars 2019, D'leteren Auto a acquis 80% des actions de CarASAP n.v., un fournisseur de services de mobilité en Belgique.
- En juillet 2019, D'leteren Auto a acquis 100% des actions de Garage Don Bosco n.v., une concession active dans la distribution et les activités de services automobiles en Belgique.
- En août 2019, D'leteren Auto a acquis 100% des actions de Garage Thuy Kontich n.v., Garage Thuy Wommelgem n.v. et Garage Vanden Bergh n.v., trois concessions actives dans la distribution et les activités de services automobiles en Belgique.

Le produit des activités ordinaires et le résultat supplémentaires générés par ces acquisitions ne sont pas significatifs à l'échelle du Groupe et ne sont donc pas fournis séparément.

NOTE ANNEXE 25 : REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (suite)

Les informations relatives à l'actif net, au goodwill et à la contrepartie des acquisitions réalisées par le secteur D'Ieteren Auto sont fournies ci-après :

en millions de EUR	Juste valeur provisoire ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	4,7
Autres créances	0,1
Stocks	11,2
Clients et autres débiteurs	6,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4
Prêts et emprunts non-courants	-1,0
Prêts et emprunts courants	-4,7
Fournisseurs et autres créditeurs	-11,6
Actif net acquis	5,7
Goodwill (voir note annexe 12)	8,7
TOTAL DE L'ACTIF NET ACQUIS ET DES PASSIFS REPRIS, INCLUANT LE GOODWILL	14,4
<i>Ventilation de la contrepartie :</i>	
Paie ment comptant	13,9
Paie ment différé sans comptabilisation d'intérêts	0,3
Contrepartie conditionnelle	0,2
TOTAL	14,4

(1) Les justes valeurs ont été évaluées de manière provisoire (pour certaines acquisitions). Si des nouvelles informations sont obtenues dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition sur les faits et les circonstances qui existaient à la date de l'acquisition, la comptabilité de l'acquisition sera révisée.

Le goodwill comptabilisé ci-dessus découle des synergies attendues et des autres bénéfices résultant du regroupement des activités acquises avec celles du secteur D'Ieteren Auto. Tel que précisé par la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » (la comptabilisation doit être finalisée dans un délai de 12 mois maximum à dater de l'acquisition), l'allocation provisoire renseignée ci-dessus pourra être revue et réallouée à des marques et immobilisations incorporelles si cela s'avère nécessaire.

NOTE ANNEXE 26 : LISTE DES FILIALES, ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Le relevé complet des sociétés visées par les articles 114 et 165 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés sera déposé à la centrale des bilans auprès de la Banque nationale de Belgique. Il peut aussi être obtenu sur simple demande au siège social de la Société (voir note annexe 1). Les principales filiales, entreprises associées et coentreprises de la Société sont énumérées ci-dessous :

Nom	Pays	% du capital détenu au 31 décembre 2019	% du capital détenu au 31 décembre 2018
D'Ieteren Auto			
P.C. Liège s.a.	Belgique	100%	100%
P.C. Mechelen n.v.	Belgique	100%	100%
Kronos Automobiles s.a.	Belgique	100%	100%
Garage Rietje n.v.	Belgique	100%	100%
Carrosserie Rietje n.v.	Belgique	100%	100%
Rietje Waasland n.v.	Belgique	100%	100%
Garage Clissen n.v.	Belgique	100%	100%
Garage Bruynseels n.v.	Belgique	100%	100%
Carrosserie Bruynseels n.v.	Belgique	100%	100%
Garage Dielis n.v.	Belgique	100%	-
Garage Vanden Bergh n.v. et Vanden Bergh & Ansoms b.v.b.a.	Belgique	100%	-
Auto Center Kontich b.v.b.a.	Belgique	100%	100%
Automobiel Center Puurs n.v.	Belgique	100%	100%
Sopadis Wommelgem n.v.	Belgique	100%	100%
Don Bosco b.v.b.a.	Belgique	100%	-
Autonatie n.v.	Belgique	100%	100%
Overijse Automotive n.v.	Belgique	100%	100%
Autobedrijf Y&N Claessens b.v.b.a.	Belgique	100%	100%
Sopadis Knokke n.v.	Belgique	100%	100%
Automobile Center Mechelen 2 b.v.b.a.	Belgique	100%	100%
Garage Thuy Wommelgem n.v.	Belgique	100%	-
Garage Thuy Kontich b.v.b.a.	Belgique	100%	-
Dicobel s.a.	Belgique	100%	100%
Sopadis s.a.	Belgique	100%	100%
P.C. Paal-Beringen n.v.	Belgique	100%	100%
s.a. D'Ieteren Services n.v.	Belgique	100%	100%
s.a. Volkswagen D'Ieteren Finance n.v.	Belgique	49,99%	49,99%
s.a. D'Ieteren Sport n.v.	Belgique	100%	100%
s.a. D'Ieteren Treasury n.v.	Belgique	100%	100%
s.a. Wondercar n.v.	Belgique	100%	100%
Lab Box s.a.	Belgique	100%	100%
Poppy Mobility n.v.	Belgique	100%	100%
Skipr n.v.	Belgique	100%	100%
CarASAP s.a.	Belgique	100%	-
Electric By D'Ieteren (EDI)	Belgique	100%	-
Belron			
Belron Group s.a. (en droits de vote)	Luxembourg	54,85%	54,85%
Moleskine			
Moleskine SpA	Italie	100%	100%
Corporate & non-alloué			
s.a. D'Ieteren Immo n.v.	Belgique	100%	100%
D'IM s.a.	Luxembourg	100%	100%
D'Ieteren Vehicle Glass s.a.	Luxembourg	100%	100%
D Participation Management s.a.	Belgique	100%	100%

NOTE ANNEXE 26 : LISTE DES FILIALES, ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES (suite)

La participation moyenne du Groupe (utilisée pour le compte de résultats) dans Belron s'élevait à 52,48% en 2019 (57,78% en 2018).

Les principales entités mises en équivalence sont la filiale commune Belron Group s.a. et Volkswagen D'leteren Finance s.a. Voir la note annexe 17 pour de plus amples informations.

NOTE ANNEXE 27 : ÉLÉMENTS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS

en millions de EUR	2019	2018
Engagements d'acquisition d'actifs non-courants	2,8	8,6
Autres engagements importants:		
Engagements donnés	2,8	6,5
Engagements reçus	-	24,2

En 2019 et 2018, les engagements d'acquisition d'actifs non courants concernent principalement les immobilisations corporelles du secteur « Corporate & non-alloué ».

NOTE ANNEXE 28 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

en millions de EUR	2019	2018
Avec des entités ayant un contrôle conjoint ou une influence significative sur le Groupe:		
Montants des transactions réalisées durant l'exercice	1,1	0,7
Solde créditeur au 31 décembre	-	-
Avec des coentreprises:		
Produits des activités ordinaires	362,1	303,9
Achats	-13,4	-22,5
Solde des créances commerciales au 31 décembre	52,3	14,6
Avec les principaux dirigeants:		
Rémunération:		
Avantages à court terme	3,6	4,2
Avantages postérieurs à l'emploi	0,3	0,3
Indemnités de fin de contrat de travail	1,9	-
Total des rémunérations	5,8	4,5
Montants des transactions réalisées durant l'exercice	0,5	-
Solde créditeur au 31 décembre	-	0,9
Avec d'autres parties liées:		
Montants des transactions réalisées durant l'exercice	0,2	0,2

Actionnaires et autres parties liées

Le groupe Nayarit (Nayarit Participations S.c.a., Roland D'leteren et Nicolas D'leteren) et le groupe SPDG (s.a. de Participations et de Gestion, Reptid Commercial Corporation, Catheline D'leteren et Olivier Périer), agissant de concert suite à un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote en vue de mener une politique commune durable, détiennent ensemble 61,02% des droits de vote de la Société (voir note annexe 20 pour plus de détails).

En 2019, certains de ces actionnaires et/ou des entités liées à ces actionnaires ont réalisé des transactions commerciales avec la Société. Ces transactions (total de 1,3 million EUR) peuvent être résumées comme suit :

- des réparations automobiles et des fournitures de pièces de rechange réalisées par la Société et facturées à ces parties pour un montant total de 1,1 million EUR ;
- des honoraires d'architecte facturés par une de ces parties à la Société pour un montant total de 0,1 million EUR ;
- la location par une de ces parties d'un immeuble appartenant à une filiale de la Société qui a donné lieu au paiement d'un loyer pour un montant total de 0,05 million EUR.

NOTE ANNEXE 28 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES (suite)**Filiales communes**

En 2019, deux filiales communes sont mises en équivalence. La plus importante filiale commune est Belron Group s.a. (BGSA). La seconde est Volkswagen D'Ieteren Finance (VDFin). Voir la note annexe 17 pour obtenir davantage d'informations sur les filiales communes.

En 2019, les produits des activités ordinaires pour un montant de 362,1 millions EUR concernent principalement les ventes de véhicules neufs du secteur D'Ieteren Auto à VDFin. Les achats de 13,4 millions EUR concernent principalement l'achat de véhicules d'occasion par le secteur D'Ieteren Auto à VDFin (anciens véhicules de la flotte). Le solde des créances commerciales (52,3 millions EUR) est principalement relatif à VDFin.

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du Conseil d'administration et les membres du comité exécutif de la Société (voir déclaration de gouvernance d'entreprise).

En 2019, un total de 130.000 options ont été émises envers les principaux dirigeants (à un prix d'exercice de 33,19 EUR par option). Pour plus d'information et de précisions sur la rémunération des principaux dirigeants, nous renvoyons au rapport de rémunération se trouvant dans la déclaration de gouvernance d'entreprise.

En 2019, des prêts octroyés par la Société et une de ses filiales aux membres du Comité exécutif étaient en cours pour un montant total de 0,5 million EUR. Les prêts ont été octroyés dans le contexte des plans d'options sur actions afin de permettre aux parties concernées de payer les impôts dus au moment de l'acceptation des options. Les prêts ont été octroyés pour des périodes de 10, 7 ou 5 ans avec des taux d'intérêt de respectivement 2,39%, 1,74% et 1,31%.

NOTE ANNEXE 29 : TAUX DE CHANGE

Les comptes de résultats mensuels des entités ayant des transactions en devises étrangères sont convertis aux taux de change pertinents pour le mois en question. Chaque ligne des états financiers consolidés (à l'exclusion des éléments de l'état de la situation financière qui sont convertis aux taux de clôture) est basée sur des taux de change moyens pondérés.

Les principaux taux de change utilisés sont les suivants :

Nombre d'euros pour une unité de devise étrangère	2019	2018
Taux de clôture		
CAD	0,69	0,64
GBP	1,18	1,12
USD	0,89	0,87
HKD	0,11	0,11
CNY	0,13	0,13
JPY	0,01	0,01
SGD	0,65	0,64
Taux moyens ⁽¹⁾		
CAD	0,67	0,65
GBP	1,14	1,13
USD	0,89	0,85
HKD	0,11	0,11
CNY	0,13	0,13
JPY	0,01	0,01
SGD	0,65	0,63

(1) Taux de change moyen effectif pour le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres.

NOTE ANNEXE 30 : PRESTATIONS FOURNIES PAR LE COMMISSAIRE

Le mandat de commissaire a été confié à KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Alexis Palm, et expirera au terme de l'Assemblée générale statutaire de 2020.

en millions de EUR	2019	2018
Missions d'audit	3,5	3,0
KPMG en Belgique	0,6	0,6
Autres cabinets du réseau KPMG	2,9	2,4
Autres missions	0,7	1,2
KPMG en Belgique	0,2	0,2
Autres cabinets du réseau KPMG	0,5	1,0
Missions fournies par le Commissaire	4,2	4,2

NOTE ANNEXE 31 : CONTRATS DE LOCATION**Locations en tant que preneur**

Le Groupe loue des bâtiments, des magasins, des véhicules n'appartenant pas à la flotte et d'autres éléments d'actifs corporels. Auparavant, ces locations étaient classées comme des locations simples en vertu de la norme IAS 17. Le Groupe loue également des équipements informatiques pour lesquels aucun droit d'utilisation et aucune dette de location n'ont été comptabilisés étant donné que ces locations sont des locations à court terme et/ou des locations d'actifs de faible valeur.

Le droit d'utilisation associé à des biens immobiliers loués qui ne relèvent pas de la définition d'immeubles de placement est présenté dans les immobilisations corporelles.

en millions de EUR	Biens immobiliers	Installations et équipements	Total
Au 1 janvier 2019	17,7	44,7	62,4
Amortissements de la période	-6,5	-9,8	-16,3
Entrées	2,7	1,4	4,1
Au 31 décembre 2019	13,9	36,3	50,2

Certains contrats de location de biens immobiliers contiennent des options de prolongation exerçables par le Groupe. Le Groupe évalue à la date de prise d'effet du contrat de location s'il est raisonnablement certain d'exercer les options de prolongation. Le Groupe réévalue s'il est raisonnablement certain d'exercer ladite option quand survient un événement significatif ou une modification importante des circonstances relevant de son contrôle. L'impact sur la dette de location résultant de l'exercice des options de prolongation n'est pas considéré comme significatif à l'échelle du Groupe.

Locations en tant que bailleur

Le Groupe loue ses immeubles de placement (détenus dans le secteur « Corporate & non-alloué »). Tous les contrats de location sont classés comme des contrats de location simple d'un point de vue du bailleur car ils ne transfèrent pas en substance les risques et avantages liés à la propriété des actifs. Les revenus locatifs comptabilisés par le Groupe en 2019 s'élèvent à 2,8 millions EUR (2018 : 2,3 millions EUR).

Le tableau suivant expose une analyse des échéances des paiements au titre des locations, montrant les paiements au titre de la location non actualisés à recevoir après la date de clôture.

en millions de EUR	2019			2018		
	Immeubles de placement	Autres immobilisations corporelles	Total	Immeubles de placement	Autres immobilisations corporelles	Total
À un an au plus	2,2	-	2,2	0,9	-	0,9
À plus d'un an et moins de cinq ans	8,0	-	8,0	2,8	-	2,8
À plus de cinq ans	1,2	-	1,2	0,8	-	0,8
Total	11,4	-	11,4	4,5	-	4,5

Les produits, charges, droits et obligations découlant des contrats de location des immeubles de placement ne sont pas significatifs à l'échelle du Groupe. Ces contrats ne font donc pas l'objet d'une description dans les notes annexes.

Le Groupe n'intervient pas en tant que bailleur en vertu de contrats de location-financement.

NOTE ANNEXE 32 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En février 2020, le Groupe a conclu un accord avec Clayton, Dubilier & Rice (CD&R) concernant l'acquisition par la Société d'actions préférentielles sans droit de vote détenues par CD&R dans Belron pour une valeur totale de 150 millions EUR, à valeur comptable. Cette transaction renforce la participation de la Société dans Belron dans un contexte de forte performance opérationnelle et souligne le partenariat à long terme de la Société avec Belron, ainsi qu'un alignement de vision stratégique.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) pourrait avoir une incidence sur les estimations ou les jugements utilisés pour la préparation des états financiers, surtout en ce qui concerne les entités exerçant des activités au Royaume-Uni ou en Europe. Les risques et les expositions potentielles au Brexit sont toutefois évalués comme étant raisonnables vu l'exposition limitée du Groupe à l'environnement économique britannique et vu les mesures prises par les directions locales pour atténuer les risques.

La pandémie de coronavirus (Covid-19) affecte toutes les activités du Groupe. Depuis le début de la crise, le Groupe a pris des mesures rapides pour protéger ses employés, ses clients et ses fournisseurs. Le Groupe a également pris des mesures pour garantir l'approvisionnement, notamment chinois, de Moleskine et Belron. Les développements très récents conduisent à des fermetures temporaires de la grande majorité des activités du Groupe, au niveau de D'Ieteren Auto ou de Belron et Moleskine.

Le Groupe prend des mesures pour minimiser l'impact de la crise sur les flux de trésorerie du Groupe et s'assure qu'il dispose des liquidités nécessaires pour une crise prolongée.

En ce qui concerne les états financiers consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, les conséquences du Covid-19 sur l'établissement des rapports financiers ont été considérées comme un événement postérieur à la date de clôture ne donnant pas lieu à un ajustement, étant donné que les changements significatifs des activités de l'entreprise et les conséquences économiques se sont produits à la suite d'événements postérieurs à la date de clôture du 31 décembre 2019, telles que les mesures prises par le gouvernement et le secteur privé en réponse à l'épidémie du virus.

Les hypothèses retenues lors de la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (y compris les hypothèses retenues lors des tests de perte de valeurs) reflétaient les informations disponibles au 31 décembre 2019 de manière raisonnable et justifiée.

Lorsque des événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à un ajustement sont significatifs, IAS 10.21 impose à l'entité de préciser la nature de l'événement et d'estimer l'impact financier de celui-ci, ou de mentionner qu'une telle estimation ne peut être réalisée. Étant donné l'évolution très rapide de la pandémie au moment de l'approbation des états financiers consolidés, l'impact financier du Covid-19 ne peut être estimé de manière fiable.

Aucun autre événement sortant du cadre de l'activité normale ne s'est produit entre la date de clôture et la date à laquelle la publication de ces états financiers consolidés a été autorisée.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation de ces états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes comptables ont été appliquées uniformément à l'ensemble des exercices présentés, sauf indication contraire.

Les nouvelles normes et nouveaux amendements aux normes obligatoirement applicables pour la première fois à compter de l'exercice comptable du Groupe débutant le 1^{er} janvier 2019 sont énumérés ci-après.

- Norme IFRS 16 « Contrats de location » (applicable à partir du 1^{er} janvier 2019, adoptée par l'Union européenne). Cette nouvelle norme nécessite la comptabilisation par le Groupe de la plupart de ses contrats de location pour lesquels il est preneur au sein de l'état de la situation financière. La norme IFRS 16 supprime le modèle actuel de comptabilisation dans le chef des preneurs, qui distingue les contrats de location-financement comptabilisés au sein de l'état de la situation financière des contrats de location simple repris comme engagements hors bilan. Il en résulte un modèle unique de comptabilisation similaire au modèle précédent des contrats de location-financement en vertu de la norme IAS 17. Il existe des exemptions optionnelles pour les locations à court terme et les locations d'actifs de faible valeur. La comptabilisation par le bailleur reste inchangée par rapport aux méthodes comptables précédentes préconisées par la norme IAS 17.
- Norme IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » (applicable à partir du 1^{er} janvier 2019, adoptée par l'Union européenne) ;
- Amendements à la norme IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » (applicables à partir du 1^{er} janvier 2019, adoptés par l'Union européenne) ;
- Amendements à la norme IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » (applicables à partir du 1^{er} janvier 2019, adoptés par l'Union européenne) ;
- Amendements à la norme IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » (applicables à partir du 1^{er} janvier 2019, adoptés par l'Union européenne) ;
- Cycles d'améliorations des normes IFRS 2015-2017 (applicables à partir du 1^{er} janvier 2019, adoptées par l'Union européenne) ;

À l'exception de la norme IFRS 16 « Contrats de location », les normes, amendements et interprétations mentionnés ci-avant n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe. L'impact de l'adoption de la norme IFRS 16 sur les états financiers consolidés du Groupe est décrit en note annexe 3. Les méthodes comptables applicables aux contrats de location sont décrites plus en détail ci-après.

Les normes, amendements aux normes et interprétations publiés par l'IASB mais qui ne sont pas encore d'application en 2019 n'ont pas été adoptés de manière anticipée par le Groupe. Ils sont énumérés ci-dessous.

- Amendements aux références au cadre conceptuel dans les normes IFRS (applicables à partir du 1^{er} janvier 2020, adoptés par l'Union européenne) ;
- Amendements à la norme IFRS 3 « Définition d'une entreprise » (applicables à partir du 1^{er} janvier 2020, adoptés par l'Union européenne) ;
- Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme "significatif" » (applicables à partir du 1^{er} janvier 2020, adoptés par l'Union européenne) ;
- Amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence » (applicables à partir du 1^{er} janvier 2020 – adoptés par l'Union européenne) ;
- Norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » (applicable à partir du 1^{er} janvier 2021 – adoptée par l'Union européenne) ;
- Amendements aux normes IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou coentreprise » (applicables à partir du 1^{er} janvier 2021 – adoptés par l'Union européenne).

Les normes, amendements et interprétations mentionnés ci-avant n'auront probablement pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

PRINCIPES DE CONSOLIDATIONFiliales

Les filiales, c'est-à-dire les entités dans lesquelles le Groupe a, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou est en mesure de pouvoir exercer un contrôle sur les opérations, sont consolidées. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il a droit à des bénéfices variables par son implication dans l'entité et qu'il a la possibilité d'affecter ces bénéfices au travers du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le contrôle est transféré au Groupe, et ne sont plus consolidées à partir du moment où ce contrôle cesse. Toutes les transactions entre sociétés du Groupe (ainsi que les soldes et les gains non réalisés y afférents) sont éliminées lors du processus de consolidation.

Les transactions avec les actionnaires ne détenant pas le contrôle et ne conduisant pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres. La différence entre la juste valeur de la contrepartie payée et la valeur comptable de la quote-part acquise dans l'actif net de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres. Les gains et les pertes sur les cessions aux actionnaires ne détenant pas le contrôle et ne conduisant pas à une perte de contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque le Groupe perd le contrôle, la participation résiduelle conservée dans l'entité est réévaluée à sa juste valeur à la date de la perte de contrôle, et la variation de la valeur comptable est comptabilisée dans le compte de résultats comme faisant partie des gains et pertes comptabilisés lors de la perte de contrôle. Cette juste valeur constitue la valeur comptable initiale pour la comptabilisation de la participation résiduelle conservée comme une entreprise associée, une coentreprise ou un actif financier. De plus, les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultats si les normes IFRS l'exigent.

Entités associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, mais qu'il ne contrôle pas, ou dans lesquelles il dispose d'un contrôle conjoint sur les politiques financières et opérationnelles. Les investissements dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les investissements sont comptabilisés initialement à leur coût (coûts de transaction compris) et la valeur comptable est augmentée ou diminuée afin de reconnaître, après la date d'acquisition et jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse, la part de l'investisseur dans les profits et les pertes et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée. L'investissement du Groupe dans les entreprises associées comprend également le goodwill d'acquisition.

La part du Groupe dans le résultat des entreprises associées représente la part du Groupe dans le résultat après impôts des entreprises associées. Les profits et les pertes issus de transactions entre le Groupe et les entreprises associées sont éliminés à hauteur de la part du Groupe dans ces entreprises associées. Les gains non réalisés issus de transactions entre le Groupe et les entreprises associées sont aussi éliminés selon le même principe ; les pertes non réalisées sont également éliminées à moins que la transaction témoigne d'une perte de valeur de l'actif transféré.

La méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée lorsque la valeur comptable de la participation dans une entreprise associée devient nulle, sauf si le Groupe a contracté ou garanti des obligations vis-à-vis de l'entreprise associée.

Participations dans les filiales communes

Une coentreprise est un partenariat dans lequel le Groupe dispose d'un contrôle conjoint, au travers duquel il dispose de droits sur l'actif net du partenariat, plutôt que de droits sur les actifs et d'obligations liées aux passifs. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les principes ci-dessus concernant les entreprises associées s'appliquent également aux filiales communes.

Perte de valeur d'entreprises associées et de coentreprises

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe une preuve objective que l'investissement dans l'entreprise mise en équivalence s'est déprécié. Si tel est le cas, le Groupe calcule le montant de la perte de valeur comme étant la différence entre la valeur recouvrable (soit la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) de l'entreprise associée ou de la coentreprise et sa valeur comptable et comptabilise ce montant dans la rubrique « Quote-part dans le résultat net d'impôts des entités mises en équivalence » du compte de résultats.

CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

La consolidation du Groupe est réalisée en euros. Les comptes de résultats des entités étrangères sont convertis en euros aux cours de change moyens pondérés de la période, et les états de la situation financière au taux de clôture prévalant à la date de ces mêmes états (à l'exception de chaque poste des capitaux propres qui sont convertis aux cours de change prévalant à la date de la transaction). Le goodwill et les ajustements à la juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de cette entité étrangère et convertis au cours de change de clôture. La réserve de conversion, comptabilisée au sein des autres éléments du résultat global (sauf dans la mesure où la différence de conversion est allouée aux participations ne donnant pas le contrôle), inclut les différences de change générées par la conversion des éléments du compte de résultats à un taux de change différent du taux de clôture, ainsi que les différences générées par la conversion du montant des fonds propres d'ouverture à un taux de change différent du taux de clôture.

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en devises étrangères sont pris en compte de résultats (ou comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'ils sont liés à des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur via les autres éléments du résultat global).

Lors de la cession d'une entité étrangère, les gains et pertes accumulés dans les autres éléments du résultat global sont inclus dans le compte de résultats.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)**REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition (« acquisition method ») à la date d'acquisition, celle-ci étant la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il a droit à des bénéfices variables par son implication dans l'entité et qu'il a la possibilité d'affecter ces bénéfices au travers du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe évalue la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. La contrepartie transférée n'inclut pas les montants liés à la résolution de relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés dans le compte de résultats. L'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant reconnu de la participation ne donnant pas le contrôle dans le montant net reconnu (généralement à la juste valeur) des actifs identifiables de l'entreprise acquise et des passifs repris constitue un goodwill et est reconnu en tant qu'actif. Dans le cas où cet excédent est négatif, il est immédiatement comptabilisé en résultat. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Toute contrepartie éventuelle due est reconnue à sa juste valeur à la date d'acquisition. Si la contrepartie éventuelle est présentée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas contraire, les changements ultérieurs de la juste valeur sont comptabilisés en résultat. Les coûts d'acquisition encourus, autres que ceux associés à l'émission de dettes ou de titres que le Groupe contracte dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en résultat.

Pour les besoins des tests de perte de valeur, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le goodwill est affecté représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Le goodwill est surveillé au niveau des secteurs opérationnels pour les regroupements d'entreprises effectués par la Société.

Les goodwill sont soumis à un test de perte de valeur annuellement ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent une perte de valeur potentielle. La valeur comptable du goodwill est comparée à la valeur recouvrable, cette dernière étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Une perte de valeur est comptabilisée directement comme une charge et n'est pas annulée ultérieurement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les contrats clients et les marques acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les coûts associés au développement ou à la maintenance des logiciels sont pris en résultat lorsqu'ils sont encourus lorsque les critères de capitalisation ne sont pas remplis. Cependant, les coûts directement associés à des logiciels identifiables et uniques contrôlés par le Groupe et appelés à générer au-delà d'un an des bénéfices économiques supérieurs à leur coût sont reconnus comme immobilisations incorporelles.

Le mode d'amortissement utilisé doit refléter le rythme selon lequel l'entité prévoit de consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité finie sont généralement amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité sont comprises entre 2 et 10 ans.

Les marques pour lesquelles des entrées nettes de trésorerie sont attendues sur une période limitée sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité résiduelle, estimée à 5 ans au plus. Les périodes d'amortissement sont réévaluées annuellement.

Les marques qui ont des durées d'utilité indéterminées sont celles pour lesquelles, grâce aux efforts marketing consentis et à l'absence de facteurs susceptibles d'entraîner leur obsolescence, il n'existe aucune limite prévisible à la période pendant laquelle ces actifs sont appelés à générer des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe. Elles ne sont par conséquent pas amorties mais soumises annuellement à des tests de perte de valeur.

Tout actif incorporel ayant une durée d'utilité finie ou indéterminée et pour lequel il existe une indication de perte de valeur fait l'objet d'une évaluation et, le cas échéant, voit sa valeur comptable ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultats consolidé.

Les dépenses relatives aux immobilisations incorporelles développées en interne qui ne satisfont pas aux conditions de capitalisation des normes IFRS sont comptabilisées en compte de résultats consolidé au moment où elles sont engagées. Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont immobilisées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation spécifique correspondante. Toutes les autres dépenses sont passées en charge au moment où elles sont engagées.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les pertes de valeur reconnues sur les unités génératrices de trésorerie sont allouées de manière à d'abord réduire la valeur comptable de l'éventuel goodwill alloué à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite réduire la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de ceux-ci.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche (ou relatives à la phase de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant d'un développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si, et seulement si, tous les éléments suivants peuvent être démontrés :

- (a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- (b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- (c) la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- (e) la disponibilité des ressources techniques, financières et autres, nécessaires à l'achèvement du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'immobilisation incorporelle ;
- (f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au développement de l'immobilisation incorporelle.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée à son coût. Celui-ci comprend le prix d'achat (y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais), ainsi que tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation. Le cas échéant, le coût comprend également l'estimation initiale du coût relatif au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située.

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans le cas d'immobilisations construites par le Groupe, les coûts comprennent le coût des matériaux, le coût de la main-d'œuvre, l'estimation initiale, si applicable, du coût relatif au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, ainsi qu'une proportion adéquate des frais généraux de production s'ils sont directement imputables. Les gains ou pertes réalisés lors de la cession d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés au sein du compte de résultats.

Le montant amortissable est réparti de manière linéaire sur sa durée d'utilité. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Immeubles : de 40 à 50 ans ;
- Immobilisations corporelles : de 3 à 15 ans ;
- Équipement informatique : de 2 à 7 ans.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues et ajustées si nécessaire à chaque date de clôture.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation corporelle est plus élevée que la valeur recouvrable estimée de cette immobilisation, celle-ci est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces éléments iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Tous les coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés dans le compte de résultats durant l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 en utilisant l'approche rétrospective modifiée, en vertu de laquelle l'effet cumulatif de la première application est comptabilisé en capitaux propres au 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, les informations comparatives présentées pour 2018 n'ont pas été retraitées et sont présentées, comme précédemment, conformément à la norme IAS 17 et aux interprétations associées. Voir la note annexe 3 pour obtenir davantage d'informations sur la première application de la norme IFRS 16.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Méthode comptable applicable depuis le 1^{er} janvier 2019 :****Preneur**

Au début d'un contrat, le Groupe évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location. Un contrat est, ou contient, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour une certaine période en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé, le Groupe utilise la définition d'un contrat de location de la norme IFRS 16. Cette méthode est appliquée aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} janvier 2019 inclus.

En tant que preneur, le Groupe comptabilise un droit d'utilisation des actifs et des dettes de location à la date de prise d'effet du contrat de location.

Le droit d'utilisation est initialement évalué à son coût, qui comprend le montant initial de la dette de location ajusté en fonction de tout paiement au titre de la location effectué à la date de prise d'effet du contrat ou avant, auquel sont ajoutés tous les coûts directs initiaux encourus et une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de restauration de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins toute intervention reçue dans le cadre des contrats de location.

Le droit d'utilisation est ensuite amorti de manière linéaire à partir de la date de prise d'effet jusqu'à la fin du contrat de location, sauf si le contrat de location transfère la propriété de l'actif sous-jacent au Groupe à la fin du contrat de location ou si le coût du droit d'utilisation reflète le fait que le Groupe exercera une option d'achat. Dans ce cas, le droit d'utilisation sera amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, qui est déterminée sur la même base que celle des biens immobiliers et des équipements. Le cas échéant, les pertes de valeur sont périodiquement déduites du droit d'utilisation, qui est ajusté en fonction d'une certaine réévaluation de la dette de location.

La dette de location est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements au titre des contrats de location qui ne sont pas payés à la date de prise d'effet, actualisée en utilisant le taux d'intérêt implicite dans le contrat ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal du Groupe à cette date. En général, le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Le Groupe détermine son taux d'emprunt marginal par référence au taux d'intérêt qu'il devrait payer pour emprunter pour une durée similaire, et avec un degré de sécurité similaire, les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire au droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Les paiements au titre de la location inclus dans l'évaluation initiale de la dette de location comprennent des paiements fixes et, dans certains cas, des paiements variables au titre de la location (soit ceux qui dépendent d'un index ou d'un taux, initialement évalués en utilisant l'index ou le taux à la date de prise d'effet), le prix d'exercice dans le cadre d'une option d'achat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, les paiements au titre de la location dans une période de reconduction si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer l'option de prolongation, et les sanctions pour résiliation anticipée d'un contrat de location, sauf si le Groupe est raisonnablement certain de ne pas mettre fin au contrat de location de manière anticipée. Le Groupe a appliqué son jugement pour déterminer la durée de location pour certains contrats de location dans lesquels il est preneur et contenant des options de reconduction. L'évaluation de la certitude raisonnable que le Groupe exerce une telle option a un effet sur la durée de location, ce qui affecte le montant des dettes de location et le droit d'utilisation des actifs reconnu.

La dette de location est évaluée au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et réévaluée en cas de modification des paiements futurs afférents à la location découlant d'une modification d'index ou de taux ou si le Groupe change son estimation concernant la possibilité d'exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

En cas de réévaluation de la dette de location, l'ajustement correspondant est effectué à la valeur comptable du droit d'utilisation ou est enregistré en compte de résultats si la valeur comptable du droit d'utilisation a été réduite à zéro.

Le droit d'utilisation des actifs qui ne relèvent pas de la définition des immeubles de placement est présenté dans les « immobilisations corporelles » dans l'état de la situation financière, sur la même ligne que les actifs de même nature qu'il détient en propre. Les dettes de location sont présentées dans les « prêts et emprunts » dans l'état de la situation financière.

Caractéristiques lors de la transition :

Pour les contrats de location qui étaient auparavant classés comme des contrats de location-financement au sens de la norme IAS 17, la valeur comptable du droit d'utilisation des actifs et la dette de location au 1^{er} janvier 2019 ont été déterminées à la valeur comptable de l'actif de location et de la dette de location-financement au sens de la norme IAS 17 immédiatement avant cette date.

Le Groupe a eu recours à la simplification pratique par laquelle les contrats de location à court terme (maximum 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur ne sont pas comptabilisés comme des droits d'utilisation et des dettes de location et pour comptabiliser les paiements au titre de la location associés à ces contrats de location en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Bailleur**

La comptabilisation par le bailleur est restée globalement inchangée par rapport aux méthodes comptables précédentes. Au commencement ou lors de la modification d'un contrat contenant une composante de location, le Groupe répartit les contreparties du contrat entre chaque composante du contrat sur base de leur propre prix.

Lorsque le Groupe agit en tant que bailleur, il détermine au commencement du contrat si celui-ci est un contrat de location-financement ou un contrat de location-simple.

Afin de catégoriser chaque contrat, le Groupe évalue si les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ont été transférés substantiellement. Le cas échéant, le contrat est un contrat de location-financement ; autrement, c'est un contrat de location-simple. Dans le cadre de cette évaluation, le Groupe tient compte de certains indicateurs tels que la question de savoir si le contrat couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif sous-jacent.

Dans de rares situations où le Groupe agit en tant que bailleur intermédiaire, il comptabilise ses intérêts dans les contrats de location principaux et les contrats de sous-location séparément. Il détermine la classification du contrat de sous-location en faisant référence au droit d'utilisation de l'actif découlant du contrat de location principal, et pas à l'actif sous-jacent. En vertu de la norme IAS 17, le contrat de location principal et les contrats de sous-location ont été classés comme des contrats de location simple.

Méthode comptable applicable avant le 1^{er} janvier 2019 :**Contrats de location simple pour lesquels le Groupe est le bailleur**

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple dans lesquels une partie significative des risques et des avantages liés à la propriété est conservée par le bailleur (autres que les véhicules vendus sous contrats de type « buy-back ») étaient présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils étaient amortis sur la base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs étaient comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Contrats de location simple pour lesquels le Groupe est le preneur

Les paiements au titre de contrats de location simple étaient comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les interventions reçues dans le cadre des contrats de location étaient comptabilisées en déduction de la charge de location au fil de la durée du contrat.

Contrats de location-financement pour lesquels le Groupe est le preneur

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ont été transférés substantiellement au Groupe étaient classés en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement étaient comptabilisés, au début de la période de location, pour le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location étaient ventilés entre amortissement du solde de la dette et charge financière, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les dettes de location, après exclusion des charges financières, étaient présentées parmi les emprunts. Les charges financières étaient prises en résultat sur la durée du contrat de location. Les actifs loués étaient amortis sur la base de leur durée d'utilité présumée, et ce, de manière cohérente par rapport aux immobilisations corporelles similaires détenues par le Groupe.

Les dettes de location étaient réévaluées lorsqu'il y avait une modification des futurs paiements afférents à la location découlant d'une modification d'index ou de taux, s'il y avait une modification dans l'estimation du Groupe du montant qui devrait être payé en vertu d'une garantie de valeur résiduelle (le cas échéant), si le Groupe changeait son estimation concernant la possibilité d'exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation ou s'il y avait eu une révision substantielle d'un paiement fixe au titre de la location.

Lorsque la dette de location était réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant était effectué à la valeur comptable du droit d'utilisation, ou était enregistré dans le compte de résultats si la valeur comptable du droit d'utilisation avait été réduite à zéro.

S'il n'était pas raisonnablement certain que la propriété de l'actif serait acquise à la fin du contrat de location, l'actif était amorti sur la plus courte des périodes suivantes : durée du contrat de location ou durée d'utilité de l'actif.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Ceux-ci sont dépréciés linéairement selon leur durée d'utilité. Les durées d'utilité sont comprises entre 40 et 50 ans.

STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les éléments non fongibles, tels que les véhicules neufs ou d'occasion, sont valorisés sur la base de leur coût individuel. Les autres éléments sont valorisés en utilisant la méthode du premier entré – premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Lorsque les stocks sont vendus, la valeur comptable de ces stocks est comptabilisée en charges sur la période au cours de laquelle les produits correspondants sont comptabilisés. Les dépréciations et les pertes sont comptabilisées en charges sur la période au cours de laquelle elles se produisent. Les reprises de dépréciation sont comptabilisées comme des réductions du montant des stocks comptabilisées en charges sur la période au cours de laquelle les reprises interviennent.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)**PROVISIONS**

Une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée. Les provisions sont évaluées sur la base de la valeur actuelle des flux estimés de trésorerie attendus, en utilisant un taux spécifique d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent.

Une provision pour garantie est constituée lors de la vente de produits ou prestation de services sous-jacents, sur la base de données historiques et d'une pondération des octrois potentiels au regard des probabilités associées.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsqu'un plan détaillé et officiel de restructuration a été approuvé par le Groupe, et la restructuration a commencé ou été annoncée publiquement. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas couvertes par la provision.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages à court terme pour le personnel sont inscrits en charges au moment où le service connexe est fourni. Une dette est comptabilisée pour le montant qui devrait être payé si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant suite au service passé rendu par l'employé et si l'obligation peut être estimée de façon fiable. En cas de modification, réduction ou liquidation d'un régime à prestations définies, une entreprise utilise désormais des hypothèses actuarielles actualisées pour déterminer son service actuel et son intérêt net pour la période et l'effet du plafonnement de l'actif est ignoré lors du calcul des gains ou pertes de toute liquidation du régime et est traité séparément dans les autres éléments du résultat global.

Il existe, dans le Groupe, différents régimes de pensions complémentaires à cotisations définies et à prestations définies. Ces régimes sont dans la plupart des cas couverts par des fonds de pension ou des assurances. Le niveau minimum d'actifs dont doivent disposer ces fonds de pension ou assurances est défini par les législations nationales (voir note annexe 10).

Les engagements de contribution à des *plans de pension à cotisations définies* sont inscrits en charges au moment où le service sous-jacent est rendu. Les cotisations payées d'avance mènent à la comptabilisation d'un actif pour autant qu'un remboursement ou une diminution des versements futurs soit possible.

Les engagements du Groupe résultant des *plans de pension à prestations définies*, ainsi que leur coût, font l'objet, au moins annuellement, d'une valorisation actuarielle réalisée par des actuaires indépendants (selon la méthode des « unités de crédit projetées »). Pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques, il est tenu compte de toutes les exigences de financement minimales applicables. La valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies est déterminée par l'actualisation des sorties futures de trésorerie au taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie qui sont émises dans la monnaie dans laquelle les prestations seront payées et qui ont une échéance proche de celle de l'obligation de pension. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans leur intégralité dans la période au cours de laquelle ils sont constatés. Ils sont présentés dans l'état du résultat global. Le coût des services rendus est comptabilisé en charges à la première des dates suivantes : a) lorsque la modification ou la réduction du régime a lieu ; et b) lorsque l'entité comptabilise les frais de restructuration ou les indemnités de fin de contrat de travail y afférents. Le Groupe détermine la charge d'intérêt nette (revenu) sur le passif des régimes de pensions à prestations définies net (actif) pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif liquidatif des régimes de pensions à prestations définies (actif), en tenant compte de toute modification au niveau du passif des régimes de pensions à prestations définies net (actif) pendant la période résultant des cotisations et paiements des avantages. Les charges d'intérêt nettes et autres charges liées aux régimes à prestations définies sont comptabilisées en compte de résultats. Les engagements concernant les avantages à long terme du personnel comptabilisés dans l'état de la situation financière représentent la valeur actuelle des engagements des régimes à prestations définies, après déduction de la juste valeur des actifs de ces régimes. Si le résultat de ce calcul représente un actif, la comptabilisation de celui-ci est limitée à la valeur actuelle de tout avantage économique sous forme de remboursement à obtenir de ces régimes ou de diminution des cotisations futures à verser à ces régimes.

INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail sont payables lorsque le Groupe a mis fin à l'emploi avant la date normale de retraite ou si un employé accepte un départ volontaire en échange de ces indemnités. Le Groupe comptabilise les indemnités de fin de contrat de travail dès qu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail lorsque l'entité a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter. Si le règlement des indemnités n'est pas attendu dans les 12 mois après la date de clôture, les indemnités sont actualisées.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)**AUTRES AVANTAGES À LONG TERME**

Le Groupe enregistre une provision pour les plans d'incitation à long terme lorsqu'ils sont prévus contractuellement ou s'il existe dans le passé des pratiques qui ont créé une obligation implicite. Cette provision est actualisée afin de déterminer sa valeur actuelle. Les réévaluations sont comptabilisées dans le compte de résultats au cours de la période durant laquelle elles sont effectuées.

INSTRUMENTS FINANCIERS HORS DÉRIVÉS

Le Groupe comptabilise initialement les prêts et créances et titres de dette à la date à laquelle ils sont émis. L'ensemble des autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque l'entité devient contractuellement liée à l'instrument.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'une créance commerciale sans composante de financement significative) ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur à laquelle sont ajoutés, pour les éléments qui ne sont pas désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, les coûts de transaction qui sont directement imputables à son acquisition ou émission. Une créance commerciale sans composante de financement significative est initialement évaluée au prix de transaction.

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de cet actif expirent, ou lorsqu'il transfère ces droits via une transaction au travers de laquelle l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier sont en substance transférés, ou lorsqu'il ne transfère ni ne conserve en substance l'ensemble des risques et avantages et ne conserve pas de contrôle sur l'actif transféré. Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsqu'il se trouve déchargé de ses obligations contractuelles, ou que celles-ci sont annulées, expirent ou sont substantiellement modifiées.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés sur une base nette dans l'état consolidé de la situation financière seulement si le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et qu'il a l'intention de les régler sur une base nette ou simultanément.

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes lors de la comptabilisation initiale : au coût amorti, à la juste valeur via les autres éléments du résultat global – dette, à la juste valeur via les autres éléments du résultat global – investissement en capitaux propres ; ou à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Le management détermine la classification des actifs financiers lors de la comptabilisation initiale en se basant sur a) le business model dans lequel l'actif financier est détenu, et b) l'évaluation visant à déterminer si des flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts (voir ci-dessous). Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale sauf si le Groupe change son modèle économique de gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers concernés sont reclassés le premier jour du premier exercice suivant le changement de modèle économique.

Évaluation du modèle économique

Le Groupe évalue l'objectif du modèle économique dans lequel un actif financier est détenu au niveau du portefeuille car cette méthode reflète mieux la manière dont l'entreprise est gérée et dont les informations sont fournies à la direction. Les informations en question incluent les politiques et objectifs déclarés pour le portefeuille et le fonctionnement de ces politiques dans la pratique. Celles-ci indiquent notamment si la stratégie de la direction se concentre sur l'acquisition d'un produit d'intérêts contractuel, le maintien d'un profil de taux d'intérêt particulier, la correspondance entre la durée des actifs financiers et la durée de tout passif connexe ou des sorties futures de trésorerie attendues ou la réalisation de flux de trésorerie par la vente des actifs ;

Évaluation visant à déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts :

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, le Groupe tient compte des clauses contractuelles de l'instrument. Cela implique l'évaluation visant à déterminer si l'actif financier contient une clause contractuelle qui pourrait changer le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de manière à ce qu'ils ne répondent plus à cette condition. Aux fins de cette évaluation, le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les « intérêts » sont définis comme la contrepartie pour la valeur temps de l'argent et pour le risque de crédit associé au montant du principal restant dû pendant une période donnée et pour d'autres risques et coûts de base liés aux crédits, ainsi qu'une marge.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

- Il est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour collecter des flux de trésorerie contractuels, et
- ses conditions contractuelles donnent lieu à des dates spécifiques à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû.

Un investissement par endettement est évalué à la juste valeur via les autres éléments du résultat global s'il répond aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

- Il est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la collecte de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, et

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- ses conditions contractuelles donnent lieu à des dates spécifiques à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement en capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut choisir irrévocablement de présenter les modifications ultérieures dans la juste valeur de l'investissement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est fait pour chaque investissement.

Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur via les autres éléments du résultat global comme décrit ci-avant sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, y compris tous les actifs financiers dérivés.

Évaluation ultérieure d'actifs financiers :

- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont ensuite évalués à la juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris tout produit d'intérêt ou revenu de dividende, sont comptabilisés dans le compte de résultats, à l'exception des dérivés qualifiés de détenus à des fins de couverture.
- Les actifs financiers au coût amorti sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur sont déduites du coût amorti. Le produit d'intérêts, les gains et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les gains et pertes lors de la décomptabilisation sont comptabilisés dans le compte de résultats.
- Les investissements par endettement évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global sont ensuite évalués à la juste valeur. Le produit d'intérêts calculé via la méthode du taux d'intérêt effectif, les gains et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les gains et pertes accumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultats.
- Les investissements en capitaux propres évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global sont ensuite évalués à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés comme un revenu dans le compte de résultats sauf si le dividende représente clairement une récupération d'une partie des coûts liés à l'investissement. Les autres gains et pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassés dans le compte de résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue, exclusion faite des montants bloqués ou restreints au Groupe. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme (maximum 3 mois), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés et évalués au coût amorti.

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur via le compte de résultats. Un passif financier est classé comme à la juste valeur via le compte de résultats s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un instrument dérivé ou s'il est qualifié de tel lors de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers évalués à la juste valeur via le compte de résultats (hormis instruments de couverture) sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes nets, y compris toute charge d'intérêts, sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les gains et pertes lors de la décomptabilisation sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont déduits des capitaux propres, nets d'impôts.

Lorsque la Société (ou ses filiales) rachète ses propres instruments de capitaux propres, ils sont déduits des capitaux propres en tant qu'actions propres. Lorsque ces instruments sont cédés, toute compensation reçue est comptabilisée en capitaux propres.

Les dividendes proposés ou déclarés après la date de clôture ne sont pas reconnus comme dette à cette date ; ils sont présentés en capitaux propres.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les dérivés sont utilisés pour la couverture des risques financiers du Groupe.

Le Groupe est exposé à des risques de taux d'intérêt et de change. Le Groupe utilise des contrats de change à terme (« contrats FX »), des swaps de taux d'intérêt (« IRS »), des « cross currency swaps » (« CCIRS ») et des options pour couvrir ces risques. Le Groupe n'utilise pas de produits dérivés dans un but spéculatif. Cependant, certaines transactions sur dérivés, bien que constituant des couvertures au sens économique, ne répondent pas aux critères spécifiques de la norme IAS 39 permettant d'appliquer la comptabilité de couverture.

Malgré l'entrée en vigueur de la norme IFRS 19, le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture dans le secteur Moleskine en application de la norme IAS 39 (ce qui est permis dans la norme IFRS 9).

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les dérivés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. L'ensemble des frais imputables à la transaction sont comptabilisés au sein du compte de résultats. Les modifications ultérieures de la juste valeur sont généralement comptabilisées dans le compte de résultats.

Couverture des flux de trésorerie

Les changements de juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couverture de flux de trésorerie futurs, et répondant aux tests d'efficacité, sont directement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et la portion inefficace est immédiatement prise en résultat. Si la couverture de flux de trésorerie est relative à un engagement ferme ou si la transaction sous-jacente prévue donne lieu à la reconnaissance d'un actif ou d'un passif, alors, au moment de la reconnaissance de l'actif ou du passif, les gains ou pertes générés par le dérivé, qui ont été préalablement pris dans les autres éléments du résultat global, sont reconnus avec l'actif ou le passif couvert. Pour les couvertures dont le sous-jacent ne donne pas lieu à la reconnaissance d'un passif ou d'un actif, les montants préalablement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont pris en résultat au moment où le sous-jacent affecte le résultat.

Couverture de juste valeur

Pour les couvertures efficaces de juste valeur, la valeur du sous-jacent est ajustée sur la base des variations de la juste valeur de la couverture, avec une contrepartie dans le compte de résultats. Les gains et pertes issus de la réévaluation du dérivé sont pris en résultat. Le même traitement s'applique aux couvertures non basées sur des dérivés (telles que les couvertures d'investissements nets par de la dette).

La comptabilité de couverture s'arrête lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu, est clôturé, est exercé ou ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture. Dans le cas d'une couverture des flux de trésorerie, les gains ou pertes accumulés comptabilisés en capitaux propres sont transférés en compte de résultats au même moment où le sous-jacent impacte le compte de résultats. Si l'opération initialement prévue n'est plus attendue, les gains ou pertes accumulés sont immédiatement repris en compte de résultats.

OPTIONS DE VENTE ACCORDÉES AUX ACTIONNAIRES NE DÉTENANT PAS LE CONTRÔLE

Jusqu'à la perte du contrôle exclusif de Belron en date du 7 février 2018, le Groupe s'était engagé vis-à-vis des actionnaires ne détenant pas le contrôle de Belron à acquérir leurs parts dans cette société si ceux-ci souhaitaient exercer leurs options de vente. Le prix d'exercice des options de vente accordées aux actionnaires ne détenant pas le contrôle a été comptabilisé parmi les dettes financières dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017. Pour les options de vente accordées aux actionnaires ne détenant pas le contrôle avant le 1^{er} janvier 2010, le goodwill a été ajusté à la fin de l'exercice pour refléter la variation de prix d'exercice des options et la valeur comptable de participations ne détenant pas le contrôle auxquelles elle se rapporte.

Suite à l'application de la version révisée de la norme IFRS 3 (date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2010), pour les options de vente accordées à des actionnaires ne détenant pas le contrôle après le 1^{er} janvier 2010, la différence entre la contrepartie reçue et le prix d'exercice des options accordées a été initialement comptabilisée dans les capitaux propres part du Groupe. À chaque clôture, le réajustement de la dette financière résultant de ces options est comptabilisé dans le compte de résultats consolidé (charges financières nettes).

ACTIFS NON COURANTS (OU GROUPES DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS) DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et des passifs) sont classés dans les actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouvrée principalement par une vente et que la vente est considérée comme hautement probable. Ils sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Une fois classées comme détenues en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et corporelles ne font plus l'objet d'amortissement ou de dépréciation.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou zone géographique d'activité majeure et distincte, qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui est présentée sur une ligne distincte dans le compte de résultats. Lorsqu'une activité est classée comme abandonnée, les données comparatives du compte de résultats et de l'état consolidé du résultat global sont présentées comme si l'activité avait été abandonnée depuis le début de l'année de comparaison.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Les produits sont évalués sur la base de la contrepartie spécifiée dans un contrat avec un client. Le Groupe comptabilise des produits lorsqu'il transfère le contrôle sur un bien ou un service à un client.

Dans le secteur D'Ieteren Auto, le Groupe génère principalement des produits des activités ordinaires au travers de la vente de véhicules neufs aux concessions indépendantes et aux utilisateurs finaux, de la vente de véhicules d'occasion aux utilisateurs finaux, de la vente de pièces de rechange et d'accessoires, et de prestations de service après-vente.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En vendant des véhicules ou des pièces de rechange à des concessionnaires indépendants ou à des utilisateurs finaux, le Groupe satisfait à ses obligations de performance et comptabilise les produits des activités ordinaires à un moment précis, lorsque le contrôle des biens est transféré aux clients. Étant donné que le Groupe établit des factures pour les clients au moment de satisfaire à ses obligations de performance, le droit à une contrepartie financière devient immédiatement inconditionnel et est par conséquent comptabilisé en créances. Une garantie légale de 2 ans s'applique sur la vente de véhicules neufs aux clients, qui correspond à la garantie légale que l'usine octroie au secteur D'Ieteren Auto. Cette garantie ne représente donc pas une obligation de performance distincte.

Le Groupe offre aux clients la possibilité de conclure des contrats d'entretien à l'achat d'un véhicule neuf. La durée de ces contrats varie de 3 à 12 ans. Ce type de contrat représente une obligation de performance distincte et ne doit pas être combiné à la vente d'un véhicule neuf. Dans le cadre de tels arrangements, le Groupe transfère le bénéfice des services d'entretien aux clients lorsqu'il accomplit une prestation, et satisfait par conséquent à son obligation de performance au fil du temps. Le Groupe comptabilise les produits des activités ordinaires au fil du temps en estimant la survenue des obligations de performance en utilisant des données historiques et des prévisions de recettes. Les produits des activités ordinaires comptabilisés conformément à la méthode du pourcentage de réalisation sont par conséquent raisonnablement estimés en utilisant des courbes de coûts et des données historiques.

La différence entre la contrepartie reçue des clients finaux et les coûts encourus au fil du temps pour satisfaire à l'obligation de performance représente les passifs liés aux contrats au sens de la norme IFRS 15. Étant donné que le montant des passifs liés aux contrats ne sont pas considérés comme significatifs à l'échelle du Groupe par rapport au chiffre d'affaires total, ils n'ont pas été présentés dans une ligne distincte de l'état consolidé de la situation financière.

Dans le cadre de la prestation d'autres services de réparations ou d'entretien pour des utilisateurs finaux, le Groupe comptabilise les produits des opérations ordinaires au fil du temps si cela est significatif. Le produit des activités ordinaires à reconnaître au fil du temps pour les autres services de réparations ou d'entretien n'était pas significatif au 31 décembre 2019.

Dans tous les canaux de vente du secteur Moleskine, le produit des activités ordinaires est comptabilisé à un moment précis, dès que le contrôle des biens est transféré aux clients (c.-à-d. lorsque le bien est physiquement livré au client final).

Ventilation des produits des activités ordinaires issus des contrats conclus avec des clients

Lors de la sélection des catégories à utiliser pour ventiler les produits des activités ordinaires issus des contrats conclus avec des clients, le management a examiné de quelle manière les informations concernant les produits des activités ordinaires du Groupe sont présentées à d'autres fins, notamment dans les communiqués de presse et dans les informations présentées au principal décideur opérationnel. Le Groupe a également évalué de quelle manière la nature, le montant, le timing et les incertitudes relatifs aux produits des activités ordinaires et aux flux de trésorerie sont affectés par des facteurs économiques. Voir la note annexe 5 pour de plus amples informations sur la ventilation des produits des activités ordinaires.

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers et les charges financières incluent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, les revenus de dividendes et les gains et pertes nets sur actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le « taux d'intérêt effectif » est le taux qui actualise les entrées ou sorties de trésorerie futures estimées sur la durée d'utilité attendue de l'instrument financier de manière à obtenir exactement :

- la valeur comptable brute de l'actif financier ; ou
- le coût amorti du passif financier.

Pour calculer les produits et charges d'intérêts, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif (si l'actif n'est pas déprécié) ou au coût amorti du passif. Toutefois, pour les actifs financiers qui ont subi une dépréciation ultérieurement à la comptabilisation initiale, un produit d'intérêts est calculé en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'actif financier. Si l'actif n'est plus déprécié, le calcul du produit d'intérêts revient à la base brute.

Le revenu de dividende est comptabilisé dans le compte de résultats à la date à laquelle le droit du Groupe de percevoir le paiement est établi.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les paiements fondés sur des actions s'inscrivent exclusivement dans le cadre des plans d'options sur actions accordés au personnel.

Les plans d'options sur actions réglés en instruments de capitaux propres accordés au personnel après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 2, de sorte que leur coût est pris en résultat (avec une augmentation correspondante des fonds propres) sur la période d'acquisition des droits d'exercice.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)**COÛTS D'EMPRUNT**

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions liées à des actifs sont présentées au passif du bilan en produits différés, et amortis sur la durée d'utilité des actifs concernés.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés. Il est comptabilisé au sein du compte de résultats à moins qu'il ne relève d'un regroupement d'entreprises ou d'éléments comptabilisés directement au sein des fonds propres ou des autres éléments du résultat global.

Les impôts exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont comptabilisés en tant que passifs tant qu'ils ne sont pas réglés. Le montant de passifs ou d'actifs d'impôts exigibles correspond à la meilleure estimation du montant d'impôt à payer ou à recevoir qui reflète l'incertitude liées aux impôts sur le résultat. Les impôts exigibles sont évalués en utilisant des taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif. L'avantage lié à une perte fiscale pouvant être reportée en arrière pour recouvrer l'impôt exigible d'un exercice antérieur est comptabilisé en tant qu'actif. Le management évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales concernant des situations pour lesquelles les règles fiscales applicables sont sujettes à interprétation. Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont compensés seulement si les conditions suivantes sont remplies :

- l'entité bénéficie d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- a l'intention de les régler sur une base nette ou simultanément.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant l'approche bilan de la méthode du report variable, sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs dans le cadre du reporting financier et les montants utilisés à des fins fiscales (comme le report de pertes fiscales non utilisées).

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés pour :

- les différences temporelles lors de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni la comptabilité ni les bénéfices ou pertes imposables;
- les différences temporelles liées à des investissements dans des filiales, des sociétés associées et des partenariats dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler le moment où ces différences temporelles s'inverseront et où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans le futur prévisible ; et
- les différences temporelles imposables survenant lors de la comptabilisation initiale du goodwill.

Le montant des impôts différés comptabilisé est fonction de la manière dont la valeur comptable des actifs et passifs sera probablement recouvrée ou réglée, et des taux d'impôt adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture. Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'il existera des bénéfices imposables futurs sur lesquels pourront s'imputer les pertes fiscales et crédits d'impôts. Les bénéfices imposables futurs sont déterminés sur la base du renversement des différences temporelles imposables pertinentes. Si le montant des différences temporelles imposables est insuffisant pour comptabiliser un actif d'impôts différés dans son entièreté, alors les bénéfices imposables futurs, ajustés en fonction des renversements de différences temporelles existantes, sont pris en compte.

Les actifs d'impôts différés sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal y relatif se réalise. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles avec les passifs d'impôts exigibles lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont relatifs à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale soit sur la même entité imposable soit sur des entités imposables qui ont l'intention de régler le solde sur une base nette.

PERTE DE VALEUR D'ACTIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Le Groupe comptabilise des provisions pour réduction de valeur pour les pertes de crédit attendues (ECL) sur les actifs financiers évalués au coût amorti, les investissements par endettement évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global et les actifs liés aux contrats. Le Groupe évalue les provisions pour réduction de valeur à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée d'utilité, sauf pour les titres de dette qui sont déterminés pour avoir un risque de crédit faible (par ex. le risque de défaillance survenant sur la durée d'utilité attendue de l'instrument financier) à la date de clôture et les autres titres de dette et soldes bancaires pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale, qui sont évalués à des pertes de crédit attendues de 12 mois. Les provisions pour réduction de valeur pour les créances commerciales et actifs liés aux contrats sont toujours évaluées à un montant égal aux pertes de crédit attendues pour la durée d'utilité.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le Groupe considère qu'un titre de dette est assorti d'un risque de crédit faible quand sa cotation de risque de crédit est équivalente à la définition universelle de la note « investment grade ».

Le Groupe se base sur l'hypothèse que le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière significative s'il est en souffrance depuis plus de 30 jours. Quand il s'agit de déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale et lors de l'estimation des pertes de crédit attendues, le Groupe tient compte d'informations raisonnables et valables qui sont pertinentes et disponibles sans devoir engager un coût ou un effort excessif. Ce qui englobe à la fois des informations et analyses quantitatives et qualitatives, basées sur l'expérience historique du Groupe et une évaluation éclairée du crédit, qui inclut des informations futures. Un actif financier est considéré en défaut quand il est improbable que le débiteur paie intégralement son obligation de crédit.

Les pertes de crédit attendues sur la durée d'utilité sont les pertes de crédit attendues qui résultent de possibles événements de défaillance pendant la durée d'utilité attendue d'un instrument financier. Les pertes de crédit attendues à 12 mois sont la partie des pertes de crédit attendues qui résultent d'événements de défaillance susceptibles de se produire dans les 12 mois qui suivent la date de clôture (ou dans une période plus courte si la durée de vie de l'instrument est inférieure à 12 mois). La période maximale considérée lors de l'estimation des pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle le Groupe est exposé au risque de crédit.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation pondérée en fonction des probabilités des pertes de crédit, évaluées comme étant la valeur actuelle de tous les déficits de trésorerie (la différence entre les flux de trésorerie attendus dans l'entité conformément au contrat et les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

À chaque date de clôture, le Groupe évalue si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti et les titres de dette comptabilisés à la juste valeur via les autres éléments du résultat global sont dépréciés. Un actif financier est déprécié quand un ou plusieurs événements ayant un impact préjudiciable sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier sont survenus. Les preuves qu'un actif financier est déprécié incluent les données observables suivantes :

- Difficulté financière importante du débiteur ;
- Violation de contrat comme mise en défaut ;
- Probabilité que le débiteur fasse faillite ou subisse une autre réorganisation financière ;
- Disparition d'un marché actif pour le titre en raison de difficultés financières.

Les provisions pour réduction de valeur pour les actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. Pour les titres de dette à la juste valeur via les autres éléments du résultat global, la provision pour réduction de valeur est prise en résultat et comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La valeur comptable brute d'un actif financier est annulée quand le Groupe ne s'attend pas raisonnablement à recouvrer un actif financier dans son intégralité ou d'en recouvrer une partie.

PERTE DE VALEUR D'ACTIFS NON FINANCIERS

À chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers (autres que les immeubles de placement comptabilisés à leur juste valeur, le cas échéant, les stocks et les actifs d'impôts différés) pour déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les tests de perte de valeur, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie découlant de l'utilisation poursuivie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou unités génératrices de trésorerie. Le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est alloué aux unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Les tests de pertes de valeur sur goodwill sont réalisés annuellement, ou de manière plus fréquente si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'une potentielle perte de valeur existe.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité est basée sur les futurs flux de trésorerie estimés, actualisés à leur valeur actuelle en utilisant le taux d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif ou à l'unité génératrice de trésorerie.

NOTE ANNEXE 33 : MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en compte de résultats. Elles sont allouées de manière à d'abord réduire la valeur comptable de l'éventuel goodwill alloué à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite réduire la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de ceux-ci.

Une perte de valeur au titre du goodwill n'est jamais inversée. Pour les autres actifs, une perte de valeur est inversée uniquement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette de dépréciation ou d'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'Ieteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de D'Ieteren SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2017, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de D'Ieteren SA durant 6 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 3.458,2 millions d'EUR et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 64,5 millions d'EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'Ieteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – événements postérieurs à la clôture

Nous attirons l'attention sur l'annexe 32 des comptes consolidés qui décrit les impacts possibles de la crise COVID-19 sur les opérations et la situation financière du Groupe, ainsi que les mesures prises par le Groupe. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Valorisation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de l'unité génératrice de trésorerie Moleskine

Nous référons aux annexes 12 « Goodwill » et 13 « Actifs incorporels » des comptes consolidés.

— Description

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe a réalisé un test de perte de valeur de son unité génératrice de trésorerie Moleskine (l'« UGT »), qui comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Le test de perte de valeur, basé sur le calcul de la valeur d'utilité, a été effectué pour s'assurer que la valeur comptable des actifs de l'UGT n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable, à savoir la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

A la suite du test de perte de valeur, une perte de valeur d'EUR 102.3 million a été comptabilisée et allouée dans son intégralité au goodwill.

Nous avons identifié la valorisation de l'unité génératrice de trésorerie « Moleskine » comme un point clé d'audit en raison de l'importance de la valeur d'acquisition du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, ainsi qu'en raison de l'importance des jugements et des estimations nécessaires à l'identification d'une perte de valeur éventuelle, donnant lieu à un risque d'erreur ou de partialité de la part de la direction. De plus, la modification de ces hypothèses clés pourrait avoir une incidence financière importante.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'Ieteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

— Nos procédures d'audit

Assistés de nos spécialistes en évaluation, nous avons entre autres effectué les diligences suivantes :

- s'informer auprès de la direction des hypothèses clés utilisées pour le test de perte de valeur (projections de flux de trésorerie futurs, taux d'actualisation et taux de croissance de l'année terminale) et évaluer le caractère raisonnable de ces hypothèses ;
- comparer les prévisions de flux de trésorerie futurs utilisées par la direction pour le test de perte de valeur avec le budget approuvé par le conseil d'administration ;
- évaluer la capacité de la direction à prévoir les flux de trésorerie avec précision et évaluer le caractère raisonnable des prévisions actuelles en comparant les hypothèses et paramètres clés (en particulier le taux d'actualisation, le taux de croissance prévu et le taux d'inflation) avec les résultats historiques, les prévisions économiques et industrielles et les données de planification interne ;
- évaluer la méthodologie retenue par la direction dans le cadre de son test de perte de valeur, sur base des exigences de la norme comptable en vigueur (*IAS 36 Dépréciation d'Actifs*) ;
- tester l'exactitude mathématique du modèle de flux de trésorerie actualisés ;
- effectuer une analyse de sensibilité axée sur le taux d'actualisation et les flux de trésorerie prévisionnels utilisés par le Groupe, pour évaluer les changements qui résulteraient en une conclusion différente et s'il y avait des indications de partialité de la part de la direction dans le choix de ces hypothèses ;
- évaluer l'information fournie dans les annexes des comptes consolidés.

Evaluation de la quote-part du Groupe D'Ieteren dans le résultat de Belron Group SA ("Belron" ou "le Composant")

Nous nous référons à l'annexe 17 « Entités mises en équivalence » des comptes consolidés.

— Description

Depuis 2018, Belron est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence du fait du contrôle conjoint partagé entre la Société et un investisseur tiers.

Un des sujets les plus importants dans le cadre de notre audit des comptes consolidés du Groupe D'Ieteren pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été l'évaluation de la quote-part du Groupe D'Ieteren dans le résultat de Belron.

La quote-part du Groupe D'Ieteren dans le résultat de Belron peut être affectée de façon significative par l'estimation relative aux traitements fiscaux incertains et par les pertes de valeur éventuelles comptabilisées au niveau de Belron.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'Ieteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Ces sujets (« les Sujets ») ont été considérés comme un point clé de l'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 pour les raisons suivantes :

- l'interprétation erronée des lois et règlements fiscaux spécifiques à chaque pays pourrait entraîner des dettes fiscales, intérêts et amendes additionnels pouvant engendrer des décaissements importants au cours des prochaines années. L'évaluation du dénouement probable des traitements fiscaux incertains de Belron requiert beaucoup de jugement et est sujette à un risque de partialité de la part de l'organe d'administration de Belron.
- l'importance des jugements et le risque de partialité de la part de l'organe d'administration de Belron lors de l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle. En outre, la modification des hypothèses clés pourrait avoir une incidence financière importante sur les comptes consolidés du groupe D'Ieteren par le biais de la quote-part du Groupe D'Ieteren dans le résultat de mise en équivalence de Belron.

— Nos procédures d'audit

Nous avons entre autres effectué les diligences suivantes:

- demander à l'auditeur de Belron ("l'Auditeur du Composant") de réaliser un audit de l'information financière de Belron pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, en conformité avec nos instructions;
- mettre en oeuvre, avec la collaboration de l'Auditeur du Composant, des procédures d'évaluation des risques et revoir la stratégie générale d'audit et le programme de travail de l'Auditeur du Composant;
- revoir la documentation d'audit de l'Auditeur du Composant et évaluer si l'Auditeur du Composant a conçu et mis en place des mesures appropriées pour répondre aux Sujets identifiés. En particulier, nous avons évalué le caractère adéquat des procédures d'audit mises en oeuvre, des éléments probants recueillis et des conclusions de l'Auditeur du Composant en ce qui concerne :
 - les hypothèses importantes utilisées par l'organe d'administration de Belron dans le cadre des tests de perte de valeur au niveau de Belron, la fiabilité des prévisions de flux de trésorerie de Belron et les indications potentielles de partialité dans le cadre de ces estimations ;
 - le processus en place au sein de Belron pour identifier, évaluer et mesurer l'impact financier potentiel des positions fiscales incertaines, et les indications potentielles de partialité dans le cadre de ces estimations.
- apprécier l'évaluation du Groupe D'Ieteren en ce qui concerne l'absence d'indicateur de perte de valeur sur sa participation mise en équivalence dans Belron ;
- évaluer le caractère correct de la détermination et de la comptabilisation de la quote-part du Groupe D'Ieteren dans le résultat de Belron et des informations incluses dans les annexes des comptes consolidés.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'Ieteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'leteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'Ieteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- les "Chiffres clés" et les "Indicateurs clés" inclus dans la section "Rapport intégré" ; et
- les "Résultats de l'exercice 2019" et les "Comptes annuels statutaires résumés 2019" inclus dans la section "Rapport financier et de gestion 2019"

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:32 §2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section « Rapport financier et de gestion 2019 » du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée les cadres de référence GRI (« Global Reporting Initiative ») et SASB (« Sustainability Accounting Standards Board »). Conformément à l'article 3:80 §1, 1^{er} alinéa, 5^o du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément aux cadres de référence GRI et SASB précités.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société D'leteren SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans les annexes des comptes consolidés.

Autre mention

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 27 avril 2020

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Alexis Palm
Réviseur d'Entreprises

s.a. D'leteren n.v.

Comptes annuels statutaires résumés 2019

SOMMAIRE

- 96 BILAN RÉSUMÉ
- 97 COMPTE DE RÉSULTATS RÉSUMÉ
- 97 AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS RÉSUMÉS
- 98 RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels statutaires de s.a. D'leteren n.v. sont résumés ci-après conformément à l'article 105 du Code des Sociétés. La version intégrale des comptes annuels statutaires de s.a. D'leteren n.v., le rapport de gestion et le rapport du Commissaire y afférents seront déposés à la Banque nationale de Belgique dans les délais légaux, et pourront être obtenus gratuitement via Internet www.dieteren.com ou sur simple demande adressée à :

s.a. D'leteren n.v.
Rue du Mail 50
B-1050 Bruxelles

Bilan résumé

Au 31 décembre

en millions de EUR	2019	2018
ACTIF		
Actifs immobilisés	3.951,5	2.881,2
II. Immobilisations incorporelles	28,1	18,7
III. Immobilisations corporelles	21,6	22,0
IV. Immobilisations financières	3.901,8	2.840,5
Actifs circulants	1.240,8	749,5
V. Créances à plus d'un an	0,3	20,0
VI. Stocks	383,5	350,2
VII. Créances à un an au plus	362,1	334,8
VIII. Placements de trésorerie	470,6	37,8
IX. Valeurs disponibles	15,0	-
X. Comptes de régularisation	9,3	6,7
TOTAL DE L'ACTIF	5.192,3	3.630,7
en millions de EUR	2019	2018
PASSIF		
Capitaux propres	3.340,3	1.540,1
I.A. Capital souscrit	160,0	160,0
II. Primes d'émission	24,4	24,4
IV. Réserves	3.141,4	1.341,2
V. Bénéfice reporté	14,5	14,5
Provisions et impôts différés	14,5	33,5
Dettes	1.837,5	2.057,1
VIII. Dettes à plus d'un an	178,6	553,2
IX. Dettes à un an au plus	1.621,8	1.466,6
X. Comptes de régularisation	37,1	37,3
TOTAL DU PASSIF	5.192,3	3.630,7

Compte de résultats résumé

Exercice clôturé le 31 décembre

en millions de EUR	2019	2018
I. Ventes et prestations	3.495,2	3.280,3
II. Coût des ventes et prestations	3.409,2	3.218,4
III. Bénéfice d'exploitation	86,0	61,9
IV. Produits financiers	1.996,2	82,4
V. Charges financières	202,8	27,6
IX. Résultat de l'exercice avant impôts	1.879,4	116,7
IXbis. Impôts différés	0,4	0,3
X. Impôts sur le résultat	-25,4	-16,3
XI. Résultat de la période après impôts	1.854,4	100,7
XII. Mouvements des réserves immunisées ⁽¹⁾	0,5	0,6
XIII. Résultat de l'exercice à affecter	1.854,9	101,3

(1) Prélèvements (+) / Transferts (-).

Affectations et prélèvements

Exercice clôturé le 31 décembre

en millions de EUR	2019	2018
AFFECTATION ET PRÉLÈVEMENTS		
Bénéfice (Perte) à affecter	1.869,4	115,8
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.854,9	101,3
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14,5	14,5
Prélèvements sur les capitaux propres	1,7	4,1
sur le capital et sur les primes d'émission	-	-
sur les autres réserves	1,7	4,1
Affectation aux capitaux propres	1.802,2	50,7
au capital et aux primes d'émission	-	-
à la réserve légale	-	-
aux autres réserves	1.802,2	50,7
Bénéfice (Perte) à reporter	14,5	14,5
Bénéfice à distribuer	54,4	54,7
Rémunération du capital	54,4	54,7

Cette proposition d'affectation est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale du 28 mai 2020.

Résumé des règles d'évaluation

Parmi les **immobilisations incorporelles**, les **frais de développement informatique immobilisés** sont amortis selon la méthode linéaire pendant toute leur durée d'utilité économique. La durée de cet amortissement ne peut être inférieure à 2 ans ni supérieure à 7 ans.

Les **immobilisations corporelles** sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; celle-ci ne comprend pas les charges d'intérêt des capitaux empruntés pour les financer. Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital. Les taux d'amortissement des immobilisations sont fonction de la durée de vie économique probable. À partir du 1^{er} janvier 2003, les immobilisations acquises ou constituées postérieurement à cette date sont amorties prorata temporis et les frais accessoires sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les principaux taux d'amortissement sont les suivants :

	Taux de base	Méthode
Immeubles	5%	L/D
Aménagements des locaux	10%	L/D
Matériel industriel et de magasin	15%	L/D
Matériel d'identification réseaux	20%	L/D
Mobilier	10%	L/D
Matériel de bureau	20%	L/D
Matériel roulant	25%	L
Installations de chauffage	10%	L/D
Matériel informatique	20%-33%	L/D

L : linéaire.

D : dégressif au double du taux de base.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsqu'elles présentent une plus-value certaine et durable. Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d'amortissement des biens concernés.

Les **immobilisations financières** sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles peuvent faire l'objet de réévaluations et subissent des réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Les **créances** à plus d'un an et les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Les **stocks** de véhicules neufs sont évalués à leur prix d'acquisition individualisé. Les autres rubriques de stocks sont évaluées au prix d'acquisition selon la méthode du premier entré - premier sorti, du prix moyen pondéré ou du prix d'acquisition individualisé. Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur du marché.

Les **placements de trésorerie et valeurs disponibles** sont inscrits à la valeur d'acquisition. Ils font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Quand ces placements consistent en actions propres détenues en couverture d'options sur actions, des réductions de valeur supplémentaires sont actées si le prix d'exercice est inférieur à la valeur déterminée par application du paragraphe précédent.

Les **provisions pour risques et charges** sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges en considération desquels elles ont été constituées.

Les **dettes** sont inscrites à leur valeur nominale.

Évaluation des actifs et passifs libellés en devises

Les immobilisations financières sont évaluées conformément à l'avis 152/4 de la Commission des normes comptables. Les stocks sont évalués au cours historique ou au cours moyen à la date de clôture si ce dernier est inférieur au cours historique. Les postes monétaires et les engagements sont évalués au cours de clôture ou au cours du contrat en cas d'opération de couverture spécifique. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.